



**HAL**  
open science

# Généalogie d'un couple issu du Haut Pays d'Auvergne

Marielle Séguy

► **To cite this version:**

Marielle Séguy. Généalogie d'un couple issu du Haut Pays d'Auvergne. Histoire. 2023. dumas-04290402

**HAL Id: dumas-04290402**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04290402>**

Submitted on 16 Nov 2023

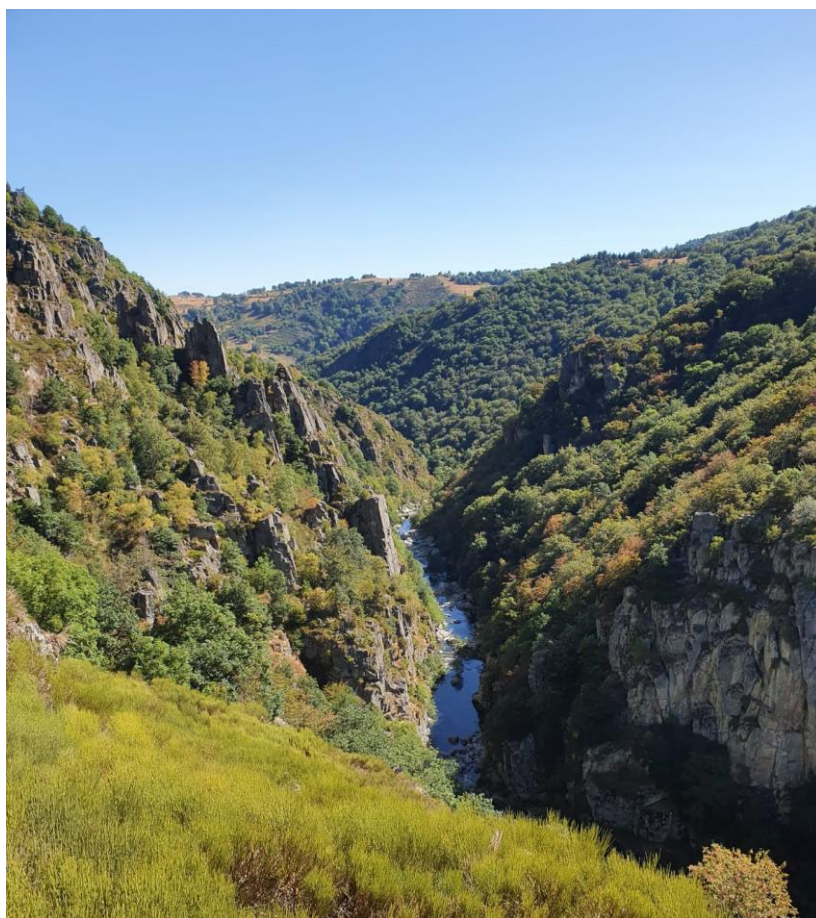
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Diplôme d'Université**  
**Généalogie et Histoire des familles**



*Généalogie d'un couple issu  
du Haut Pays d'Auvergne*

Mémoire réalisé par Marielle SÉGUY

Sous la direction de M. Stéphane COSSON

2023

*« Je, soussignée Marielle SÉGUY, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions, empruntés à la littérature, sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »*

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. Antoinette SEGUY et Guillaume ROUDIL, le couple principal</b> .....	7
<b>A. Leur union à Saint-Georges dans le Cantal en 1833</b> .....	7
1. Le mariage du 17 avril .....	7
2. Le contrat de mariage du 6 avril .....	11
<b>B. La vie d'Antoinette avant 1833</b> .....	13
1. Avec sa famille à Chastel en Haute-Loire .....	13
2. À Saint-Flour dans le Cantal .....	16
<b>C. La vie de Guillaume avant 1833</b> .....	22
1. Avec sa famille à Saint-Georges .....	22
2. Avec Jeanne DELMAS, sa première épouse .....	26
<b>D. Leurs destinées à partir du 17 avril 1833</b> .....	30
<b>II. Les enfants d'Antoinette et Guillaume</b> .....	37
<b>A. L'aînée de la fratrie : Anne ROUDIL</b> .....	37
1. La vie à Saint-Flour .....	37
2. Sa fuite et sa descendance en région parisienne .....	42
3. La descendance ignorée d'Anne .....	46
<b>B. Le cadet : Antoine ROUDIL</b> .....	51
1. Le mariage avec Catherine LOMBARD .....	51
2. Sa vie de famille à Grisols .....	53
<b>C. La benjamine : Jeanne ROUDIL</b> .....	60
1. Sa vie de famille dans le Cantal .....	60
2. L'émigration en Algérie .....	61

<b>III. La descendance de Jeanne ROUDIL, fille d'Antoine</b> .....	65
<b>A. Ses unions et ses enfants</b> .....	65
1. Le premier mariage avec Antoine CELLIER .....	65
2. Sa vie de veuve entre 1890 et 1898 .....	67
3. Le second mariage avec Jean BOYER .....	73
<b>B. Antoine CELLIER, son fils aîné</b> .....	76
1. La vie à Saint-Etienne .....	76
2. Son décès lors de la Première Guerre Mondiale .....	80
<b>C. Marius Pierre Antonin CELLIER, le petit-fils de Jeanne</b> .....	84
<b><i>Arbre de la descendance d'Antoinette SEGUY</i></b> .....	88
<b>IV. L'ascendance d'Antoinette SEGUY</b> .....	89
<b>A. Anne GOUDARD et Jean SEGUY, ses parents</b> .....	89
1. La famille d'Anne GOUDARD .....	89
2. La famille de Jean SEGUY .....	91
<b>B. Catherine FAGHEON et Antoine SEGUY, ses grands-parents paternels</b> .....	94
1. La famille de Catherine FAGHEON .....	94
2. La famille d'Antoine SEGUY .....	95
<b>C. L'ascendance d'Antoine SEGUY</b> .....	96
<b><i>Arbre agnatique de l'ascendance d'Antoinette SEGUY</i></b> .....	96
<b>Conclusion et Remerciements</b> .....	97
<b>Épilogue</b> .....	99
<b>Bibliographie</b> .....	101
<b>Annexes</b> .....	103

## Introduction

« Choisir un couple marié entre 1833 et 1842. » ... Cela paraît si simple comme consigne de mémoire et pourtant, comment faire ce choix ?

J'aurais pu rechercher ce couple parmi ma généalogie mais ce ne fut pas mon souhait d'emblée. Je voulais **partir d'une page blanche**, comme si un futur client me sollicitait pour un travail de généalogiste.

### Où choisir ce couple ?

Originnaire du Cantal et de Haute-Loire par ma branche paternelle, mais ayant toujours vécu en région parisienne, je suis revenue vivre dans **la région Auvergne** après mes études pour poursuivre ma vie professionnelle. Il y a quelques années, je me suis installée, avec mon conjoint, à Saint-Georges, commune limitrophe de Saint-Flour, sous-préfecture à l'Est du Cantal, pour y fonder notre famille.

---

### Présentation de la province d'Auvergne<sup>1</sup>

Depuis le Moyen-Âge et jusqu'à la Révolution Française, la province d'Auvergne a toujours été « partagée » en deux par ses habitants et par les observateurs extérieurs : « la haute Auvergne » que l'on nomme aussi « le haut pays » ou « pays des montagnes » au sud et à l'ouest de la province ; « la basse Auvergne » (ou « le bas pays ») constituée de plaines au nord et à l'est.

Outre la géographie et la géologie, on observe aussi, depuis le Moyen-Âge, des zones d'influences différentes : le roi de France, les comtes de Blois-Champagne, de Nevers et du Forez pour la Basse-Auvergne ; le roi d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Rodez et de Ventadour pour la Haute-Auvergne.

Sur le plan architectural, les églises romanes sont édifiées surtout en Haute-Auvergne ; le style gothique s'impose d'abord en Basse-Auvergne, puis au XV<sup>e</sup> siècle, il gagne la Haute-Auvergne avec la Cathédrale de Saint-Flour, construite en pierre volcanique.

Sur le plan religieux, le pape Jean XXIII détache le sud de l'Auvergne du diocèse de Clermont-Ferrand et crée en 1317 le diocèse de Saint-Flour qui contient cinq archiprêtres et environ 300 paroisses<sup>2</sup>.

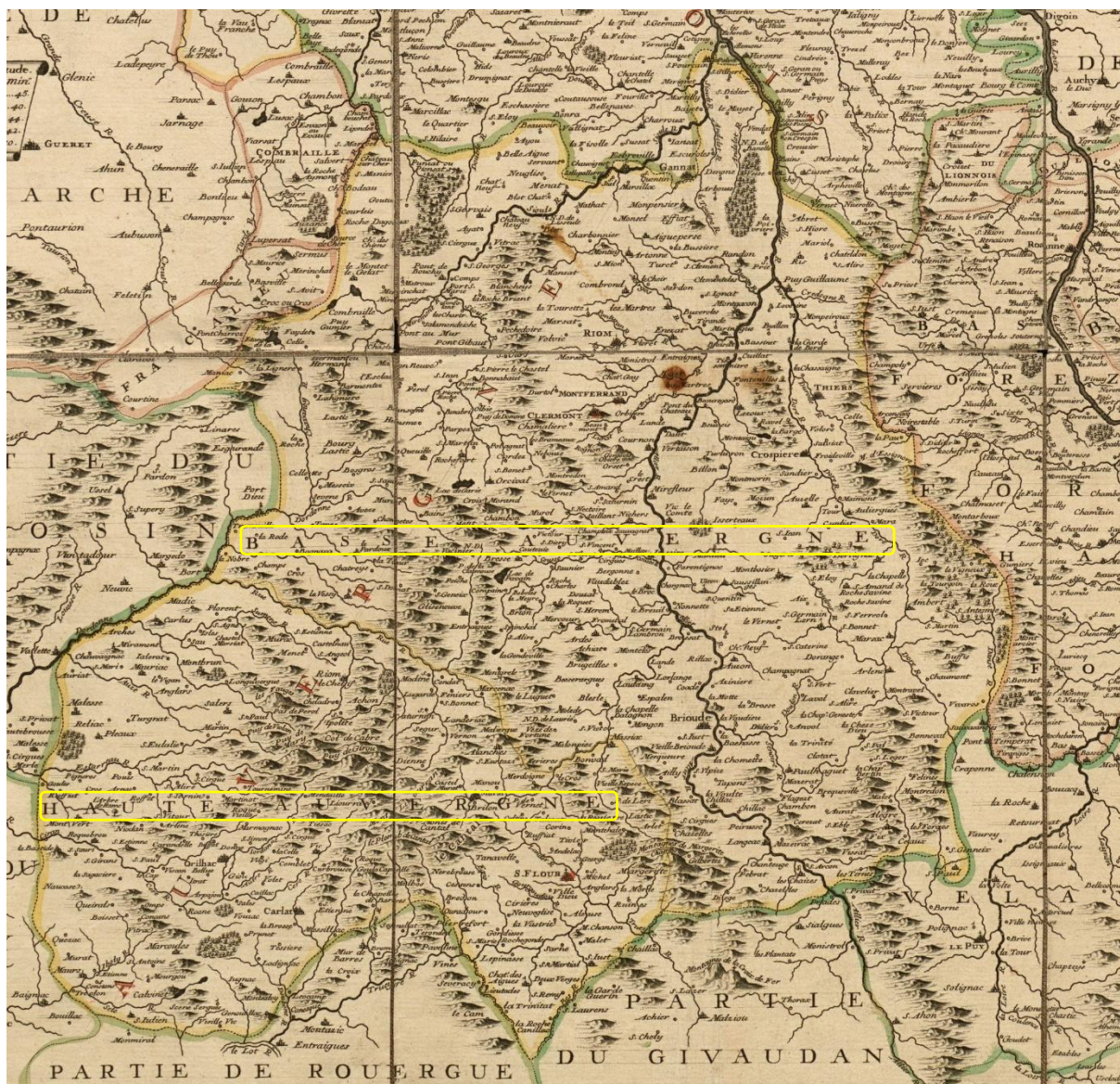
Sur le plan judiciaire, on peut établir assez globalement que le droit coutumier s'applique en Basse-Auvergne qui dépend du parlement de Paris et le droit écrit est en vigueur en Haute-Auvergne ; pourtant on observe des enclaves de droit écrit en Basse-Auvergne et des enclaves de droit coutumier en Haute-Auvergne.

---

<sup>1</sup> D'après le travail collectif du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures de l'Université Clermont Auvergne. *L'Atlas historique « Auvergne, Bourbonnais, Velay »*.

<sup>2</sup> Voir annexe n°1.





Carte de la Basse et la Haute Auvergne, datée de 1712, de Nicolas de Fer, géographe du roi.

Au début de l'année 1790, la province d'Auvergne est partagée en 4 départements : l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal ; celui-ci tient son nom du strato-volcan qui occupe de manière centrale la quasi-totalité de son territoire.

Aurillac et Saint-Flour vont se disputer le titre de « capitale » du département du Cantal. Et l'Assemblée Nationale, ne souhaitant pas trancher, décide de l'alternance entre les deux villes. Mais cette disposition sera très vite abandonnée pour des raisons pratiques et budgétaires. Aurillac obtiendra le siège de la Préfecture et Saint-Flour conservera celui de l'Évêché.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le tunnel du Lioran est percé sous le point culminant du département, le Plomb du Cantal (1855 mètres), pour faciliter les échanges entre l'ouest et l'est du département.

### **Comment choisir ce couple ?**

Je décidais alors, dès le mois de janvier 2023, de laisser faire le hasard... Et sur les conseils de M. Cosson et M. Almanzy, j'arrêtais mon choix sur un couple de ma commune pour faciliter le début des recherches. Avant même de regarder les registres, je me risquais à opter pour **le premier couple marié à Saint-Georges de l'année 1833**. Et je ne savais pas alors que cette famille allait me réserver bien des surprises !

Site des archives départementales du Cantal, état civil de Saint-Georges, mariage, année 1833 : le registre numérisé, coté 5 Mi 354/4, s'étend de 1832 à 1862. À la page 10, débute l'année 1833 et l'acte n°1 concerne un certain Guillaume ROUDIL, demeurant au lieu-dit de Grisols de cette commune et une Antoinette SEGUY, habitant Saint-Flour depuis quatre ans mais surtout originaire de la commune de Chastel en Haute-Loire : premier étonnement ! Le patronyme « SEGUY » est certes répandu dans la région mais que cette Antoinette soit originaire du même village que mon arrière-grand-père ... c'est assez inattendu !

**Mon choix fut donc aussitôt fixé sur le couple ROUDIL-SEGUY : allait-il me faire découvrir des « cousins » éloignés ?**

**Voici donc le fruit de mes investigations, parfois infructueuses ou lacunaires, mais souvent étonnantes.**



J'ai utilisé la police « Times New Roman », taille 12, pour le corps du mémoire, *la police « Century », taille 10, pour expliquer la méthodologie et les blocages rencontrés lors des recherches,* la police « Verdana » taille 10 pour apporter des précisions géographiques, historiques ou anthroponymiques.

# I. Antoinette SEGUY et Guillaume ROUDIL, le couple principal

## Étymologie des noms de famille<sup>3</sup>

### SEGUY ou SEGUI

Nom d'origine germanique ; la dénomination germanique a ici la particularité d'avoir deux composantes : un complément et un déterminé. Le nom « SEGUY » provient de « SIGWIN » où « SIG » signifie « victoire » et « WIN », « ami ».

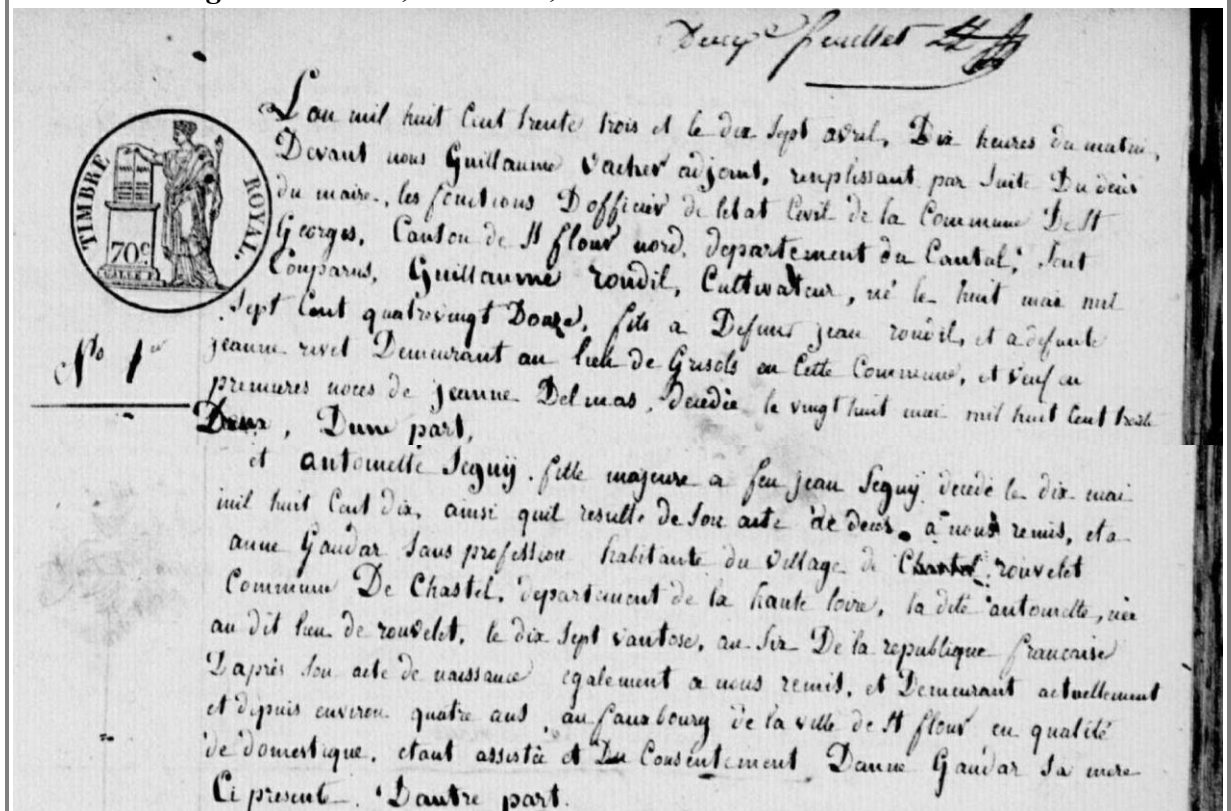
### ROUDIL

Nom également d'origine germanique qui provient de « HRODILO », forme hypocoristique (déclinaison affectueuse) du mot « HROD » signifiant « gloire ».

## A. Leur union à Saint-Georges dans le Cantal en 1833

### 1. Le mariage du 17 avril

Acte de mariage n°1 de 1833, le 17 avril, entre Guillaume ROUDIL et Antoinette SEGUY<sup>4</sup>



<sup>3</sup> D'après le dictionnaire des noms de famille de Marie-Thérèse Morlet.

<sup>4</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/4 ; vue 10 ; acte n°1.

Roudil Guillaume  
et  
Segui Antoinette

Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications et affiches ont eu lieu, les sept et quatorze du présent mois, jours de dimanche, tant devant la principale porte de notre maison Commune que devant celles de St Flour et Chastel, ainsi qu'il résulte des Certificats de messieurs, Henry et Fayon maire de ces Deux Communes, aucune opportunité ad hoc mariage, ne nous ayant été notifiée, faisant droit à leurs requêtes après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus et du Chapitre trois titre l'un intitulé du mariage, nous avons demandé au futur et à la future, s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme, Chaque nous ayant répondu séparativement, et affirmativement à haute et intelligible voix, nous avons déclaré au nom de la loi que Guillaume Roudil et Antoinette Segui sont unis par le mariage Doux acte, qu'après l'essai en présence d'Antoine Job, Cultivateur, âgé de trente ans, demeurant au lieu de Couzergues en cette Commune de St Georges, Beaufrère de l'époux, Le Jean Douet Cultivateur, habitant du lieu de Grisol, âgé de vingt l'un ans, ami des parties, De François Joux marchand, demeurant en la ville de St Flour, aussi, ami des parties, et âgé de huit huit ans, de Guillaume Souberou, âgé de vingt un an, journalier habitant du lieu de St Marquis même Commune de St Georges, et enfin de Jean Segui Cultivateur, demeurant au hameau de Roussel, Commune de Chastel, département de la Haute Loire et quatorze, Juge avec les dits Job, et Joux, les surs, Douet, Souberou, Segui et avec l'aveu

aussi que les époux nous ayant déclaré ne savoir le faire, De ce requis lecture du présent acte a été préalablement faite les dits jours et ans que dessus.

Vacher  
Job  
Joux

Transcription de cet acte de mariage

[N°1  
Roudil Guillaume  
et  
Segui Antoinette]<sup>5</sup>

- [1] L'an mil huit cent trente trois et le dix sept avril, dix heures du matin,
- [2] devant nous, Guillaume Vacher, adjoint, remplissant par suite du décès
- [3] du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de S[ain]t
- [4] Georges, canton de S[ain]t Flour nord, département du Cantal, sont
- [5] comparus, Guillaume Roudil, cultivateur, né le huit mai mil

<sup>5</sup> Mention marginale.

[6] sept cent quatre vingt douze, fils à défunt Jean Roudil et à défunte  
[7] Jeanne Rivet, demeurant au lieu de Grisols en cette commune, et veuf en  
[8] premières noces de Jeanne Delmas, décédée le vingt huit mai mil huit cent trente  
[9] deux, d'une part ;  
[10] Et Antoinette Seguy, fille majeure à feu Jean Seguy décédé le dix mai  
[11] mil huit cent dix, ainsi qu'il résulte de son acte de décès à nous remis, et à  
[12] Anne Goudar, sans profession, habitante du village de ~~Chastel~~ Rouvelet,  
[13] commune de Chastel, département de la Haute-Loire ; ladite Antoinette, née  
[14] au dit lieu de Rouvelet le dix sept vantôse an six de la République française,  
[15] d'après son acte de naissance également à nous remis, et demeurant actuellement,  
[16] et depuis environ quatre ans, au faubourg de la ville de S[ain]t Flour en qualité  
[17] de domestique, étant assistée et du consentement d'Anne Gaudar, sa mère,  
[18] ci présente, d'autre part.

[19] Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage  
[20] projeté entre eux et dont les publications et affiches ont eu lieu les sept et quatorze  
[21] du présent mois, jours de dimanche, tant devant la principale porte de notre  
[22] maison commune que devant celles de S[ain]t Flours et Chastel, ainsi qu'il résulte  
[23] des certificats de messieurs Henry et Fageon, maire de ces deux communes ;  
[24] aucune opposition à ce futur mariage ne nous ayant été notifié, faisant  
[25] droit à leurs réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus  
[26] et du chapitre trois, titre cuncq, intitulé Du mariage, nous avons demandé au  
[27] futur et à la future s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme.  
[28] Chacun nous ayant répondu séparativement et affirmativement, à haute et  
[29] intelligible voix, nous avons déclaré, au nom de la loi, que Guillaume Roudil  
[30] et Antoinette Seguy étaient unis par le mariage ; dont acte qu'avons  
[31] dressé en présence d'Antoine Job, cultivateur, âgé de trente ans, demeurant  
[32] au lieu de Cousergues en cette commune de S[ain]t Georges, beau-frère de l'époux ;  
[33] de Jean Douet, cultivateur, habitant du lieu de Grisols, âgé de vingt cuncq ans,  
[34] ami des parties ; de François Jouve, marchand, demeurant en la ville de S[ain]t  
[35] Flour, aussi ami des parties et âgé de trente huit ans ; de Guillaume Soubeiroux,  
[36] âgé de vingt un an, journalier, habitant du lieu de Flamargues, même commune  
[37] de S[ain]t Georges ; et enfin de Jean Seguy, cultivateur, demeurant au susdit lieu de  
[38] Rouvelet, commune de Chastel département de la Haute-Loire ; et qu'avons signé  
[39] avec les dits Job et Jouve ; les sieurs Douet, Soubeiroux, Seguy et Anne Goudard  
[40] ainsi que les époux nous ayant déclaré ne savoir le faire de ce requis,  
[41] lecture du présent acte à eux préalablement faite les dits jours et ans  
[42] que dessus.

[43] Vacher. Job.

[44] Jouve.

Cet acte de mariage nous permet de faire connaissance avec **Guillaume ROUDIL** et **Antoinette SEGUY** ainsi qu'une partie de leur entourage :

- **Guillaume** semble être né le 8 mai 1792 ; il n'y a pas d'indication sur son lieu de naissance ; il réside sur la commune de Saint-Georges, au lieu-dit Grisols (ou Grizols). Sa première épouse, décédée le 28 mai 1832, se nomme **Jeanne DELMAS**. Ses parents, **Jean ROUDIL** et **Jeanne RIVET**, sont décédés avant le 17 avril 1833. Il est cultivateur.

La première version de l'acte de mariage<sup>6</sup> comporte de nombreuses ratures et alimente la confusion sur la naissance de Guillaume : entre la ligne 4 et la ligne 8, on lit « *Guillaume Roudil, cultivateur, demeurant au lieu de Grisol en cette commune, ~~fil~~ ~~né~~ le veuf en premières noces de Jeanne Delmas, icelui fils à défunt Jean et à Jeanne Rivet, et né le vingt huit mai mil ~~huit cent trente deux~~ sept cent quatre vingt douze [...] ».*

*Il semble qu'il y ait une confusion entre la date de naissance de Guillaume et la date de décès de sa première épouse : la consultation de plusieurs actes me permettra de préciser plus tard la date de naissance exacte de Guillaume.*

Parmi les témoins, notons la présence d'**Antoine JOB**, beau-frère de l'époux, habitant aussi la commune de Saint-Georges au lieu-dit de Cousergues.

- L'acte de mariage apporte davantage de renseignements concernant **Antoinette**. Elle est née le 17 ventôse de l'an VI (c'est-à-dire le 7 mars 1798 avec le calendrier grégorien) dans la commune de Chastel, en Haute-Loire, au lieu-dit du Rouvelet. Son père, **Jean SEGUY**, est décédé le 10 mai 1810 ; sa mère, **Anne GOUDARD**, présente au mariage, a donné son consentement et elle réside sur cette commune de Haute-Loire au même lieu-dit.

De plus, depuis environ quatre ans, Antoinette travaille comme domestique à Saint-Flour, commune voisine de Saint-Georges.

Le témoin, nommé **Jean SEGUY**, doit appartenir à la famille d'Antoinette mais aucune précision n'est donnée quant à son âge ou son lien familial avec l'épouse. Nous apprenons seulement qu'il demeure sur la commune de Chastel, lui aussi dans le même lieu-dit du Rouvelet.

Enfin, entre la mention marginale et le corps de l'acte, le nom « SEGUY » présente plusieurs orthographes : SEGUI ou SEGUÿ.

---

<sup>6</sup> Voir annexe n°2.



- Les bans ont, à priori, été publiés les dimanches 7 et 14 avril 1833 dans les trois communes : Saint-Georges (celle de Guillaume) ; Saint-Flour (celle où réside Antoinette) ; Chastel (celle d'où est originaire Antoinette). Ils n'apportent pas d'informations supplémentaires.

*J'ai trouvé la publication de ces bans sur Saint-Georges<sup>7</sup> et Saint-Flour<sup>8</sup> mais pas à Chastel en Haute-Loire.*

*À la lecture de l'acte de mariage, je pense que mes recherches vont, à priori, se concentrer sur 3 communes principales, Saint-Georges, Saint-Flour et Chastel, dans 2 départements, le Cantal et la Haute-Loire, mais appartenant au même diocèse, celui de Saint-Flour (cité épiscopale qui sera présentée au paragraphe I. B. 2.)*

- Cet acte de mariage ne mentionne pas de contrat de mariage. *Pourtant, plus tard, dans la déclaration de succession de Guillaume ROUDIL, je prends connaissance d'un contrat de mariage établi entre les époux le 6 avril 1833 et enregistré le 13 avril chez Maître DUPRÉ à Saint-Flour.*

## 2. Le contrat de mariage du 6 avril

- Ce contrat de mariage<sup>9</sup> rappelle tout d'abord l'état civil de chaque partie : **Guillaume et Antoinette**. Est présent aussi **Pierre SEGUI**, frère d'Antoinette, qui représente sa mère, **Anne GOUDARD**. Puis le notaire définit les termes du contrat par trois articles.
- L'article premier précise le régime matrimonial choisi : « *les futurs époux déclarent se marier sous le régime dotal et renoncer expressément à celui de la communauté* ».

---

### **Les régimes matrimoniaux du Code Civil de 1804<sup>10</sup>**

Le régime matrimonial du Code Civil de 1804 est le même partout en France et pour tous les français : c'est le « régime de la communauté des meubles et des acquêts » qui durera jusqu'en 1966. En revanche, le code Napoléon permet aux futurs couples de choisir un régime matrimonial différent du régime légal, comme le régime de stricte séparation

<sup>7</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/4 ; vue 18.

<sup>8</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 348/1 ; vue 7.

<sup>9</sup> Voir annexe n°3.

<sup>10</sup> D'après les cours d'histoire du droit de la famille de M. Wenzel, université d'Avignon, et l'article de F. Laroche Gisserot, université Paris XII, *Pratique de la dot en France au XIX<sup>e</sup> siècle*.

des biens, par exemple. Le régime dotal est donc possible avec le Code Civil de 1804. Il disparaîtra totalement du Code Civil par la loi du 13 juillet 1965.

---

- L'article deux donne la constitution de la dot de la future épouse : « *1° cinq brebis du pays estimées ensemble quarante francs ; 2° un trousseau composé de nippes, linges et hardes<sup>11</sup> à son usage, évalués à la somme de cent cinquante francs ; 3° la somme de deux cent quarante francs* ».
  
- L'article trois apporte des précisions sur l'avance d'héritage versée à Antoinette par l'intermédiaire de Pierre SEGUI, frère aîné de la future, ayant « le pouvoir verbal » de sa mère, Anne GOUDARD. En « *avancement d'hoirie* », le chef maternel s'engage :
  - À payer la somme de quatre cents francs en trois fois, sans intérêts : la première part sera versée le 20 août suivant le mariage, la seconde, un an après, et la troisième, un an après la seconde part.
  - À livrer, à l'automne suivant le mariage, un garde-meubles en bois blanc, avec deux portes, estimé à 25 francs.
  - À donner, après la célébration, une couverture piquée et huit mètres environ de toile de ménage, le tout estimé à 24 francs.
  
- L'article quatre explique que « *les futurs époux se font donation mutuelle au survivant d'eux de l'usufruit et jouissance de tous les biens* ».

---

<sup>11</sup> Effets d'habillement.

## B. La vie d'Antoinette SEGUY avant 1833

### 1. Avec sa famille à Chastel en Haute-Loire

- **Antoinette SEGUY** est la fille de **Jean** (né le 24 août 1761<sup>12</sup> au lieu-dit de la Boiserie, commune de Chastel) et d'**Anne GOUDARD** (née le 27 avril 1772<sup>13</sup> au lieu-dit du Rouvelet, commune de Chastel) qui se sont mariés le 24 avril 1788<sup>14</sup> à Chastel en Haute-Loire. Jean est cultivateur.

---

#### *Précision géographique à propos de CHASTEL<sup>15</sup>*

Avant la Révolution Française, Chastel fait partie de la province d'Auvergne, de l'élection de Brioude, de la subdivision de Langeac et du ressort de Riom. Son église paroissiale, diocèse de Saint-Flour et archiprêtré de Langeac, était sous l'invocation de saint Pierre.

Depuis la création des départements, Chastel est situé dans le département de Haute-Loire, à la « frontière » avec le Cantal, dans le canton de Pinols, arrondissement de Brioude. Les communes de Chastel et Saint-Flour sont distantes d'environ 25 km, séparées par la forêt de la Margeride.

Treize lieux-dits et hameaux composent le village de Chastel dont celui du Rouvelet.



*Carte du site Géoportail.*

- Antoinette est la 4<sup>ème</sup> d'une fratrie de 9 enfants. *Pour reconstituer cette fratrie, j'ai tout d'abord cherché les actes de baptême à partir de 1788 puis les actes de naissance à partir de 1800, mais*

---

<sup>12</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 65.

<sup>13</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 15.

<sup>14</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 262.

<sup>15</sup> Archives départementales de Haute-Loire – Dictionnaire topographique de la Haute-Loire ; cote 3 NUM 311.

des lacunes sur le site des archives de Haute-Loire entre 1793 et 1799 ne m'ont pas permis de déterminer précisément toutes les dates. Avec les mariages de certains enfants et leur décès, j'ai pu reconstituer la famille SEGUY – GOUDARD jusqu'au décès de Jean SEGUY. Les noms des parrains et des marraines sont donnés dans les actes de baptêmes et aident également à retrouver les aïeuls.

▪ **Jean et Anne** sont les parents des enfants suivants, tous nés au Rouvelet :

1/ **Antoine SEGUY** est né et baptisé le 18 mars 1790<sup>16</sup>. Il s'appelle Antoine comme son parrain, **Antoine GOUDARD**, son bisaïeul ; sa marraine est **Catherine FAGHON**, son aïeule de la Boisserie. *Le parrain signe l'acte.* Antoine décède le 25 floréal an VIII<sup>17</sup>, soit le 15 mai 1800, au Rouvelet.

2/ **Jeanne SEGUY**, née le 23 mars, est baptisée le 24 mars 1792<sup>18</sup>. Elle s'appelle Jeanne comme sa marraine, **Jeanne PIGNOL** du Rouvelet ; son parrain est **Antoine SEGUY** de la Boisserie.

3/ **Antoine SEGUY** naît vers 1795/1796 ; il décède le 27 avril 1817<sup>19</sup> au Rouvelet alors âgé d'environ 21 ans.

4/ **Antoinette SEGUY** naît le 7 mars 1798 d'après son acte de mariage avec **Guillaume**.

5/ **Pierre SEGUI** naît le 9 pluviôse de l'an VIII, soit le 29 janvier 1800<sup>20</sup> ; il se marie avec **Marie TALAMANDIER** le 26 janvier 1831<sup>21</sup> à Rageade (15) ; il décède le 4 mars 1876<sup>22</sup> à Ferrières-Saint-Mary (15). *Pierre est le frère d'Antoinette qui est présent au moment du contrat de mariage avec Guillaume ROUDIL.*

6/ **Antoine SEGUI** naît le 22 thermidor de l'an X, soit le 10 août 1802<sup>23</sup>, et meurt le 11 nivôse de l'an XIII, soit le 1<sup>er</sup> janvier 1805<sup>24</sup>.

7/ **Marie SEGUI** naît le 5<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an XII, soit le 22 septembre 1804<sup>25</sup> ; elle se marie avec **Louis BEAUNE** à Saint-Cirgues (43) le 25 octobre 1834<sup>26</sup> ; *la date de son décès est inconnue à ce jour.*

8/ **Barthélémy SEGUY**, né le 26 janvier<sup>27</sup> 1807, meurt le 19 février de la même année<sup>28</sup>.

---

<sup>16</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 147.

<sup>17</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/2 ; vue 12.

<sup>18</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 181.

<sup>19</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/4 ; vue 74.

<sup>20</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/2 ; vue 4.

<sup>21</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Rageade ; cote 5 MI 288/2 ; vue 7.

<sup>22</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Ferrières-Saint-Mary ; cote 5 Mi 137/5 ; vue 132.

<sup>23</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/2 ; vue 54.

<sup>24</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 34.

<sup>25</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 30.

<sup>26</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Saint-Cirgues ; cote 6 E 197/6 ; vue 37.

<sup>27</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 55.

<sup>28</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 58.

**9/ Jean SEGUY** naît le 27 mai 1808<sup>29</sup>. Il se marie le 20 mai 1833<sup>30</sup> à Aubazat (43) avec **Catherine VIDAL**. Parmi les témoins, sont présents Pierre SEGUY, son frère, et Guillaume ROUDIL, son beau-frère. Il décède le 3 juin 1867<sup>31</sup> à Aubazat.

- **Jean SEGUY**, père, meurt le 10 mai 1810<sup>32</sup> au ROUVELET à l'âge de 48 ans.
- **Anne GOUDARD** se retrouve veuve à 38 ans avec de jeunes enfants dont **Antoinette** alors âgée de 12 ans. Elle se remarie avec **Antoine GIRONDE** le 21 août 1811<sup>33</sup> à Chastel. *Antoine est veuf d'Elizabeth JOB, décédée le 19 février 1808.* De cette union, naît une sœur utérine d'Antoinette, **Catherine GIRONDE**, le 25 avril 1815<sup>34</sup> au Rouvelet. Catherine se marie avec **Jean BUCHON** le 27 novembre 1844<sup>35</sup> à Saint-Mary-Le-Plain (15). *Dans l'acte de mariage, on apprend que son père, Antoine GIRONDE, est décédé le 2 septembre 1844<sup>36</sup> à Apath (63) chez son gendre.* Catherine décède le 13 septembre 1890<sup>37</sup> à Nozerolles, commune de Saint-Mary-Le-Plain.

*Je n'ai pas trouvé d'autres naissances dans les tables annuelles de Chastel.*

*Pour valider la fratrie SEGUY-GOUDARD puis GIRONDE-GOUDARD, j'ai alors tenté de consulter les recensements de cette commune. Mais les premiers registres datent de 1846.*

- À cette date, **Anne GOUDARD** habite avec son fils, **Pierre SEGUI**, et sa famille<sup>38</sup>. Lors du recensement de 1851<sup>39</sup>, elle habite toujours chez son fils Pierre. Elle meurt le 20 février 1852<sup>40</sup> au hameau du Rouvelet.

*Au décès de Jean SEGUY, en 1810, il n'y a pas non plus de tables de successions et absences numérisées sur le bureau de Pinols dont dépend la commune de Chastel.*

---

<sup>29</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 71.

<sup>30</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Aubazat ; cote 6 E 11/21 ; vue 2.

<sup>31</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Aubazat ; cote 6 E 11/26 ; vue 38.

<sup>32</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 96.

<sup>33</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 111.

<sup>34</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/4 ; vue 42.

<sup>35</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Mary-le-Plain ; cote 5 Mi 377/6 ; vue 15.

<sup>36</sup> Archives départementales du Puy-de-Dôme – État civil de Apath ; cote 6 E 7 12 ; vue 64.

<sup>37</sup> Archives départementales du Cantal – Saint-Mary-le-Plain ; cote 5 Mi 378/3 ; vue 132.

<sup>38</sup> Archives départementales de Haute-Loire – Recensement de Chastel en 1846 ; cote 6 M 92 ; vue 9.

<sup>39</sup> Archives départementales de Haute-Loire – Recensement de Chastel en 1851 ; cote 6 M 92 ; vue 17.

<sup>40</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/7 ; vue 224.



## 2. À Saint-Flour dans le Cantal

---

### Présentation de SAINT-FLOUR<sup>41</sup>



*Photo publiée en 2014 par Jief FERRATON, photographe à Saint-Flour<sup>42</sup>.*

Saint-Flour est bâtie à près de 900 mètres d'altitude sur un promontoire basaltique, appelé « **Mont Indiciac** », issu du strato-volcan de 70 km de diamètre et de 240 km de périmètre environ, qui donne son nom au département du Cantal. La **ville haute** est perchée comme un nid d'aigle. En contre-bas, le **faubourg** s'est construit avec ses rues qui « dégringolent » la pente jusqu'au « Pont-Vieux » passant au-dessus du l'Ander (ou le Lander selon les documents consultés), rivière qui sépare le faubourg.

### Antiquité

Ce promontoire basaltique semble être le lieu de naissance du christianisme dans le « haut pays des montagnes » avec l'arrivée, au V<sup>e</sup> siècle, de Florus, moine ou évêque venu de Lodève, qui s'installe sur ce mont Indiciac pour évangéliser la région. « **Sancti-Florus** » **donnera plus tard le nom de « Saint-Flour »**.

### Moyen-Âge

Au XI<sup>e</sup> siècle, Odilon de Mercœur, abbé de Cluny, est le premier prieur du monastère érigé sur ce promontoire rocheux et le seigneur féodal de la ville de Saint-Flour.



Au XIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Flour devient chef-lieu d'une prévôté dans le bailliage royal des Montagnes. Et, **en 1317**, le pape Jean XXIII décide d'ériger le prieuré en évêché : **la ville devient « cité » et l'évêque devient seigneur à la place du prieur**. *La construction de la cathédrale en pierre volcanique se terminera au XV<sup>e</sup> siècle.*

**Saint-Flour porte le titre de « capitale religieuse de la Haute-Auvergne ».**

---

<sup>41</sup> D'après l'ouvrage de Pierre Chassang, *Saint-Flour, Histoire d'une forteresse, Histoire d'une cité, Des origines au début du XXI<sup>e</sup> siècle*.

<sup>42</sup> Merci à lui pour l'utilisation de cette photo dans ce mémoire.

Pendant le Moyen-Âge, Saint-Flour compte environ 6000 habitants : c'est un gros bourg en Auvergne. Les bourgeois ont majoritairement leurs maisons en ville-haute, ville fortifiée (*on peut voir encore aujourd'hui quelques traces des remparts*). La ville se développe aussi dans les faubourgs. En effet, tout habitant ou étranger, arrivant du Languedoc ou « de France » qui voulait gagner la cité épiscopale, devait passer par le Pont-Vieux sur l'Ander. Le faubourg est alors un quartier très animé, une ville carrefour de courants linguistiques, économiques, démographiques. Sur ce pont, le trafic est intense ; il faut ensuite se « hisser » par les petites rues pour arriver à la cité en passant par l'une des portes de la ville où l'on s'acquitte de l'impôt. *La porte des Thuiles est la principale entrée dans la ville.*

*(Pour la porte et les rues qui suivent, on lit « thuile » ou « tuile » selon les documents.)*



*Porte des Thuiles, encore visible aujourd'hui.*

Pendant la Guerre de Cent Ans, la ville, trait d'union entre le pays d'oil et le pays d'oc, est souvent menacée mais jamais « prise » grâce à ses fortifications. Pourtant, le faubourg, moins protégé, subit davantage les affres de la guerre. La population diminuera d'environ 50 % principalement à cause des épidémies, véhiculées par les gens d'armes.



*La maison consulaire, aujourd'hui le musée Alfred Douët.*

**La ville est gérée par 3 consuls et 12 conseillers élus tous les ans.**

### **Époque Moderne**

L'Auvergne est rattachée au royaume de France au début du XVI<sup>e</sup> siècle et les « coutumes d'Auvergne » sont rédigées en 1510. En 1523, François 1<sup>er</sup> accorde à Saint-Flour son propre siège royal et crée des offices pour asseoir son pouvoir face à celui du seigneur-évêque.

La religion protestante progresse très peu à Saint-Flour, très attachée à sa tradition catholique. Mais, autour de la cité, des châteaux sont tenus par des seigneurs, partisans de la Réforme, venus, pour certains, du Gévaudan. Pendant les Guerres de Religion, la ville résiste et devient hostile à « l'hérétique Henri de Navarre ». Cependant, au lendemain de l'abjuration d'Henri IV, les États Généraux de Haute-Auvergne, réunis à Saint-Flour, reconnaissent le roi. Les Guerres de Religion engendrent un repli sur soi de la ville : moins de commerce, moins d'échanges, les grandes foires supprimées ou limitées, des dépenses exceptionnelles pour financer les guerres qui épuisent les habitants. Les délibérations du conseil de la ville montrent **ce déclin du commerce et de l'artisanat**, un afflux de mendiants, des récoltes médiocres, des prix en hausse. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la peste touche aussi Saint-Flour et ses résidents.

La fin des Guerres de Religion marque un tournant : Saint-Flour gagne en tranquillité mais elle perd en importance. Le rôle défensif de la cité est moins utilisé par le pouvoir royal.

**Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne sont pas non plus synonymes de prospérité** pour la « capitale » de Haute-Auvergne. En 1691 et 1692, des mauvaises récoltes se succèdent et laissent la population dans une fragilité économique et sociale avec une crise frumentaire qui l'affaiblit et qui l'expose à la disette et à la maladie. Le prix du pain flambe. Quelques années plus tard, à l'hiver 1708/1709, le gel détruit les semences, les greniers sont vidés de leurs ressources par les pillards qui spéculent sur le prix des céréales. En 1710, une nouvelle épidémie pousse Saint-Flour à instaurer une procession générale qui aura lieu chaque année avec les consuls, les conseillers, le chapitre de l'évêque et les habitants de la cité. Entre 1750 et 1770, sous le règne de Louis XV, il y a de fréquents retours périodiques à de mauvaises récoltes, des disettes, des prix qui augmentent. Les « Lumières » du XVIII<sup>e</sup> siècle ne se diffusent pas beaucoup dans la cité épiscopale. L'instruction y est sélective, beaucoup d'enfants sont laissés dans l'ignorance.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit aussi le délaissement des remparts pour « ouvrir » la ville vers l'extérieur. Le faubourg s'urbanise moins vite même si une voie de communication, plus praticable, est ouverte pour relier la ville haute et la ville basse. Les foires de la ville, au nombre de 5 au Moyen-Âge, puis 7 nouvelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, sont très fréquentées et constituent un atout commercial. Elles attirent les habitants de la région. Cependant, à la veille de la Révolution Française, la société rurale de Saint-Flour est plus divisée que jamais : les bourgeois et les marchands nantis d'une part, les autres membres du Tiers-État d'autre part.

## Révolution Française

En mars 1789, Saint-Flour accueille **l'Assemblée Générale des Trois Ordres du Haut Pays d'Auvergne** : on élit les députés qui siègeront aux États Généraux et on écrit les cahiers de doléances. En août, un comité provisoire est nommé pour gouverner la ville et une milice est créée : « la légion de Saint-Flour ». En 1793, la ville a des envies de séparatisme et le conflit avec Aurillac, qui est le chef-lieu du Cantal, la pousse à vouloir créer un département dont elle serait le chef-lieu avec Brioude (en Haute-Loire), Saint-Chély-D'Apcher (en Lozère) et Murat (dans le Cantal). *Les députés voteront contre.*

Pendant cette période trouble, où l'on veut gommer tous les signes religieux et « déchristianiser » la ville épiscopale, le nom des rues, des portes et même de la ville seront changés : Saint-Flour sera appelée « Fort Cantal », « Fort Libre » ou « Mont Flour ». *Mais cela ne durera pas et Saint-Flour retrouvera son nom.* Un évêque constitutionnel est élu, il est assisté de 12 vicaires épiscopaux. Les prêtres réfractaires se cachent. *La « guerre » entre le clergé réfractaire et le clergé constitutionnel durera jusqu'en 1801, date du concordat signé entre Bonaparte et le Pape Pie VII qui rétablira la « paix » religieuse.*

La Révolution Française n'a pas amené la prospérité à Saint-Flour qui se déclare toujours au bord de la disette en 1794.

## Époque contemporaine

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque le retour d'une paix ; pourtant Saint-Flour reste isolée dans ce pays montagneux. La commune conserve le titre de « capitale religieuse » du Cantal mais elle va se tenir à l'écart du développement industriel : les nobles craignent l'accroissement de la masse ouvrière, pour des raisons politiques. Napoléon 1<sup>er</sup> décrète Saint-Flour, sous-préfecture du Cantal. *La bataille contre Aurillac est définitivement perdue. Malgré cela, elle restera capitale judiciaire jusqu'en 1958.*

Pour développer le trafic de voyageurs et de marchandises, une gare est construite au faubourg avec l'arrivée du chemin de fer. Pour relier Paris à Béziers, Gustave Eiffel et son ingénieur, Léon Boyer, imaginent un pont, **le viaduc de Garabit**, construit entre 1880 et 1884, à une quinzaine de kilomètres de Saint-



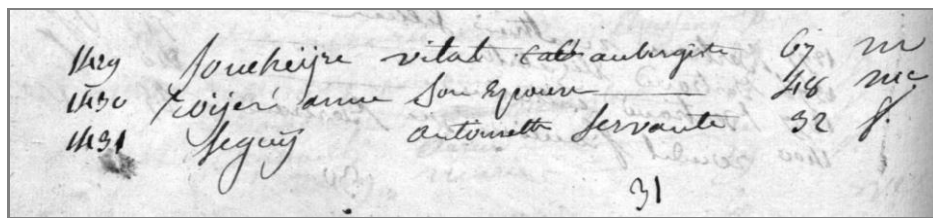
Imp. Photo. A. G. F. 1884, 35, rue Soliman, Paris.  
VUE GÉNÉRALE LORSQUE LE MONTAGE ÉTAIT ARRIVÉ AU PANNEAU 11

Flour, surplombant la Truyère. *Cette ligne ferroviaire contribuera à désenclaver la ville et permettra l'extension des faubourgs mais accélèrera aussi l'exode rural vers Clermont-Ferrand et vers Paris, désormais plus accessibles.*

Saint-Flour traversera le XX<sup>e</sup> siècle et ses conflits mondiaux. La cité paiera un lourd tribut lors de la Première Guerre Mondiale avec de nombreux sanflorains « morts pour la France ». La Seconde Guerre Mondiale verra, comme partout en France, des partisans de Pétain, mais aussi des résistants : en particulier, René AMARGER, journaliste, et Louis MALLET, médecin, qui créeront les Mouvements Unis de la Résistance (MUR) sur la région de Saint-Flour. Louis MALLET et ses deux fils seront arrêtés et fusillés par les Allemands en juin 1944.



- **Antoinette** est née le 7 mars 1798. Elle est probablement restée avec sa mère et son beau-père au Rouvelet jusque dans les années 1830. Comme l'indique l'acte de son mariage avec Guillaume, elle demeure depuis environ 4 ans à Saint-Flour quand elle convole en justes noces en 1833. Elle arrive donc autour de 1830 dans le siège du diocèse pour travailler comme servante chez **Vital SOUCHEYRE**, aubergiste au faubourg, et **Anne ROYER**, son épouse. Le recensement de 1831<sup>43</sup> à Saint-Flour confirme cette information donnée dans le contrat de mariage.

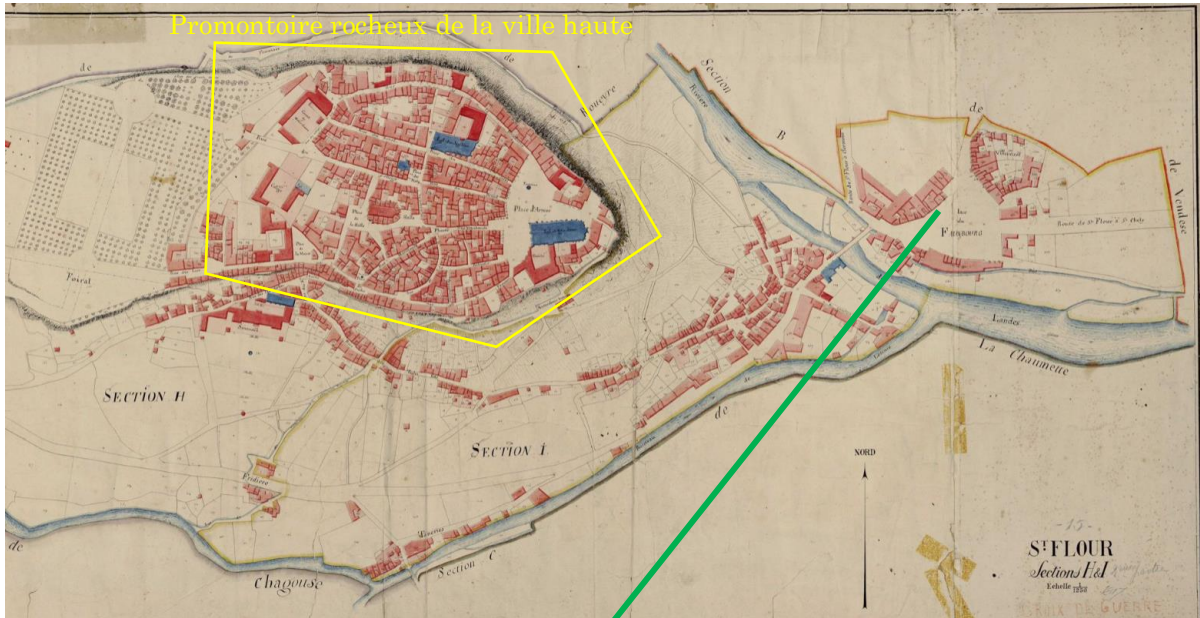


<b>Transcription</b>			
1429	Soucheyre Vital aubergiste	67	m[onsieur]
1430	Royer Anne son épouse	48	m[adam]e
1431	Seguy Antoinette servante	32	f[ille]

<sup>43</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour de 1831 ; cote 3 NUM 190 ; vue 125.



- Le registre cadastral<sup>44</sup> de Saint-Flour, consulté aux archives municipales, précise qu'en 1925, Vital SOUCHEYRE est propriétaire d'une maison au faubourg, section I, numéro 414, dont voici la localisation avec le cadastre napoléonien<sup>45</sup> de 1817 :



- Antoinette SEGUY vivait probablement ici, au cœur du faubourg de Saint-Flour.

<sup>44</sup> Voir annexe n°4.

<sup>45</sup> Archives départementales du Cantal – Cadastre napoléonien de Saint-Flour ; cote 3 NUM 1280/16.

## C. La vie de Guillaume ROUDIL avant 1833

### 1. Avec sa famille à Saint-Georges

- **Guillaume ROUDIL est le fils de Jean** (né vers 1750) et de **Jeanne RIVET** (née le 19 avril 1753<sup>46</sup> au lieu-dit de Piniargues, commune de Talizat (15)) qui se sont mariés le 14 janvier 1777<sup>47</sup> à Saint-Georges.

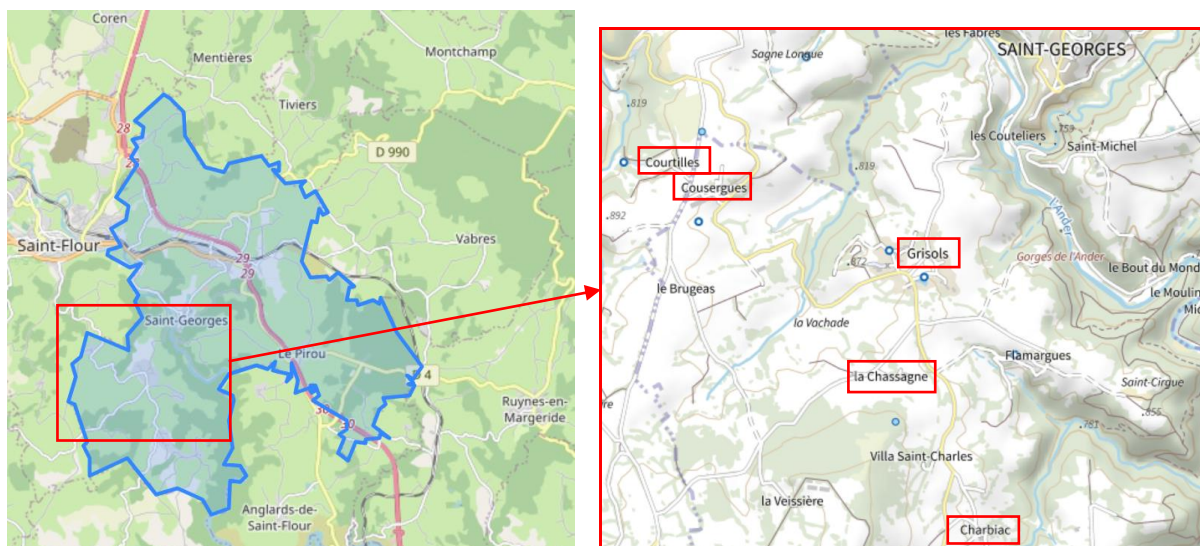
---

#### *Précision géographique à propos de SAINT-GEORGES<sup>48</sup>*

Avant la Révolution Française, Saint-Georges était de la Province de Haute Auvergne, du diocèse, de l'élection et de la subdélégation de Saint-Flour. Une partie des hameaux était régie par le droit écrit, une autre partie par le droit coutumier. Il y avait 4 justices différentes dans cette paroisse : celle de Saint-Georges, de Broussadel, du prieuré de Saint-Michel et de Varillettes.

Depuis 1790, Saint-Georges se situe dans le Cantal et dépend du canton nord et de l'arrondissement de Saint-Flour. C'est une commune essentiellement rurale à 4 km de Saint-Flour.

Une trentaine de hameaux et lieux-dits composent la commune de Saint-Georges dont : Charbiac, La Chassagne, Cousergues, Grisols (ou Grizols). *Courtilles est un hameau de la commune de Saint-Flour.*



*Carte de la commune de Saint-Georges provenant de Géoportail.*

---

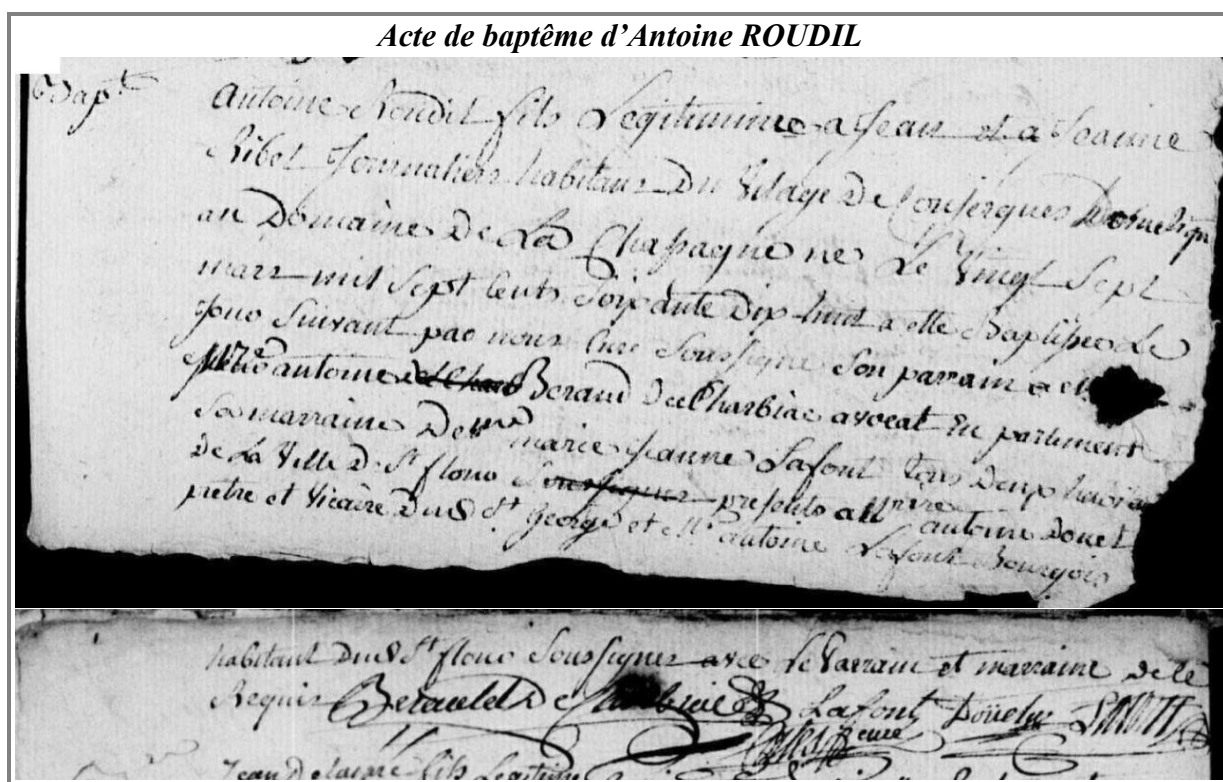
<sup>46</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Talizat ; cote 5 Mi 420/3-b ; vue 262.

<sup>47</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 175.

<sup>48</sup> De Chazelles P. (1978). *Saint-Georges*. Dictionnaire statistique du département du Cantal de 1855, troisième volume, p. 449-454 et Dictionnaire topographique du Cantal, BnF Gallica.

- **Guillaume** est le dernier d'une fratrie de 10 enfants. *Valider cette fratrie n'a pas été aisé car peu d'outils étaient disponibles. Les recensements sur la commune de Saint-Georges ne débutent qu'en 1896 aux archives départementales, et la mairie de Saint-Georges n'a pas retrouvé, à ce jour, les registres précédents. D'autre part, les tables de successions et absences sur le bureau de Saint-Flour commencent en 1825, date postérieure aux décès des parents.*

1/ **Antoine ROUDIL** naît le 27 mars 1778<sup>49</sup> au lieu-dit de Cousergues et il est baptisé le lendemain. *Il me paraît intéressant de consulter et de transcrire l'acte de baptême d'Antoine car il nous apprend des éléments de vie de Jean ROUDIL et Jeanne RIVET.*



**Transcription de cet acte de baptême**

[Bapt[ème]]<sup>50</sup>

[1] Antoine Roudil, fils à légitimime à Jean et à Jeanne

[2] Rivet, journaliers, habitans du vilage de Cousergues, domestiques

[3] au domaine de La Chassagne, né le vingt sept

[4] mars mil sept cents soixante dix huit, a etté baptisée le

[5] jour suivant par nous curé soussigné. Son parrain a été

<sup>49</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 183.

<sup>50</sup> Mention marginale.

[6] m[ait]re Antoine ~~de Charb~~ Béraud de Charbiac, avocat en parlement ;  
 [7] sa marraine, de[moise]lle Marie Jeanne Lafont, tous deux habitans  
 [8] de la ville de S[ain]t Flour soussignés. Présents m[on]seign[eur] Antoine Douet,  
 [9] prêtre et vicaire dud[it] S[ain]t George et m[aitr]e Antoine Lafont bourgeois,  
 [10] habitant dud[it] S[ain]t Flour, soussignés avec le parrain et marraine de ce  
 [11] requis.  
 [12] Béraud et de Charbiac. Lafont. Doüet. Lafont.  
 Costes, curé.

**2/ Guillaume ROUDIL**, né le 10 avril, est baptisé le 11 avril 1779<sup>51</sup> au lieu-dit de Grisols.

*Je n'ai pas trouvé d'acte de décès de Guillaume, né en 1779, alors qu'un deuxième Guillaume nait en 1781. Pourtant, il existe un acte de décès d'un enfant âgé de 20 mois, nommé Antoine ROUDIL, le 23 mars 1780<sup>52</sup> au lieu-dit de Grisols. Mais un mariage a lieu à Montchamp (15) le « 30 vendémiaire 1806<sup>53</sup> » entre Antoine ROUDIL, fils de Jean et Jeanne RIVET, et Marguerite CHAZARIN. Antoine est alors âgé de 27 ans. Il serait né vers 1779.*

*De plus, dans les actes suivants (en particulier les contrats de mariage), on parle de Guillaume, 1<sup>er</sup> du nom, celui qui suit, et Guillaume, 2<sup>nd</sup> du nom, le dernier de la fratrie.*

*J'en conclus donc que : soit l'acte de décès du 23 mars 1780 est celui de Guillaume nommé précédemment, soit Antoine, est bien décédé à l'âge de 20 mois, et l'enfant Guillaume a été appelé communément « Antoine ».*

**3/ Guillaume ROUDIL, 1<sup>er</sup> du nom**, né le 17 mars, est baptisé le 18 mars 1781<sup>54</sup> au hameau de Cussaguet ; il se marie avec **Catherine JULHE** le 11 août 1813<sup>55</sup> à Saint-Flour en présence de **Jean** (28 ans) et **Guillaume** (21 ans), ses frères ; il meurt le 21 mars 1850<sup>56</sup> au hameau de Fraissinet, commune de Saint-Flour.

**4/ Jeanne ROUDIL** nait le 23 mars 1782<sup>57</sup> au lieu-dit de Cussaguet. Elle est baptisée le jour suivant. *La date de son décès n'a pas été trouvée à ce jour.*

**5/ Catherine ROUDIL** est née et baptisée le 1<sup>er</sup> mars 1784<sup>58</sup> au lieu-dit de Charbiac ; elle se marie avec **Jean LOMBARD** le 21 janvier 1807<sup>59</sup> à Saint-Georges. *De leur union, naîtra en 1810 un garçon nommé Guillaume LOMBARD qui apparaîtra à nouveau dans*

<sup>51</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 192.

<sup>52</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 203.

<sup>53</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Montchamp ; cote 5 MI 235/6 ; vue 48.

<sup>54</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 207.

<sup>55</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 MI 347/2 ; vue 36.

<sup>56</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 MI 352/2 ; vue 293 ; acte n°43.

<sup>57</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 215.

<sup>58</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 230.

<sup>59</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/3 ; vue 81.



*la descendance de Guillaume et Antoinette. Elle décède le 14 mars 1829<sup>60</sup> à Cousergues. Dans l'acte de naissance de Catherine, on apprend que Jean ROUDIL et Jeanne RIVET sont devenus métayers du domaine du seigneur de Charbiac.*

**6/ Jean ROUDIL, 1<sup>er</sup> du nom**, né le 19 juillet 1785<sup>61</sup> au lieu-dit de Charbiac, est baptisé le lendemain. Il se marie avec **Marie FERRAND** le 6 septembre 1825<sup>62</sup> à Saint-Flour. Il meurt le 20 mai 1840<sup>63</sup> à Cousergues. *La date de son décès est confirmée dans l'acte de mariage de sa fille, Anne ROUDIL, qui s'unit à Guillaume BOREL le 4 août 1858 à Saint-Georges. Sur l'acte de décès, Jean est surnommé « Pierreamant ».*

**7/ Louize ROUDIL** est née et baptisée le 2 février 1787<sup>64</sup> à Charbiac ; elle meurt le 29 octobre 1822<sup>65</sup> à Cousergues. Elle est restée célibataire.

**8/ Jeanne ROUDIL** est née et baptisée le 4 août 1788<sup>66</sup> à Charbiac ; elle se marie avec **Antoine JOB** le 5 juillet 1826<sup>67</sup> à Saint-Flour ; elle décède le 6 mai 1862<sup>68</sup> à Cousergues.

**9/ Jean ROUDIL, 2<sup>nd</sup> du nom**, naît le 27 août 1790<sup>69</sup> à Charbiac et il est baptisé le jour même. Il se marie avec **Marguerite GISSON** le 1<sup>er</sup> juin 1814<sup>70</sup> à Alleuze (15) et décède le 28 décembre 1852<sup>71</sup> à Villedieu (15).

**10/ Guillaume ROUDIL, 2<sup>nd</sup> du nom**, naît le 7 février 1792<sup>72</sup> à Charbiac.

*L'acte de naissance contredit la date de naissance donnée dans l'acte de mariage avec Antoinette SEGUY. Cela confirme la confusion expliquée précédemment.*

- À la lecture des actes de naissance de la fratrie ROUDIL – RIVET, on peut découvrir le métier des parents : ils sont « journaliers, domestiques au domaine de la Chassagne » en 1778, puis « journaliers à Grisols » en 1779, « métayers au hameau de Cussaguet »



<sup>60</sup> Archives départementales du Cantal – Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 213.

<sup>61</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 239.

<sup>62</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 MI 347/4 ; vue 90 ; acte n°28.

<sup>63</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 MI 355/3 ; vue 286.

<sup>64</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 252.

<sup>65</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 167.

<sup>66</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 262.

<sup>67</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 MI 347/4 ; vue 140 ; acte n°19.

<sup>68</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 MI 355/4 ; vue 47 ; acte n°10.

<sup>69</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 271.

<sup>70</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Alleuze ; cote 5 MI 6/2 ; vue 194 ; acte n°2.

<sup>71</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Villedieu ; cote 5 MI 470/4 ; vue 270.

<sup>72</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/4 ; vue 286.

en 1781, « métayers au domaine du seigneur de Rochemaure de Charbiac » ou « du seigneur Béraud de Charbiac » à partir de 1784.

---

### **Les BÉRAUD de CHARBIAC<sup>73</sup>**

Des recherches dans l'armorial d'Hozier (établi en 1696 sur ordre de Louis XIV) m'ont permis de trouver les armoiries de Jean Béraud, seigneur de Rochemore, assesseur, civil et criminel, au bailliage du royal siège et prévôté de Saint-Flour, que l'on blasonne ainsi : **« D'azur à un croissant d'argent, et un chef cousu de gueules aux deux étoiles d'or. »**



Des documents privés, confiés aux archives départementales, établissent la généalogie de la famille Béraud de Charbiac, seigneurs de Rochemore : Antoine Béraud de Charbiac, parrain du premier enfant du couple ROUDIL – GOUDARD, est un descendant de Jean Béraud.

---

- Dans l'acte de mariage de **Guillaume ROUDIL, 1<sup>er</sup> du nom**, avec **Catherine JULHE**, on peut lire que **Jean ROUDIL**, son père, est décédé le 2 septembre 1792<sup>74</sup> à Charbiac et **Jeanne RIVET**, sa mère, est décédée le 1<sup>er</sup> pluviôse de l'an XIII<sup>75</sup> (soit le 21 janvier 1805) à Cousergues.

*Le village de Cousergues est situé dans la commune de Saint-Georges et pourtant, j'ai trouvé l'acte de décès dans la commune de Saint-Flour.*

## **2. Avec Jeanne DELMAS, sa première épouse**

- En 1813, **Guillaume ROUDIL, 2<sup>nd</sup> de nom**, alors âgé de 21 ans, est cultivateur à Cousergues et **Jeanne DELMAS** est cultivatrice à Grisols. Ils s'unissent le 4 août 1813<sup>76</sup> à Saint-Georges après avoir passé un contrat de mariage le 26 juillet 1813<sup>77</sup> chez maître PASSENAUD Fils, notaire à Saint-Flour.
- **Jeanne et Guillaume** vivent à Grisols où naissent leurs enfants :

---

<sup>73</sup> Archives départementales du Cantal – cote 1 MI 122/1 ; Archives Béraud de Charbiac (XVIIe – XIXe siècles).

<sup>74</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 637/4 ; vue 249.

<sup>75</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 351/1 ; vue 155.

<sup>76</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/3 ; vue 157.

<sup>77</sup> Archives départementales du Cantal – Notaire Passenaud Fils ; cote 3 E 264/405.



1/ **Françoise ROUDIL** naît le 30 janvier 1816<sup>78</sup> et décède au même lieu le 15 mai 1833<sup>79</sup> à l'âge de 17 ans.

2/ **Antoine ROUDIL** naît le 27 avril 1819<sup>80</sup> et décède le 27 mars 1848<sup>81</sup> à Saint-Flour à l'âge de 29 ans en étant resté célibataire.

3/ **Jeanne ROUDIL** naît le 21 mars 1824<sup>82</sup> et décède au même lieu le 11 février 1836<sup>83</sup> à l'âge de 12 ans.

4/ **Jean ROUDIL** naît le 16 juin 1828<sup>84</sup>. Il se marie une première fois avec **Anne CLÉMENT** le 12 février 1851<sup>85</sup> à Chaliers (15), mais celle-ci décède le 6 septembre 1851<sup>86</sup> à Grisols, quelques mois à peine après leur mariage. Il se remarie, très rapidement, le 23 octobre 1851<sup>87</sup> à Ruynes-en-Margeride (15) avec **Madeleine LECLERC**, fille d'**Auguste LECLERC**, gendarme à Ruynes, et d'**Éléonore NOLLET**. De cette union, naîtront 6 enfants : Philippe Auguste, Amélie, Marguerite, Pierre, Marie Éléonore, Amélie Henriette. Il meurt le 17 novembre 1902<sup>88</sup> à Grisols.

- À la lecture des actes de naissance des enfants, on apprend que Guillaume est « cultivateur à Grisols » puis « propriétaire à Grisols ».
- Cette fratrie est validée par l'acte de décès<sup>89</sup> de la mère, **Jeanne DELMAS**, daté du 28 mai 1832, où il est mentionné qu'elle « *est décédée dans sa maison sise au susdit lieu de Grisols, ce jourd'hui vingt huit mai, deux heures après midi, âgée de quarante ans, laissant quatre enfants* », mais aussi par sa déclaration de succession établie le 19 novembre 1832<sup>90</sup>. On apprend, dans cette déclaration de succession, que **Jeanne DELMAS** a établi un testament le 23 mai 1832<sup>91</sup> chez **maitre ACHALME** dont voici la transcription :

---

<sup>78</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 27.

<sup>79</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 241.

<sup>80</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 51.

<sup>81</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 352/2 ; vue 207.

<sup>82</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 87.

<sup>83</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 260.

<sup>84</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 120.

<sup>85</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Chaliers ; cote 5 MI 81/3 ; vue 286.

<sup>86</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 363.

<sup>87</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Ruynes-en-Margeride ; cote 5 Mi 305/3 ; vue 273.

<sup>88</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/4 ; vue 343 ; acte n°21.

<sup>89</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 233.

<sup>90</sup> Voir annexe n°5.

<sup>91</sup> Voir annexe n°5.

### **Transcription**

[1] Pardevant m[aitr]e Pierre Achalme, notaire à la résidence  
[2] de Saint-Flour, chef-lieu judiciaire du département du Cantal,  
[3] soussigné, et en présence de quatre témoins cy-après nommés et  
[4] qualifiés.

[5] Fut présente

[6] Jeanne Delmas, épouse de Guillaume Roudil,  
[7] de l'état d'agriculteur, propriétaire, habitante du lieu de  
[8] Grizol, commune de Saint-George.

[9] Laquelle, malade de corps mais saine d'esprit, ainsi  
[10] qu'il a apparu à nous dit notaire et aux dits témoins, a  
[11] dit avoir requis notre transport audit Grizol pour nous prier  
[12] de recevoir son testament et disposition de dernière volonté ;  
[13] à quoi nous dit notaire adhérant ladite Delmas, nous a  
[14] dicté de sa propre, en présence desdits témoins, son testament  
[15] ainsi qu'il suit ; en conséquence, elle a dit :

[16] Je donne et lègue à Guillaume Roudil, mon  
[17] mari, demeurant audit Grizol, la jouissance et usufruit  
[18] de l'universalité de tous les biens meubles et immeubles  
[19] qui composeront ma succession à l'époque de mon décès ou  
[20] qui devront y être réunis pour par lui les recueillir après mon  
[21] dit décès et en jouir, faire, user et disposer comme bon lui  
[22] semblera, sans être tenu de donner caution, entendant  
[23] bien formellement d'en disperser mais sous la condition  
[24] que, mon mari convolant en secondes noces, la donation que  
[25] je viens de lui faire, sera révoquée dès le jour de la survenance  
[26] d'enfant de son second mariage et sy ayant pas d'enfant,  
[27] elle vaudra jusqu'à son décès.

[28] Tel est mon testament, je révoque tous ceux que je peux  
[29] avoir fait, pour m'en tenir au présent comme contenant  
[30] mes dernières volontés.

[31] Ce testament a été ainsi dicté en présence des dits  
[32] témoins, par la testatrice au notaire soussigné qui l'a écrit  
[33] de sa main ; il en a été par lui donné lecture à ladite testatrice,

[34] en présence des dits témoins. Laquelle lecture elle a déclaré avoir  
[35] bien entendue et comprise et persister dans son dit testament,  
[36] toujours en présence des dits témoins.

[37] Fait et passé au dit lieu de Grizol en la demeure  
[38] de la testatrice, dans la cuisine et au-devant de son lit.

[39] L'an mil huit cent trente deux et le vingt trois du

[40] mois de mai avant midi, en présence des dits témoins

[41] qui sont Antoine Roux, Martin Esbrat, Jean Douët,

[42] tous trois agriculteurs domiciliés et habitans dudit lieu de Grizol,

[43] et de Jacques Bonnefoi, potier de terre, originaire des Olierres,

[44] département de l'Ardèche, habitant et domicilié depuis environ

[45] douze ans audit lieu de Grizol, tous quatre témoins

[46] requis, lesquels ont assisté au présent testament depuis

[47] le commencement jusqu'à la fin, lecture faite de tout, de

[48] nouveau ; les dits Roux, Esbrat et Bonnefoi ont signé après

[49] que ledit Douët, autre témoin, et la testatrice ont déclaré ne

[50] savoir signer, tous deux de ce interpellés séparément par le notaire,

[51] qui a signé, après la lecture du tout.

[52] Bonnefoi.                      Roux.                      Esbrat.

[53]                                      P. Achalme,

[54]                                      N[otair]e.

## D. Leurs destinées à partir du 17 avril 1833

- **Antoinette SEGUY** et **Guillaume ROUDIL** habitent au hameau de Grisols. Antoinette accouche de son premier enfant, **Anne**, le 18 mars 1834<sup>92</sup> au Rouvelet, commune de Chastel, chez son frère, Pierre SEGUI. Quand leur second enfant, **Antoine**, naît le 8 septembre 1836<sup>93</sup> à Grisols, Guillaume est alors « thuilier ». Puis la famille habite à Courtilles qui appartient à la commune de Saint-Flour, hameau limitrophe de Saint-Georges. Et **Jeanne** y naît le 2 août 1839<sup>94</sup>.

*J'ai eu quelques difficultés à reconstituer cette fratrie. J'ai tout d'abord cherché dans les tables des communes de Saint-Georges et Saint-Flour, dans lesquelles j'ai trouvé les naissances d'Antoine et Jeanne. Puis en consultant les recensements et surtout la déclaration de succession de Guillaume Roudil, le père, j'ai découvert une autre enfant de la fratrie nommée Anne. Après moultes recherches inabouties et sur les conseils de M. Cosson, j'ai retrouvé sa naissance à Chastel, commune de naissance d'Antoinette SEGUY où elle a accouché chez son frère.*

---

### Présentation de GRISOLS (ou GRIZOLS), terre de potiers et tuiliers<sup>95</sup>

L'argile, présente à Grisols, a permis aux habitants du hameau et de Saint-Flour de développer des métiers de l'artisanat : on découvre des potiers en nombre au XVII<sup>e</sup> siècle ainsi que des tuiliers. *Certains venaient de loin pour utiliser cette argile.*



*Carte géologique de la commune où l'on observe la terre argileuse de Grisols.  
(Zone jaune notée arg. sur la carte.)*

<sup>92</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/6 ; vue 25 ; acte n°8.

<sup>93</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 188 ; acte n°21.

<sup>94</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 344/3 ; vue 321 ; acte n°119.

<sup>95</sup> D'après l'ouvrage de Jean-Claude ROC, *Grizols, Saint-Flour. La terre, l'eau et le feu des potiers et des tuiliers.*

Les potiers et tuiliers s'approvisionnaient en argile à Grisols. Certains habitaient et fabriquaient dans le hameau ; d'autres vivaient à Saint-Flour, principalement dans les rues des Tuiles haut et des Tuiles bas. Ils utilisaient des petits fours individuels dans chaque maison pour fabriquer des pots, des vases, des tasses, des conduites d'eau pour les fontaines, des tuiles pour les toitures des maisons, des briques, ... Ils vendaient le produit de leur production sur le rebord des grandes fenêtres des maisons que l'on observe encore aujourd'hui. *Le premier potier connu de Saint-Flour habite à la porte du Thuile à Saint-Flour en 1467. La dernière briqueterie a fermé ses portes en 2013 à Grisols.*



- 
- En 1841<sup>96</sup>, **Guillaume**, fermier, et **Antoinette** vivent au hameau de Courtilles, commune de Saint-Flour, avec **Antoine** et **Jean**, les enfants de Guillaume de son premier mariage (Françoise et Jeanne étant décédées), et avec **Anne**, **Antoine** et **Jeanne**, leurs enfants. **Pierre ROUDIL**, cultivateur, âgé de 60 ans, oncle de Guillaume, et Jeanne, une servante âgée de 26 ans, habitent avec eux.
  - En 1846<sup>97</sup>, **Guillaume** et **Antoinette** vivent toujours au hameau de Courtilles avec Anne, Antoine et Jeanne, leurs enfants. Il y a aussi **Pierre GOUDARD**, 60 ans, oncle d'Antoinette SEGUY ; il est « bouvier » (*personne gardant et conduisant les bœufs lors des travaux agricoles tels que charroyages et labours*).

Les enfants, issus de son premier mariage, ne sont pas recensés à Courtilles, pourtant ils y vivent : Antoine, né en 1819, décède le 27 mars 1848. Dans sa déclaration de succession, il est précisé qu'il habite à Courtilles. Pour Jean, né en 1828, c'est plus mystérieux : les bans

---

<sup>96</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour de 1841 ; cote 3 NUM 190 ; vue 175.

<sup>97</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour de 1846 ; cote 3 NUM 190 ; vue 164.

de son premier mariage avec Anne CLÉMENT, du 2 février 1851, indiquent qu'il vit à Saint-Flour, hameau de Courtilles, alors que pour son second mariage, avec Madelaine LECLERC en octobre 1851, il vit à Saint-Georges, hameau de Grizols, où il est propriétaire.

*Les recensements de Saint-Georges n'étant disponibles qu'à partir de 1896, il ne m'a pas été possible de vérifier ces informations.*

- Selon l'acte de décès, **Guillaume** meurt, à l'âge de 58 ans, le 19 septembre 1850<sup>98</sup> au hameau de Gidour, commune de Ruynes, où il est fermier. Selon les tables des successions et absences<sup>99</sup> ou la déclaration de succession<sup>100</sup>, il meurt le 19 août 1850.

**Table des successions et absences**

INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENS, ALPHABÉTIQUEMENT.						INDIQUER si le décédé ou l'absent est célibataire, veuf ou marié, et s'il a des enfants.	APPOSITIONS DE SCELLÉS. DATE de l'enregistrement.	LEVÉS DE SCELLÉS. DATE de l'enregistrement.	TUTELLES ET CURATELLES. DATE de l'enregistrement.
NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	ÂGES.	DATES des décès ou de l'envoi en possession.				
Roudil	Guillaume	Cult[ivateur]	Grizols (Saint-Georges)		19 Août 1850 Saint-Ruynes	marié à Madelaine Leclerc			

**Successions et Absences.** [ 1<sup>re</sup> Partie, N° 51. ]

INVENTAIRES.		VENTES DE MEUBLES.		SEMÉIO du sommaire, sous lequel l'article a été relevé.	DATES des déclarations des successions, dons ou legs.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMURES DES HÉRITIERS, donataires ou légataires (non alphabétiquement).	BIENS DÉCLARÉS.			OBSERVATIONS, dans lesquelles on indiquera, soit la date du certificat d'indigence, s'il n'existe pas de biens, soit celle du renvoi de l'article, si la personne décédée avait son domicile hors de l'arrondissement du bureau.
DATE de l'enregistrement.	MONTANT de l'évaluation.	DATE de l'enregistrement.	MONTANT de la vente.				VALEUR du mobilier, argent, rentes et créances.	REVENUS des immeubles.	SITUATION des immeubles.	
					21 Juin 1850	Des enfants et so...	12.87	Grizols		

### Transcription

#### INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENS, ALPHABÉTIQUEMENT.

**NOMS.** ROUDIL

**PRÉNOMS.** Guillaume

**PROFESSIONS.** Cult[ivateur]

**DOMICILES.** Grizols (Saint-Georges)

**ÂGES.** —

<sup>98</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Ruynes-en-Margeride ; cote 5 Mi 306/2 ; vue 91.

<sup>99</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3Q 9435 ; vue 161.

<sup>100</sup> Archives départementales du Cantal – Registres des déclarations de mutation par décès ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3Q 8937 ; folio 132 ; acte n°330. Annexe n°6.



**DATES des décès ou de l'envoi en possession.** 19 août 1850 *Gidour (Ruines)*

**INDIQUER le décédé ou l'absent est célibataire, veuf ou marié, et s'il a des enfants.**

*Marié à Antoinette (Seguy)*

**DATES des déclarations de successions, dons ou legs.** 21 mars 1851

**NOMS, PRENOMS ET DEMEURES DES HERITIERS, donataires ou légataires (*non alphabétiquement*).** *Ses enfants et sa veuve*

**BIENS DÉCLARÉS.**

**REVENUS des immeubles.** 42.87

**SITUATIONS des immeubles.** *Grizols et S[ain]t-Flour.*

- Au moment de son décès, **Guillaume** semble être propriétaire d'une maison dans le quartier de l'hôpital vieux à Saint-Flour, maison dans laquelle il est légitime de penser qu'**Antoinette** choisit de vivre comme cela est mentionné dans la déclaration de succession de son défunt époux et attesté par le recensement de 1851<sup>101</sup>.

*Je cherche alors à déterminer où se situe précisément cette maison du quartier de l'hôpital vieux, rue des tuiles bas, à Saint-Flour. Aux archives municipales de Saint-Flour, la consultation des registres cadastraux me pose un problème : il n'y a pas de ROUDIL Guillaume, propriétaire à Saint-Flour. Grâce au recensement de 1851 et avec l'aide de l'archiviste, nous retrouvons le numéro de la maison : il s'agit du numéro 100 ; maison dans laquelle vivent aussi Hugues VEDRINES, tisserand, et sa femme, Marguerite TALES. Dans le registre cadastral, Hugues VEDRINES apparaît bien propriétaire d'une partie du 1<sup>er</sup> étage d'une maison.*

*Registre cadastral de Saint-Flour*

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des propriétaires et usufruitiers.	ANNÉE de la muta- tion.	INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE		REVENU		FOLIOS de la MATRI- ce d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis
		de la section.	du numéro du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par parcelle.	TOTALE.	par parcelle.	
<i>VEDRINES, Hugues rue des tuiles</i>		<i>L</i>	<i>23</i>	<i>rue des tuiles</i>	<i>Saint-Flour 1<sup>er</sup> étage</i>			<i>4 4 4</i>	

<sup>101</sup> Arch. dép. du Cantal – Recensement de Saint-Flour de 1851 ; cote 3 NUM 190 ; vue 145. Voir annexe n°7.

### *Transcription*

**NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des propriétaires et usufruitiers.**

*VEDRINES, Hugues – rue des tuiles*

**INDICATION**

**de la section. I**

**du numéro du plan. 23**

**DES CANTONS ou lieux dits. rue des tuiles**

**DE LA NATURE de la propriété. Partie du 1<sup>er</sup> étage**

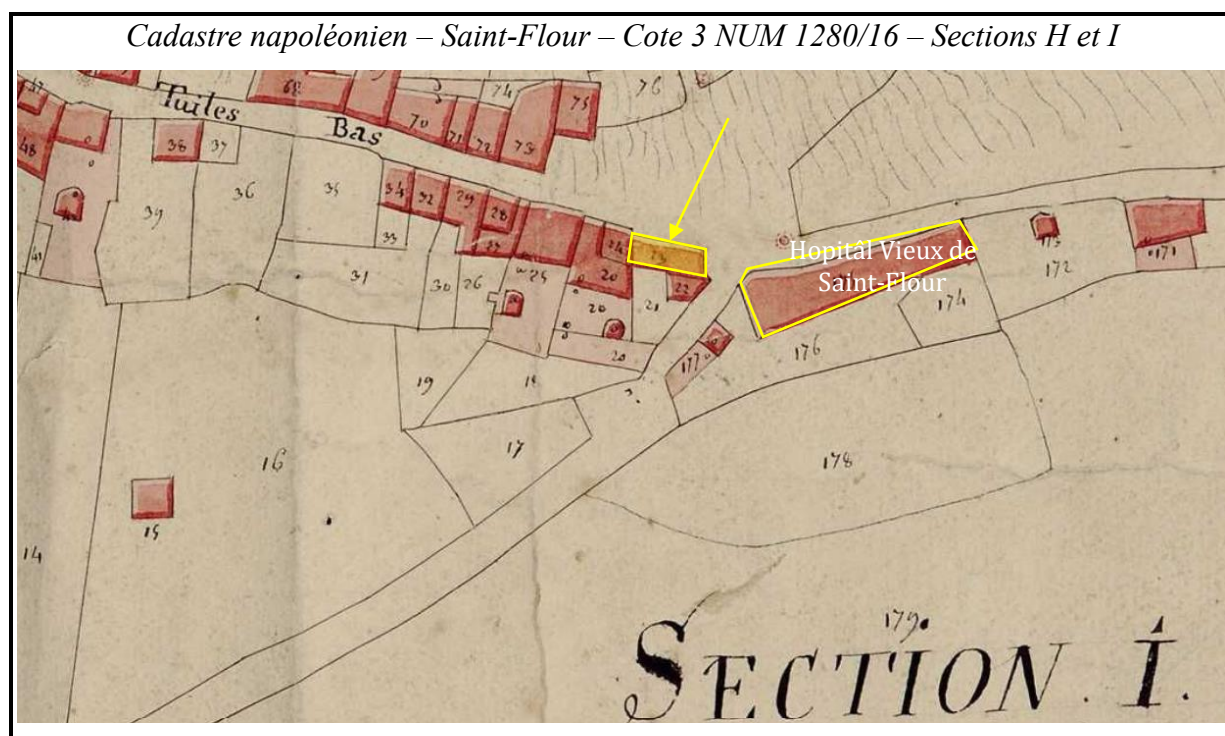
**REVENU**

**par parcelle. 4**

**TOTAL 4**

*Grâce à l'état des sections<sup>102</sup>, avec la section I et le numéro 23, nous déterminons alors les autres propriétaires de la maison : Barthélemy ROLLAND est propriétaire du sol et de la maison et Jacques BARTOMEUF, d'une autre partie du premier étage. Là encore, le nom de Guillaume ROUDIL n'apparaît pas.*

*Nous repérons enfin la bâtisse dans le cadastre napoléonien<sup>103</sup> là où, je pense, a vécu Antoinette SEGUY jusqu'à sa mort.*



<sup>102</sup> Voir annexe n°7.

<sup>103</sup> Archives départementales du Cantal – Cadastre napoléonien de Saint-Flour ; cote 3 NUM 1280/16.

*Aux archives départementales, je consulte les registres « 4 Q » concernant les transcriptions et inscriptions de Guillaume ROUDIL : le 27 février 1843<sup>104</sup>, il a effectivement acquis une maison rue des Tuiles « pour faire emploi des deniers dotaux d'Antoinette SÉGUY, son épouse, à ce présent et acceptant ». Mais après des recherches dans le cadastre de la commune de Saint-Flour, cela ne correspond pas exactement à la maison déterminée précédemment avec le recensement. Et le nom de Guillaume ROUDIL ou celui d'Antoinette SEGUY sont introuvables dans les registres cadastraux.*

- Le 19 septembre 1853<sup>105</sup>, **Antoinette SEGUY** meurt à Saint-Flour, « dans son habitation, rue des Tuiles bas, quartier de l'hôpital vieux » comme l'indique son acte de décès. Ses enfants sont encore mineurs : **Anne est âgée de 19 ans, Antoine de 17 ans et Jeanne de 14 ans.**

*Malgré l'aide des membres de l'APROGEMERE du Cantal et des personnels des archives départementales d'Aurillac, nous n'avons pu trouver un acte de tutelle en série U (justice de paix) qui aurait permis de savoir où furent placés les enfants au décès de leur mère. Je les ai localisés, par la suite, grâce à leur mariage et/ou les recensements, et un peu aussi grâce à la chance.*

---

<sup>104</sup> Arch. dép. du Cantal – Répertoire des hypothèques du bureau de Saint-Flour ; cote 4 Q 5739 ; vol. 111 ; art. 93.

<sup>105</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 352/3 ; vue 78 ; acte n°138.



## II. Les enfants d'Antoinette et Guillaume

Les consignes du mémoire précisait qu'il fallait s'orienter sur un seul enfant du couple principal et j'avais commencé par m'intéresser à Antoine et à sa descendance. Mais, au vu des parcours de vie étonnants d'Anne et de Jeanne, que j'ai également étudiés, et de la difficulté à les retrouver, j'ai souhaité aussi les présenter.

### A. L'ainée de la fratrie : Anne ROUDIL

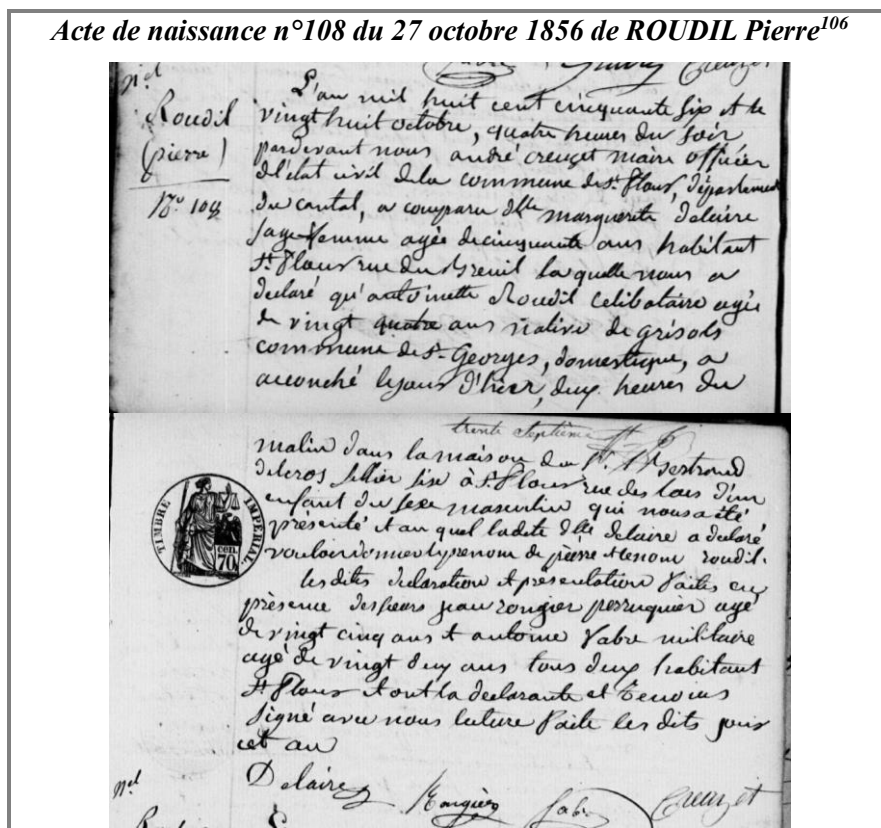
#### 1. La vie à Saint-Flour

- Anne ROUDIL, l'ainée de la fratrie, est âgée de 19 ans au décès de sa mère.

Elle disparaît alors des registres : pas de mariage dans les communes de Saint-Georges, ni de Saint-Flour, ni celles environnantes ; pas de décès, ni dans les tables décennales, ni dans les tables de successions et absences.

En cherchant des naissances d'une autre branche « ROUDIL », je repère alors, dans les tables décennales de Saint-Flour, deux naissances : l'une en 1856 de Pierre ROUDIL, l'autre en 1858 de Pierre ROUDIL également.

Voici le premier acte de naissance de 1856 :



<sup>106</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 345/2 ; vue 171 ; acte n°108.

**Transcription de cet acte de naissance**

[N[atur]el

ROUDIL

(Pierre)

N°108]<sup>107</sup>

[1] L'an mil huit cent cinquante six et le

[2] vingt huit octobre, quatre heures du soir,

[3] pardevant nous, André Creuzet, maire, officier

[4] de l'état civil de la commune de S[ain]t-Flour, département

[5] du Cantal, a comparu d[emoise]lle Marguerite Delaire,

[6] sage femme, âgée de cinquante ans, habitant

[7] S[ain]t-Flour, rue du Breuil ; laquelle nous a

[8] déclaré qu'Antoinette Roudil, célibataire, âgée

[9] de vingt quatre ans, native de Grisols,

[10] commune de S[ain]t-Georges, domestique, a

[11] accouché le jour d'hier, deux heures du

[12] matin dans la maison du s[ieu]r Bertrand

[13] Delcros, sellier, sise à S[ain]t-Flour, rue des lacs, d'un

[14] enfant du sexe masculin, qui nous a été

[15] présenté et auquel ladite d[emoise]lle Delaire a déclaré

[16] vouloir donner le prénom de Pierre et le nom Roudil.

[17] Lesdites déclaration et présentation faites en

[18] présence des sieurs Jean Rougier, perruquier, âgé

[19] de vingt cinq ans, et Antoine Fabre, militaire,

[20] âgé de vingt deux ans, tous deux habitans

[21] S[ain]t-Flour ; tant la déclarante et témoins

[22] signé avec nous, lecture faite les dits jour

[23] et an.

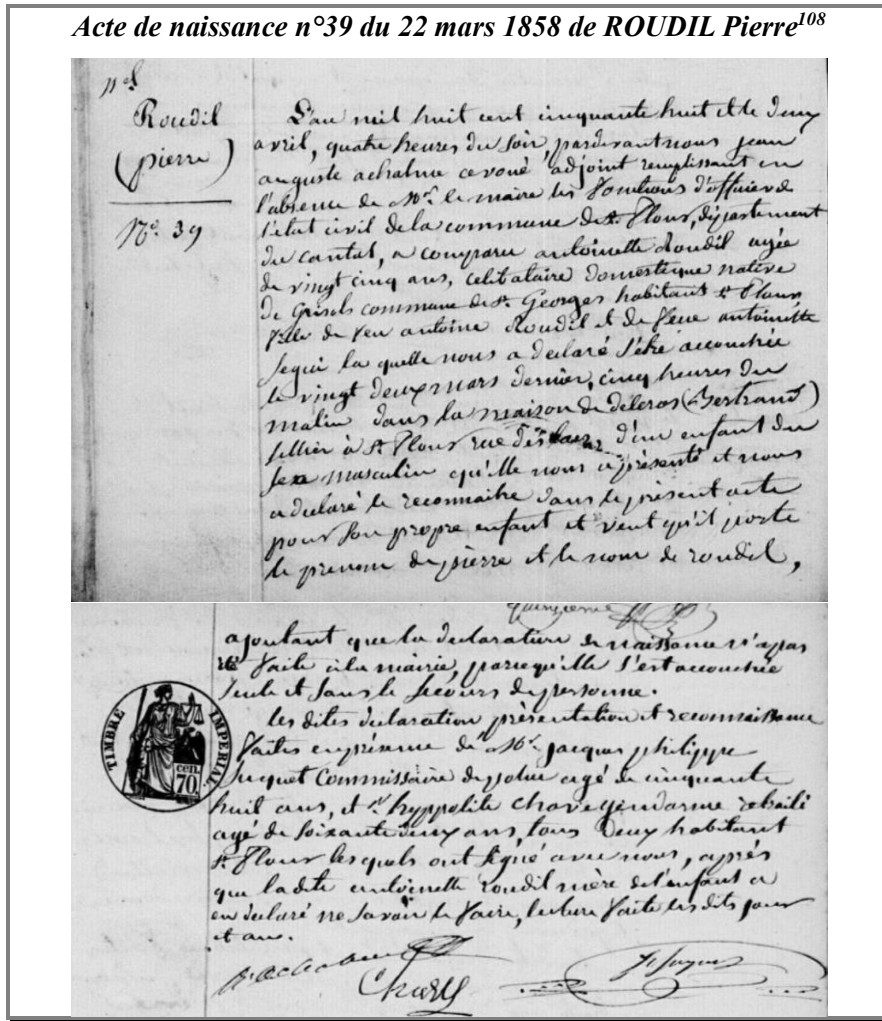
[24] Delaire. Rougier. Fabre. Creuzet.

---

<sup>107</sup> Mention marginale.



Voici le deuxième acte de naissance de 1858 :



### Transcription de cet acte de naissance

[N]aturel

ROUDIL

(Pierre)

N°39]<sup>109</sup>

[1] L'an mil huit cent cinquante huit et le deux

[2] avril, quatre heures du soir, pardevant nous, Jean

[3] Auguste Achalme, avoué adjoint, remplissant, en

[4] l'absence de m[onsieu]r le maire, les fonctions d'officier de

[5] l'état civil de la commune de S[ain]t-Flour, département

<sup>108</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 345/2 ; vue 247 ; acte n°39.

<sup>109</sup> Mention marginale.

[6] du Cantal, a comparu Antoinette Roudil, âgée  
[7] de vingt cinq ans, célibataire, domestique, native  
[8] de Grisols, commune de S[ain]t-Georges, habitant S[ain]t-Flour,  
[9] fille de feu Antoine Roudil et de feu Antoinette  
[10] Segui ; laquelle nous a déclaré s'être accouchée  
[11] le vingt deux mars dernier, cinq heures du  
[12] matin, dans la maison de Delcros (Bertrand),  
[13] sellier à S[ain]t-Flour, rue des lacs, d'un enfant du  
[14] sexe masculin, qu'elle nous a présenté et nous  
[15] a déclaré le reconnaitre dans le présent acte  
[16] pour son propre enfant et veut qu'il porte  
[17] le prénom de Pierre et le nom de Roudil,  
[18] ajoutant que la déclaration de naissance n'a pas  
[19] été faite à la mairie, parce qu'elle s'est accouchée  
[20] seule et sans le secours de personne.  
[21] Les dites déclaration, présentation et reconnaissance  
[22] faites en présence de m[onsieu]r Jacques Philippe  
[23] Suquet, commissaire de police, âgé de cinquante  
[24] huit ans, et s[ieu]r Hyppolite Chave, gendarme retraité,  
[25] âgé de soixante deux ans, tous deux habitant  
[26] S[ain]t-Flour ; lesquels ont signé avec nous, après  
[27] que ladite Antoinette Roudil, mère de l'enfant a  
[28] déclaré ne savoir le faire, lecture faite les dits jour  
[29] et an.  
[30] J. Achalme. Chave. J. Suquet.

*La lecture de ces deux actes me trouble : il s'agit de la même jeune femme, Antoinette ROUDIL, qui a eu deux garçons à deux ans d'intervalle. Elle est originaire de Grisols et surtout, dans le second acte, il est précisé que sa mère est Antoinette SEGUY. Même s'il y a des incohérences sur son âge, sur le prénom de son père et sur son propre prénom, je suis presque convaincue qu'il s'agit d'Anne ROUDIL que je cherche depuis des jours. Il n'y a pas eu de mariage entre une Antoinette SEGUY et un Antoine ROUDIL, ni d'enfant nommé Antoinette ROUDIL née à Grisols vers 1835. J'aurai plus tard la quasi certitude que c'est bien elle avec d'autres éléments.*

- En 1856, **Anne Antoinette ROUDIL** exerce donc le métier de domestique chez **Bertrand DELCROS** comme l'atteste le recensement<sup>110</sup> de Saint-Flour rédigé le 31 mai.
- **Le 27 octobre 1856**, elle accouche d'un premier enfant « naturel » qu'elle nomme **Pierre ROUDIL**. Pierre sera reconnu le 4 août 1859<sup>111</sup> par **Bertrand DELCROS**, « âgé de soixante deux ans, sellier, médaillé, chevalier de la légion d'honneur, domicilié à Saint-Flour, rue des lacs ». Bertrand DELCROS est né le 4<sup>ème</sup> jour complémentaire de l'an V, soit le 20 septembre 1797<sup>112</sup>, à Saint-Flour ; il est veuf de **Reine DAVID** qu'il a épousé le 26 mai 1823<sup>113</sup> dans cette même commune ; il décède le 28 novembre 1869<sup>114</sup>. Dans les tables de successions et absences<sup>115</sup>, il est seulement fait mention de trois enfants nés de son mariage avec Reine DAVID : **Marguerite, Jean Baptiste et Marie Jeanne DELCROS**. La déclaration de succession<sup>116</sup> confirme que les seuls héritiers sont les enfants issus du mariage avec Reine DAVID. Pierre DELCROS n'est pas mentionné dans cette succession.
- **Le 2 avril 1858**, Anne Antoinette déclare avoir eu un enfant naturel **le 22 mars 1858** qu'elle appelle à nouveau **Pierre ROUDIL**. *Est-il aussi le fils de Bertrand DELCROS ? Rien ne l'affirme*. Il ne sera pas reconnu par un père mais confié à l'hospice de Saint-Flour par sa mère puis placé à Coren, commune proche de Saint-Flour, le 24 mai 1859<sup>117</sup>.

*Dans l'acte de mariage de Pierre ROUDIL, daté du 20 février 1886<sup>118</sup> à Andelat (15), Antoine CHAPOULADE est présent : il est dit « père nourricier de l'époux, demeurant à Coren ». En recherchant dans les recensements de cette commune de 1861<sup>119</sup>, 1866<sup>120</sup> et 1872<sup>121</sup>, j'ai pu établir que Pierre est un « enfant assisté » ou « enfant de l'hospice en nourrice » et placé depuis au moins 1861 à Coren dans la famille CHAPOULADE. J'ai ensuite recherché un placement à l'hospice de Saint-Flour aux archives municipales mais la recherche n'a pas abouti. Aux archives départementales, un archiviste a retrouvé un registre, non encore coté, intitulé « Service des enfants assistés – Catégorie des orphelins – Enfants âgés de moins de 12 ans – Hospice de Saint-Flour » dans lequel était mentionné Pierre ROUDIL. (Voir l'annexe n°8.)*

<sup>110</sup> Arch. dép. du Cantal – Recensement de Saint-Flour de 1856 ; cote 3 NUM 190 ; vue 76 ; maison numéro 330.

<sup>111</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 345/2 ; vue 324.

<sup>112</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 625/5 ; vue 238.

<sup>113</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 3 Mi 347/3 ; vue 356 ; acte n°16.

<sup>114</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 352/4 ; vue 263 ; acte n°117.

<sup>115</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3Q 9439 ; vue 52 ; ordre n°113.

<sup>116</sup> Archives départementales du Cantal – Registres des déclarations de mutation par décès ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3Q 8959 ; folio 11 ; acte n°24.

<sup>117</sup> Voir Annexe n°8.

<sup>118</sup> Archives départementales du Cantal – État civil d'Andelat ; cote 5 Mi 10/3 ; vue 183 ; acte n°2.

<sup>119</sup> Arch. départementales du Cantal – Recensement de Coren de 1861 ; cote 3 NUM 55 ; vue 10.

<sup>120</sup> Arch. départementales du Cantal – Recensement de Coren de 1866 ; cote 3 NUM 55 ; vue 10.

<sup>121</sup> Arch. départementales du Cantal – Recensement de Coren de 1872 ; cote 3 NUM 55 ; vue 3.

- En 1859, après avoir placé son cadet et sachant que son aîné est reconnu par le père, *Antoinette* décide de quitter Saint-Flour et peut-être le Cantal. En effet, lors du recensement de 1861<sup>122</sup>, Bertrand DELCROS habite seul, rue des lacs, avec son fils « Alphonse » DELCROS âgé de 4 ans.

*Pendant quelques semaines, j'ai cherché des éléments de vie d'Anne ROUDIL ... rien dans les alentours de Saint-Flour ... J'ai alors tenté une recherche nationale à l'aide du site Filae<sup>123</sup> sans grande conviction : « ROUDIL Anne ; décès entre 1859 et 1900 » sans lieu précis ... 62 résultats s'affichent... J'ai eu beaucoup de chance car le 19<sup>e</sup> résultat fut le bon !*

## 2. Sa fuite et sa descendance en région parisienne

*Je retrouve donc la trace d'Anne ROUDIL grâce à Filae avec son acte de décès. Les tables décennales me permettent de dater son mariage et la naissance de son enfant dont le prénom est, à mon sens, évocateur d'un passé douloureux.*

- **Anne ROUDIL** se marie le samedi 11 août 1860<sup>124</sup> à Brunoy (91) avec **Jacques MORIN**. Dans l'acte de mariage, on apprend que Jacques est né le 1<sup>er</sup> janvier 1831<sup>125</sup> à Brunoy, qu'il est le fils de **Jacques MORIN** et de **Marie Louise Sulpice Constance ODON**, qu'Anne est née à Chastel en Haute-Loire le 18 mars 1834 et que ses parents sont **Guillaume ROUDIL** et **Antoinette SEGUI** décédés respectivement à Ruynes et à Saint-Flour.
- Anne et Jacques accueillent un enfant dans leur foyer de Brunoy le 10 mai 1863<sup>126</sup> qu'ils nomment **Désiré Constant MORIN**.
- **En 1872**<sup>127</sup>, ils habitent tous les trois dans cette commune. Anne se fait appeler « Adèle ». Jacques est charretier.
- **Anne ROUDIL** meurt le 21 novembre 1879<sup>128</sup> à Brunoy à l'âge de 45 ans. Une déclaration de succession est datée du 13 avril 1880<sup>129</sup> dans les tables de successions et absences du

<sup>122</sup> Arch. dép. du Cantal – Recensement de Saint-Flour de 1861 ; cote 3 NUM 190 ; vue 68 ; maison numéro 324.

<sup>123</sup> Consultation le 10 juin 2023.

<sup>124</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/429 ; vue 41 ; acte n°46.

<sup>125</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/425 ; vue 139 ; acte n°1.

<sup>126</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/429 ; vue 119 ; acte n°44.

<sup>127</sup> Arch. départementales de l'Essonne – Recensement de Brunoy de 1872 ; cote 6 M/54 ; vue 51 ; maison n°51.

<sup>128</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/432 ; vue 84 ; acte n°73.

<sup>129</sup> Arch. dép. du Val de Marne – TSA ; Bureau de Boissy St Léger ; cote 3 Q 1428 ; vue 151 ; ordre numéro 154.

bureau de Boissy-Saint-Léger (94) dont dépend la commune de Brunoy (91) jusqu'en 1916. *La demande du document a été faite le 24 juin 2023 aux archives du Val de Marne. Je n'ai pas eu de réponse à ce jour.*

- **En 1881<sup>130</sup>**, **Jacques Louis** vit avec son fils, **Désiré Constant**, rue Tronchard à Brunoy. Il ne s'est pas remarié. Il exerce le métier de charretier et son fils est menuisier.
- **En 1886<sup>131</sup>**, **Jacques** vit seul, rue Tronchard à Brunoy. D'après sa fiche matricule<sup>132</sup>, son fils, **Désiré Constant**, est parti le 12 décembre 1884 pour le 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Puis il est passé dans le 143<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 18 octobre 1885 et est expédié en **campagne au Tonkin le 31 octobre 1885**. Le 16 mars 1886, il est affecté au 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied. Il rentre du Tonkin le 22 décembre 1887 et reçoit la « **médaille commémorative de Tonkin et de l'Annam** ».

---

### **Du Viêt-Nam à l'Indochine<sup>133</sup>**

En 1883, la France de Jules Ferry veut imposer son protectorat à l'empereur du Viêt-Nam mais la Chine voisine conteste le traité du 25 août.

Les campagnes françaises de 1885 ne sont pas toujours couronnées de succès et le 30 mars 1885, le gouvernement de Jules Ferry est renversé. Mais son successeur continue la conquête du Tonkin et de l'Annam.

Après quatre années de conflits débutés en 1881, la Chine renonce à ses droits sur le Viêt-Nam et signe le « traité de paix, d'amitié et de commerce », appelé « Traité de Tianjin », avec la France le 9 juin 1885.

En 1887, la France invente le mot « Indochine » en regroupant ses protectorats et colonies de l'Annam, du Tonkin, de la Cochinchine, du Laos et du Cambodge.

En 1910, cette colonie comptera plusieurs millions d'habitants dont environ 20 000 européens. Les mouvements insurrectionnels ne cessent pas et à partir des années 1920, un instituteur anticolonial et communiste, Hô Chi Minh, émerge parmi les intellectuels.

La fin de la Seconde Guerre Mondiale marquera aussi le début de la fin de la présence française en Indochine.

---



<sup>130</sup> Arch. départementales de l'Essonne – Recensement de Brunoy de 1881 ; cote 6 M/54 ; vue 52 ; maison n°22.

<sup>131</sup> Arch. départementales de l'Essonne – Recensement de Brunoy de 1886 ; cote 6 M/54 ; vue 56 ; maison n°53.

<sup>132</sup> Arch. dép. des Yvelines – Bureau de recrutement de Versailles ; cote 1 R/RM 141 ; classe 1883 ; matricule 3499.

<sup>133</sup> Article du 7/04/2021 de Gabriel Vital-Durand

[https://www.herodote.net/9\\_juin\\_1885-evenement-18850609.php](https://www.herodote.net/9_juin_1885-evenement-18850609.php)

- Après être rentré du Tonkin, **Désiré Constant MORIN**, l'unique enfant d'Anne et Jacques, se marie le 26 octobre 1889<sup>134</sup> à Brunoy avec **Clémence Louise GORRÉE**. Clémence est la fille d'Alexandre **Auguste GORRÉE**, ferblantier, et de **Félicie HOUDARD**, habitants à Boulogne-Sur-Mer (62). Elle est née le 31 août 1864<sup>135</sup> à Brunoy.

*Avec les recensements et les tables décennales, j'ai reconstitué la fratrie du couple MORIN – GORRÉE à Brunoy :*

1/ **Maria Victorine MORIN** naît le 7 décembre 1890<sup>136</sup> et meurt le 30 juin 1896<sup>137</sup> à Brunoy à l'âge de 5 ans et 6 mois.

2/ **Camille Louise MORIN** naît le 6 avril 1893<sup>138</sup> et meurt le 22 décembre 1896<sup>139</sup> à l'âge de 3 ans et 8 mois.

3/ **Louis Désiré MORIN** naît le 19 décembre 1894<sup>140</sup> à Brunoy.

- **Au recensement de 1901**<sup>141</sup>, **Désiré et Clémence** habitent la rue Tronchard avec leur fils, **Louis**, et le père de Clémence, **Alexandre GORRÉE**. **Jacques MORIN**, le père de Désiré, habite quelques maisons plus loin dans la même rue.
- **Au recensement de 1906**<sup>142</sup>, Désiré, Clémence, Louis, Alexandre ont accueilli **Lucienne GORRÉE**, nièce de Clémence, dans leur foyer de la rue Tronchard. **Jacques** est hospitalisé rue des pyramides, chez des religieuses, « gardes malades ». Il meurt le 15 novembre 1908<sup>143</sup> à Brunoy.
- **Louis Désiré MORIN**, né en 1894, a 20 ans en 1914 lorsqu'il est incorporé comme soldat 2<sup>nd</sup> classe au 113<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Sa fiche matricule n°2957<sup>144</sup> nous renseigne sur ses nombreuses blessures reçues pendant la Première Guerre Mondiale.

<sup>134</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/3169 ; vue 90 ; acte n°76.

<sup>135</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/429 ; vue 147 ; acte n°60.

<sup>136</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/3169 ; vue 179 ; acte n°119.

<sup>137</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/3545 ; vue 25 ; acte n°44.

<sup>138</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/3170 ; vue 16 ; acte n°30.

<sup>139</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/3545 ; vue 62 ; acte n°103.

<sup>140</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/3170 ; vue 130 ; acte n°97.

<sup>141</sup> Archives départementales de l'Essonne – Recensement de Brunoy de 1901 ; cote 6 M/55 ; vues 66 et 69.

<sup>142</sup> Archives départementales de l'Essonne – Recensement de Brunoy de 1906 ; cote 6 M/55 ; vues 73 et 83.

<sup>143</sup> Arch. dép. du Val de Marne – TSA ; Bureau de Boissy St Léger ; cote 3 Q 4500 ; vue 164 ; ordre numéro 146.

<sup>144</sup> Arch. dép. des Yvelines – Registres d'incorporation militaire ; cote 1 R/RM504 ; classe 1914 ; matricule 2957.



- **Louis Désiré** épouse le 6 novembre 1920<sup>145</sup> **Victorine Augustine LECOEUR** à Brunoy. Victorine est née le 22 avril 1888<sup>146</sup> à Sincey-Lès-Rouvray en Côte d'Or (21) ; elle est la fille d'**Auguste Eugène LECOEUR** et de **Louise GROSSETÊTE**, tous deux décédés à la date du mariage ; elle habite à Paris, 102 rue de La Chapelle avant de s'installer à Brunoy avec Louis. Au moment du mariage, Louis est ajusteur à Brunoy et Victorine est journalière. Ils vivent au 9 rue du Pressoir<sup>147</sup> puis vers 1924/1925, ils emménagent au 4 avenue des Églantines<sup>148</sup>, toujours avec Désiré et Louise, les parents de Louis.

*Avec les recensements de 1921, 1926 et 1931, je pensais que le couple MORIN – LECOEUR n'avait eu qu'un enfant mais en consultant les tables annuelles à partir de 1920, jusqu'en 1924 pour les naissances et jusqu'en 1932 pour les décès, j'ai découvert plusieurs naissances à Brunoy.*

**1/ Marius Louis MORIN** naît le 6 avril 1922<sup>149</sup>.

*Puisque les mentions marginales sur l'acte de naissance ne sont pas obligatoires en 1922, je n'ai pas pu déterminer s'il s'était marié et s'il avait eu une descendance. Avec l'application « arbre.app/insee », j'ai daté son décès.*

Il meurt le 26 février 2013 à Beaufort-en-Anjou dans le Maine-et-Loire (49).

**2/ Un enfant sans-vie** naît le 25 juin 1923<sup>150</sup>.

**3/ Marcel Auguste MORIN**, jumeau de l'enfant précédent, naît le 26 juin 1923 et meurt le 14 septembre 1923<sup>151</sup>.

**4/ Désiré Auguste MORIN** naît le 7 août et meurt le 31 août 1924<sup>152</sup>.

**5/ Camille Geneviève MORIN** naît le 13 décembre et meurt le 26 décembre 1925<sup>153</sup>.

**6/ Maurice Auguste MORIN** naît le 8 mai 1928 et meurt le 13 août<sup>154</sup> de la même année.

- Le 13 janvier 1932<sup>155</sup>, **Louis** meurt à Brunoy et, quelques jours plus tard, le 8 février<sup>156</sup>, **Désiré**, son père, décède dans cette même commune.

<sup>145</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4 E/4119 ; vue 38 ; acte n°53.

<sup>146</sup> Archives dép. de Côte d'Or – État civil de Sincey-lès-Rouvray ; cote 2 E 608/006 ; vue 107 ; acte n°5.

<sup>147</sup> Archives départementales de l'Essonne – Recensement de Brunoy de 1921 ; cote 6 M/55 ; vue 88.

<sup>148</sup> Arch. dép. de l'Essonne – Rec. de Brunoy 1926 ; cote 6M/56 ; vue 150 – Rec. 1931 ; cote 6 M/56 ; vue 194.

<sup>149</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4099 ; vue 67 ; acte n°22.

<sup>150</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4153 ; vue 21 ; acte n°54.

<sup>151</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4153 ; vue 27 ; acte n°73.

<sup>152</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4154 ; vue 20 ; acte n°62.

<sup>153</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4155 ; vue 34 ; acte n°105.

<sup>154</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4158 ; vue 20 ; acte n°62.

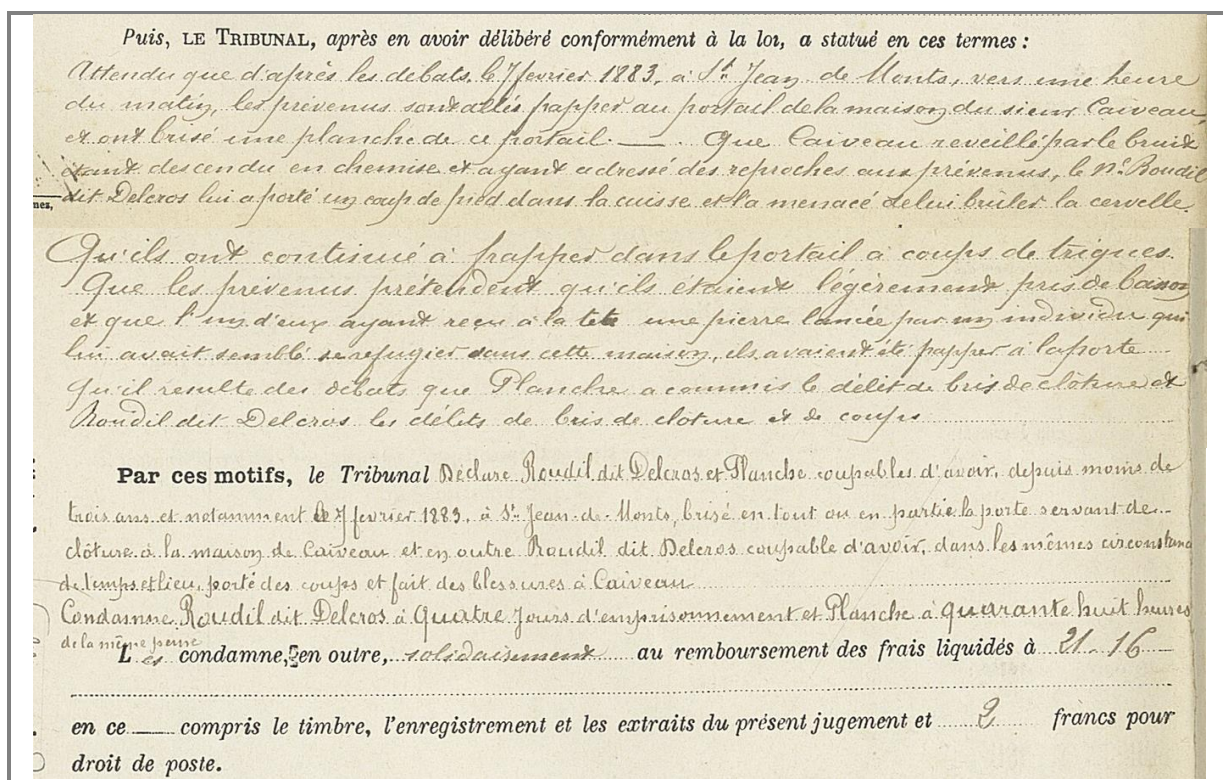
<sup>155</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4162 ; vue 2 ; acte n°3.

<sup>156</sup> Archives départementales de l'Essonne – État civil de Brunoy ; cote 4E/4162 ; vue 4 ; acte n°13.

Dans le recensement de 1936, je ne retrouve plus ni Clémence GORRÉE, veuve de Désiré MORIN, ni Victorine LECOEUR, sa belle-fille, veuve de Louis MORIN, ni Marius MORIN, son fils. Pourtant les mentions marginales dans l'acte de naissance de Victorine précisent le décès de celle-ci le 17 janvier 1954 à Brunoy.

### 3. La descendance ignorée d'Anne

- **Son fils aîné, Pierre ROUDIL**, né le 27 octobre 1856, est reconnu le 4 août 1859 par son père, Bertrand DELCROS : il s'appelle désormais **Pierre DELCROS**.
  - Sa fiche matricule<sup>157</sup> n°262, classe 1876, nous apporte des informations sur son lieu de vie à partir des années 1880 environ. Il réside à Bressuire dans les Deux-Sèvres et il a été « *condamné par le tribunal correctionnel des Sables-d'Olonne à 4 jours de prison le 14 février 1883 pour coups* ».
  - L'acte de jugement<sup>158</sup>, demandé aux archives départementales de Vendée, relate les faits datés du 7 février 1883, et les sanctions à l'encontre de **Pierre ROUDIL dit DELCROS** et **Jean Napoléon PLANCHE**, son acolyte venu également du Cantal, tous deux chaudronniers. En voici un extrait :



<sup>157</sup> Archives départementales du Cantal – Fiche matricule du Cantal ; cote 1 R 1500 ; classe 1876 ; Vue 57.

<sup>158</sup> Voir annexe n°9.

### **Transcription de ce jugement**

[1] Puis, le Tribunal, après avoir délibéré conformément à la loi, a statué en ces termes :  
[2] attendu que, d'après les débats, le 7 février 1883, à S[ain]t Jean de Monts, vers une heure  
[3] du matin, les prévenus sont allés frapper au portail de la maison du sieur Caiveau  
[4] et ont brisé une planche de ce portail ; que Caiveau, réveillé par le bruit,  
[5] étant descendu en chemise et ayant adressé des reproches aux prévenus, le m[aitr]e Roudil  
[6] dit Delcros, lui a porté un coup de pied dans la cuisse et l'a menacé de lui brûler la cervelle ;  
[7] qu'ils ont continué à frapper dans le portail à coups de triques ;  
[8] que les prévenus prétendent qu'ils étaient légèrement pris de boisson ;  
[9] et que l'un d'eux ayant reçu à la tête une pierre lancée par un individu qui  
[10] lui avait semblé se réfugier dans cette maison, ils avaient été frapper à la porte ;  
[11] qu'il résulte des débats que Planche a commis le délit de bris de clôture et  
[12] Roudil dit Delcros les délits de bris de clôture et de coups.

[13] Par ces motifs, le Tribunal déclare Roudil dit Delcros et Planche coupables d'avoir, depuis moins de  
[14] trois ans et notamment le 7 février 1883, à S[ain]t Jean de Monts, brisé en tout ou partie la porte servant de  
[15] clôture à la maison de Caiveau et, en outre, Roudil dit Delcros coupable d'avoir, dans les mêmes  
circonstances  
[16] de temps et lieu, porté des coups et fait des blessures à Caiveau ;  
[17] condamne Roudil dit Delcros à quatre jours d'emprisonnement et Planche à quarante huit heures  
[18] de la même peine.  
[19] Les condamne, en outre, solidairement, au remboursement des frais liquidés à 21,16  
[20] en ce \_\_ compris le timbre, l'enregistrement et les extraits du présent jugement et 2 francs pour  
[21] droit de poste.

- Le registre d'écrou<sup>159</sup> précise l'état civil, la description physique, la religion et le degré d'instruction. Quand il est incarcéré le 14 février, à la suite du jugement, pour 4 jours, il est vêtu « *d'une casquette noire, d'un paletot, d'un gilet et d'un pantalon en velours, d'une chemise blanche et d'une paire de bottes* ».
- Il se marie à Bressuire (79), commune entre Cholet et Poitiers, le 25 juillet 1885<sup>160</sup> avec **Anne BRUGIÈRE**. Dans l'acte de mariage, on peut lire que **Pierre DELCROS** est le « *filz majeur de feu Bertrand Delcros [...] et de Antoinette Roudil qu'il n'a jamais connu* », que les témoins « *ignorent le domicile ou le lieu du décès de la fille Antoinette Roudil désignée comme la mère du futur* ». **Anne BRUGIÈRE** est née le 7 janvier 1868<sup>161</sup> à Tauves dans le Puy-de-Dôme (63) ; elle est la fille mineure et légitime

<sup>159</sup> Archives départementales de Vendée – Fonds de l'établissement pénitentiaire des Sables d'Olonne ; Registre d'écrou de la maison de correction ; cote 2 Y 3 75 ; vue 175 ; numéro d'ordre 520 – Voir annexe n°10.

<sup>160</sup> Archives départementales des Deux Sèvres – État civil de Bressuire ; cote 4 E 51/17 ; vue 187 ; acte 26.

<sup>161</sup> Archives départementales du Puy-de-Dôme – État civil de Tauves ; cote 6 E 426 17 ; vue 87 ; acte n°5.

de **François BRUGIÈRE** et de **Michelle BOYER** qui demeurent ensemble à Bressuire.

- Pierre et Anne ont une fille, **Yvonne Marie DELCROS**, née le 16 août 1886<sup>162</sup> à Bressuire. D'après les mentions marginales de l'acte de naissance, **Yvonne** se marie avec **Clovis HUET** le 17 avril 1909<sup>163</sup> à Bressuire et elle meurt le 30 janvier 1952 dans cette même commune. *Une seule naissance au nom de DELCROS est constatée dans les tables décennales de Bressuire et dans le recensement de 1906<sup>164</sup>, on retrouve Pierre, Anne et leur fille Yvonne habitant rue de Juillet. Il n'y a pas de recensement entre 1906 et 1936. En 1936<sup>165</sup>, Pierre DELCROS habite avec sa fille Yvonne, son gendre Clovis, et leur enfant Jean.*
  - **Anne BRUGIÈRE** meurt le 20 septembre 1930<sup>166</sup> et **Pierre DELCROS** le 8 octobre 1942<sup>167</sup>, tous deux à Bressuire. Le décès de Pierre est déclaré par son gendre, **Clovis HUET**.
- **Son fils cadet, Pierre ROUDIL**, né le 22 mars 1858, est déposé à l'hospice de Saint-Flour puis placé à Coren le 24 mai chez **Antoine CHAPOULADE**.
- À partir de 1861, dans les recensements successifs, on retrouve Pierre ROUDIL vivant chez Antoine CHAPOULADE et sa famille qui accueillent deux enfants de l'hospice. Il est qualifié « d'enfant assisté<sup>168</sup> ».

*Pour obtenir d'autres informations, j'ai recherché la fiche matricule de Pierre ROUDIL, classe 1878 : il n'y avait aucune fiche. J'ai étendu la recherche aux années précédentes et aux années suivantes sans succès. Aux archives départementales, la liste des tirages<sup>169</sup> au sort « des jeunes gens de la classe 1878 » m'informe que Pierre est exempté du service militaire.*

---

<sup>162</sup> Archives départementales des Deux-Sèvres – État civil de Bressuire ; cote 4 E 51/8 ; vue 166 ; acte n°76.

<sup>163</sup> Archives départementales des Deux Sèvres – État civil de Bressuire ; cote 4 E 4 E 51/33 ; vue 148 ; acte n°9.

<sup>164</sup> Archives départementales des Deux Sèvres – Recensement de Bressuire de 1906 ; cote 6 M 80 ; vues 42/43.

<sup>165</sup> Archives départementales des Deux Sèvres – Recensement de Bressuire de 1936 ; cote 6 M 80 ; vues 28/29.

<sup>166</sup> Archives départementales des Deux Sèvres – État civil de Bressuire ; cote 4 E 51/43 ; vue 17 ; acte n°63.

<sup>167</sup> Archives départementales des Deux Sèvres – État civil de Bressuire ; cote 4 E 51/44 ; vue 145 ; acte n°72.

<sup>168</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Coren de 1861 ; cote 3 NUM 55 ; vue 10.

<sup>169</sup> Archives départementales du Cantal – Liste des tirages au sort ; Saint-Flour Nord ; cote 1 R 649 ; classe 1878.

Voici la page du registre :

NUMÉRO échu au tirage.	1° NOM ; 2° PRÉNOMS ; 3° SURNOMS.	PROFESSION	COMMUNE à laquelle appartient les jeunes gens.	NUMÉRO d'inscription sur le tableau de Recensement rectifié.	MOTIFS D'EXEMPTION OU DE DISPENSE que les jeunes gens ou ceux qui les représentent se proposent de faire valoir devant le conseil de révision.	1° DATE, LIEU DE NAISSANCE et résidence personnelle des jeunes gens ; 2° NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE des père et mère.
1	2	3	4	5	6	7
69	1° Roudil 2° Pierre 3°	domestique	S[ain]t-Flour	17	faible de constitution et de la vue	Né le 22 mars 1858 à S[ain]t-Flour canton dudit département du Cantal résidant à S[ain]t-Flour canton d [ ] département d [ ] fils de feu Roudil Antoinette et d [ ] domiciliés à sous la tutelle de l'hospice

TAILLE des JEUNES GENS	DEGRÉ d'INSTRUCTION des Jeunes Gens.	DÉCISIONS prises PAR LE CONSEIL DE RÉVISION jusqu'à la clôture de la liste du contingent.		DÉCISIONS APRÈS LA CLÔTURE DE LA LISTE du contingent cantonal.		OBSERVATIONS.	
		Décision.	Motifs de la décision.	Décision.	Motifs de la décision.		
8	9	10	11	12	13	14	15
	1. 2. 3	Exempté.	Strabisme et faiblesse de const[itu]on.				

### Transcription

**NUMÉRO échu au tirage.** 69.

**NOM ; PRÉNOMS ; SURNOMS.** ROUDIL Pierre.

**PROFESSION.** Domestique.

**COMMUNE à laquelle appartient les jeunes gens.** S[ain]t-Flour.

**NUMÉRO d'inscription sur le tableau de Recensement rectifié.** 17.

**MOTIFS d'exemption ou de dispense que les jeunes gens ou ceux qui les représentent se proposent de faire valoir.** Faible de constitution et de la vue.

**1° DATE, lieu de naissance et résidence des jeunes gens ; 2° NOMS, prénoms et domicile des père et mère.**

Né le 22 mars 1858 à S[ain]t-Flour, canton dudit département du Cantal, résidant à S[ain]t-Flour, fils de feu ROUDIL Antoinette sous la tutelle de l'hospice.

**TAILLE des jeunes gens.**

**DEGRÉ d'instruction des Jeunes Gens.** 1. 2. 3.

**DÉCISIONS prises par le conseil de révision jusqu'à la clôture de la liste du contingent.**

**Décision.** Exempté.

**Motifs de la décision.** Strabisme et faiblesse de const[itu]on.

- Le 20 février 1886<sup>170</sup>, **Pierre** et **Marie ORLHAC**, née le 9 juillet 1853 à Venteuges (43), passent devant Monsieur le maire d'Andelat, **Amel MEINDRE** ; lors de la cérémonie, le maire note que Pierre « *est né de père inconnu, [...], agissant comme libre de ses droits et sans l'assistance de sa mère disparue depuis vingt ans environ* ».
- La consultation des tables décennales et des recensements des communes d'Andelat, de Coren puis de Saint-Georges permettent de penser que le couple ROUDIL – ORLHAC n'a eu qu'un seul enfant : **Maria Agnès ROUDIL**, née le 12 novembre 1889<sup>171</sup> à Andelat, au lieu-dit Gaymond. L'acte de naissance de Maria Agnès contient deux mentions marginales : son mariage avec **Pierre Louis ALLANCHE** le 7 mars 1912 à Saint-Flour et son décès le 3 janvier 1977 à Neuvéglise (15).
- À partir de 1896<sup>172</sup>, date du premier registre de recensement disponible pour la commune de Saint-Georges, la famille ROUDIL – ORLHAC, constituée de Pierre, Marie et leur fille Maria, habite le hameau de Cousergues jusqu'en 1910.
- Le 30 juillet 1910<sup>173</sup>, **Marie Anne ORLHAC** meurt à Saint-Georges au lieu-dit de Cousergues. Son mari se fait appeler *Auguste*.
- Après le décès de son épouse, **Pierre Auguste** habite encore à Saint-Georges en 1911 puis à Saint-Flour, rue du Pont Neuf en 1912 quand sa fille accouche d'une enfant naturelle ; il meurt le 26 août 1917<sup>174</sup> à son domicile de Coren. Sa déclaration de succession<sup>175</sup> confirme que sa femme et lui n'ont eu qu'un seul enfant, Maria ROUDIL.

---

<sup>170</sup> Archives départementales du Cantal – État civil d'Andelat ; cote 5 Mi 10/3 ; vue 183 ; acte n°2.

<sup>171</sup> Archives départementales du Cantal – État civil d'Andelat ; cote 5 Mi 10/5 ; vue 127 ; acte n°19.

<sup>172</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Georges de 1896 ; cote 3 NUM 191 ; vue 13.

<sup>173</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 738/6 ; vue 18 ; acte n°9.

<sup>174</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Coren ; cote 5 Mi 696/2-C ; vue 65 ; acte n°3.

<sup>175</sup> Archives départementales du Cantal – Registres des déclarations de mutation par décès ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3Q 9029 ; folio 185 ; acte n°135.



## B. Le cadet : Antoine ROUDIL

### 1. Son mariage avec Catherine LOMBARD

*Les registres de recensements de Saint-Georges n'étant consultables ni en mairie, ni aux archives départementales pour cette période, je n'ai pu savoir où vécut Antoine ROUDIL entre 1853 et 1859, date de son mariage.*

- **Antoine ROUDIL**, fils cadet de **Guillaume et Antoinette**, cultivateur, journalier à Grizols, se marie le 12 janvier 1859<sup>176</sup> à Saint-Georges avec **Catherine LOMBARD**. Ils ont établi un contrat de mariage le 26 décembre 1858<sup>177</sup> chez maître VALENTIN, notaire à Saint-Flour. Les témoins au mariage sont : « **Jean ROUDIL**, frère consanguin de l'époux, âgé de trente ans, tuilier, habitant au dit lieu de Grizols ; **Jean LOMBARD**, frère de l'épouse, âgé de vingt huit ans, tuilier, habitant du même lieu de Grizols ; **François MISSONNIER**, oncle maternel de l'épouse, âgé de soixante neuf ans, cultivateur, habitant du lieu du Pirou ; **Jean Baptiste MOURGUES**, propriétaire, habitant de la ville de Saint-Flour, âgé de cinquante cinq ans. »

---

#### Étymologie des noms de famille<sup>178</sup>

##### **LOMBARD**

Désigne au début celui qui est originaire de Lombardie et, plus généralement, de l'Italie du Nord. Ce nom est un sobriquet attribué aux italiens immigrés dont beaucoup exerçaient la profession de changeur, de prêteur sur gages et souvent d'usurier.

---

- **Catherine LOMBARD** est la fille de **Guillaume LOMBARD** (né le 13 février 1810<sup>179</sup> à Cousergues et décédé le 12 juillet 1865<sup>180</sup> à Grizols) et de **Marie MISSONNIER** (née le 9 juin 1803 au Pirou et décédée le 16 juillet 1866<sup>181</sup> à Grizols), mariés le 14 octobre 1829<sup>182</sup> à Saint-Georges.
- **Guillaume LOMBARD et Marie MISSONNIER** sont les parents des enfants suivants :

---

<sup>176</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/4 ; vue 331 ; acte n°1.

<sup>177</sup> Archives départementales du Cantal – Notaire VALENTIN à Saint-Flour ; cote 3 E 264/1572.

<sup>178</sup> D'après le dictionnaire des noms de famille de Marie-Thérèse Morlet.

<sup>179</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 353/5 ; vue 142.

<sup>180</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/4 ; vue 71 ; acte n°14.

<sup>181</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/4 ; vue 82 ; acte n°9.

<sup>182</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/3 ; vue 322.

1/ **Jean LOMBARD** nait le 25 septembre 1830<sup>183</sup> à Cousergues. Il se marie le 31 mai 1855<sup>184</sup> à Saint-Flour avec **Anne ROUX** et meurt le 4 août 1895<sup>185</sup> à Grisols. Jean se déclare tuilier à Grisols dans les actes de naissance de ses enfants.

2/ **François LOMBARD** nait le 3 août 1834<sup>186</sup> à Grisols et meurt le 24 mai 1849<sup>187</sup> à Grisols, âgé de 15 ans.

3/ **Catherine LOMBARD** nait le 20 février 1837<sup>188</sup> à Grisols.

4/ **Jeanne LOMBARD** nait le 22 juin 1839<sup>189</sup> à Grisols. Elle meurt le 6 février 1841<sup>190</sup> à Grisols à l'âge de 18 mois environ.

5/ **Marie LOMBARD** nait le 12 mars 1841<sup>191</sup> à Grisols. Elle s'unit par le mariage à **Baptiste ROLLAND** le 21 janvier 1869<sup>192</sup> à Saint-Flour. Et elle meurt à l'âge de 41 ans, le 3 juin 1882<sup>193</sup> à Saint-Flour.

6/ **Jeanne LOMBARD** nait le 13 mai 1844<sup>194</sup> à Grisols. Elle épouse **Jean FIOCRE** le 27 avril 1844<sup>195</sup> à Saint-Georges. Elle décède le 6 avril 1905<sup>196</sup> à Laveissière (15), canton de Murat.

7/ **Catherine LOMBARD** : à sa naissance, le maire et officier d'état civil, Guillaume VACHER, a noté « **François LOMBARD** » né le 26 octobre 1846<sup>197</sup> à Grisols. Mais, avant de se marier, il lui a fallu présenter un acte de naissance et elle a constaté, dans celui-ci, un problème de prénom et de sexe. Le 5 octobre 1865<sup>198</sup>, un acte de rectification est transcrit sur les registres d'état civil de Saint-Georges afin de corriger ces erreurs. **Catherine** et **Jean JOUVE** peuvent alors se marier le 18 octobre 1865<sup>199</sup> à Saint-Georges. Elle meurt le 26 juillet 1926<sup>200</sup> à Saint-Flour. **Jean JOUVE** possède une tuilerie à Grisols.

---

<sup>183</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 138.

<sup>184</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 348/4 ; vue 206 ; acte n°18.

<sup>185</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/4 ; vue 298 ; acte n°8.

<sup>186</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 170 ; acte n°19.

<sup>187</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 352 ; acte n°10.

<sup>188</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 193 ; acte n°8.

<sup>189</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 215 ; acte n°19.

<sup>190</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 355/3 ; vue 292 ; acte n°4.

<sup>191</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 230 ; acte n°6.

<sup>192</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 349/2 ; vue 148 ; acte n°4.

<sup>193</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 353/1 ; vue 312 ; acte n°67.

<sup>194</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 257 ; acte n°14.

<sup>195</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/5 ; vue 93 ; acte n°2.

<sup>196</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Laveissière ; cote 5 Mi 182/1 ; vue 306 ; acte n°11.

<sup>197</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/1 ; vue 275 ; acte n°16.

<sup>198</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de St-Georges ; cote 5Mi 354/2 ; vue 29 ; acte n°21.

<sup>199</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 Mi 354/5 ; vue 47 ; acte n°10.

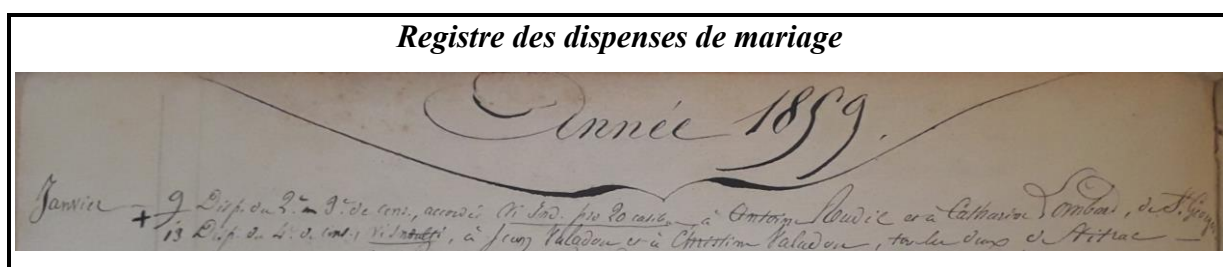
<sup>200</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 737/4 ; vue 72 ; acte n°66.

J'ai cherché d'autres naissances sur la commune de Saint-Georges jusqu'en 1860 et je n'en ai pas trouvé. Au décès du père, Guillaume LOMBARD, les tables de successions et absences<sup>201</sup> indiquent que les héritiers sont : « Marie MISSONNIER, son épouse, et ses 5 enfants ». En 1865, cinq enfants sont effectivement encore vivants : Jean, Catherine, Marie, Jeanne et Catherine 2<sup>de</sup> de prénom (née François).

En parcourant l'acte de mariage de Guillaume LOMBARD et Marie MISSONNIER, je découvre que Guillaume est le fils de Jean LOMBARD marié à Catherine ROUDIL. Antoine ROUDIL est donc marié avec la fille de son cousin germain, Guillaume LOMBARD<sup>202</sup>. Ils ont dû demander une dispense de consanguinité du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> degré à l'évêque de Saint-Flour, monseigneur Pierre Antoine Marie LAMOUREUX de POMPIGNAC.

Comme il s'agit d'un mariage qui a lieu après la Révolution Française, les dispenses ne sont pas conservées aux archives départementales mais aux archives diocésaines de Saint-Flour. J'ai alors contacté Pascale MOULIER, archiviste diocésaine, qui m'a communiqué une copie du registre mentionnant cette demande de dispense, mais elle m'a précisé qu'elle n'avait pas d'autre document aux archives.

Voici le document<sup>203</sup> :



### Transcription

Année 1859

Janvier – 9 – Disp[ense] du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> de cons[anguinité] accordée [...] à Antoine Roudil et à Catherine Lombard de S[ain]t Georges.

## 2. Sa vie de famille à Grisols

- **Antoine et Catherine** sont les parents de 3 enfants :

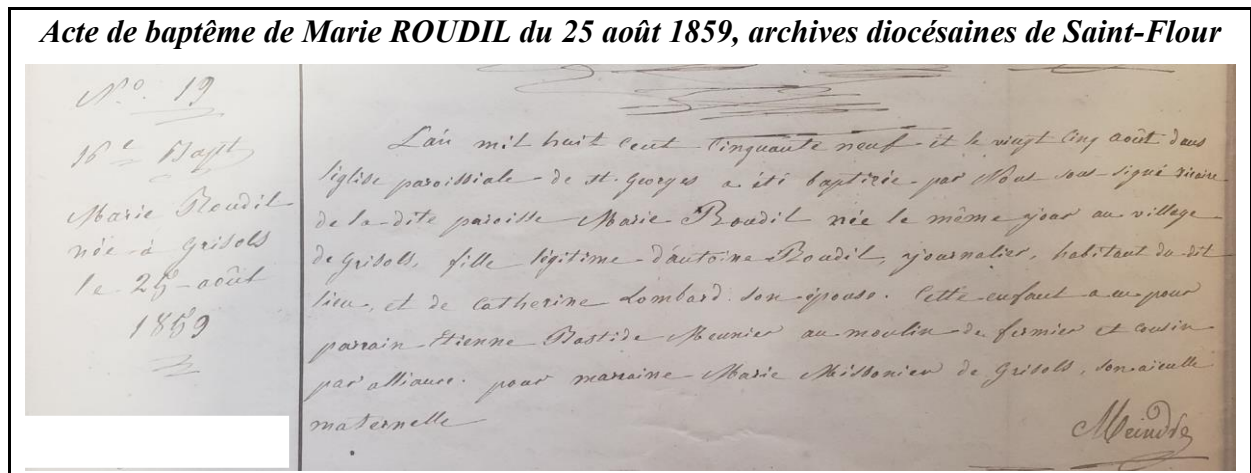
1/ **Catherine Marie ROUDIL** est née et baptisée le 25 août 1859 à Grisols.

<sup>201</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9438 ; vue 82 ; ordre n°50.

<sup>202</sup> Voir l'arbre en annexe n°11.

<sup>203</sup> Archives diocésaines de Saint-Flour – Registre des dispenses de mariage ; 1818 – 1860 ; série 5 O.

J'ai découvert cette enfant grâce à la déclaration de succession d'Antoine. Mais sans les recensements de Saint-Georges, et malgré la consultation des tables décennales sur Saint-Georges et Saint-Flour, et les tables de successions et absences de 1859 à 1904, je n'ai trouvé ni la naissance, ni le décès, ni un éventuel mariage de cette enfant. J'ai alors repris contact avec Pascale Moulier, des archives diocésaines, pour éventuellement trouver un baptême sur la paroisse de Saint-Georges et j'ai trouvé cet acte de baptême :



### Transcription

[N°19

16<sup>e</sup> bapt[ême]

Marie Roudil

née à Grisols

le 25 août 23

1859]<sup>204</sup>

[1] L'an mil huit cent cinquante neuf et le vingt cinq août dans

[2] l'église paroissiale de S[ain]t Georges a été baptisée, par nous soussigné vicaire

[3] de la dite paroisse, Marie Roudil, née le même jour au village

[4] de Grisols, fille légitime d'Antoine Roudil, journalier, habitant du dit

[5] lieu, et de Catherine Lombard, son épouse. Cette enfant a eu pour

[6] parrain, Etienne Bastide, meunier au moulin de Fermier et cousin

[7] par alliance, et pour marraine Marie Missonier de Grisols, son aïeulle

[8] maternelle.

[9]

Meindre.

<sup>204</sup> Mention marginale.

*Cette « Marie ROUDIL », née et baptisée le 25 août 1859 à Grizols, n'apparaît pas dans les registres d'état civil de Saint-Georges. J'ai ensuite vérifié tous les registres de baptême entre 1859 et 1866 sans autre succès hormis Jeanne qui naîtra en 1864. « Catherine » est le prénom sur la déclaration de succession et « Marie » est le prénom du baptême car Marie MISSIONIER, son aïeule maternelle, est sa marraine. Après vérification dans l'état civil, l'année 1859 a vu 25 naissances sur la commune et pourtant il y a eu 26 baptêmes. Il manque Marie ROUDIL alors qu'elle est bien née dans la commune. Peut-être un oubli ou une erreur de l'officier d'état civil.*

*À ce jour, je n'ai pas encore déterminé son décès, ni un éventuel mariage avec, dans ce cas, un acte de notoriété passé devant un juge de paix nécessaire pour fournir un acte de naissance.*

*J'ai aussi retrouvé l'acte de mariage religieux<sup>205</sup> des parents, Antoine ROUDIL et Catherine LOMBARD, où il est bien précisé la dispense de consanguinité accordée par Monseigneur de POMPIGNAC, évêque de Saint-Flour.*

**2/ Un enfant mort-né** le 7 septembre 1863<sup>206</sup> à Grizols.

**3/ Jeanne ROUDIL** naît le 15 septembre 1864<sup>207</sup> à Grizols. *Voir le paragraphe III.*

- **Antoine ROUDIL** décède très rapidement après son mariage : il laisse **Catherine** seule avec ses enfants le 24 décembre 1865<sup>208</sup> à Grizols. La déclaration de succession datée du 11 août 1866<sup>209</sup> nous apprend que Catherine dispose de l'usufruit de tous les biens d'Antoine « suivant contrat de mariage passé devant m[aitr]e Valentin le vingt six décembre 1858 » et qu'il laisse pour héritiers « ses deux enfants mineurs : ROUDIL Jeanne et Catherine, enfants mineurs à Grizols ». La succession consiste seulement en « Immeubles à Grizols : une maison en mauvais état et un petit jardin, affermés verbalement 9 francs ».
- **Catherine LOMBARD** se remarie le 14 avril 1869<sup>210</sup> avec **Jean Flour BESSE**, tisserand à Saint-Flour, né le 28 mars 1845<sup>211</sup> dans cette même ville. Mais celui-ci décède le 21 mars 1882<sup>212</sup> à l'âge de 37 ans et laisse Catherine à nouveau veuve à 45 ans.

*Les lacunes dans les recensements de Saint-Flour et de Saint-Georges entre 1861 et 1891 m'ont empêchées de « suivre » Catherine LOMBARD et ses enfants issus de son union avec Antoine ROUDIL.*

---

<sup>205</sup> Voir l'annexe n°12.

<sup>206</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 MI 355/4 ; vue 58 ; acte n°14.

<sup>207</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 MI 354/2 ; vue 17 ; acte n°18.

<sup>208</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Georges ; cote 5 MI 355/4 ; vue 78 ; acte n°34.

<sup>209</sup> Voir l'annexe n°13.

<sup>210</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 349/2 ; vue 154 ; acte n°10.

<sup>211</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 344/4 ; vue 230 ; acte n°56.

<sup>212</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 353/1 ; vue 303 ; acte n°37.

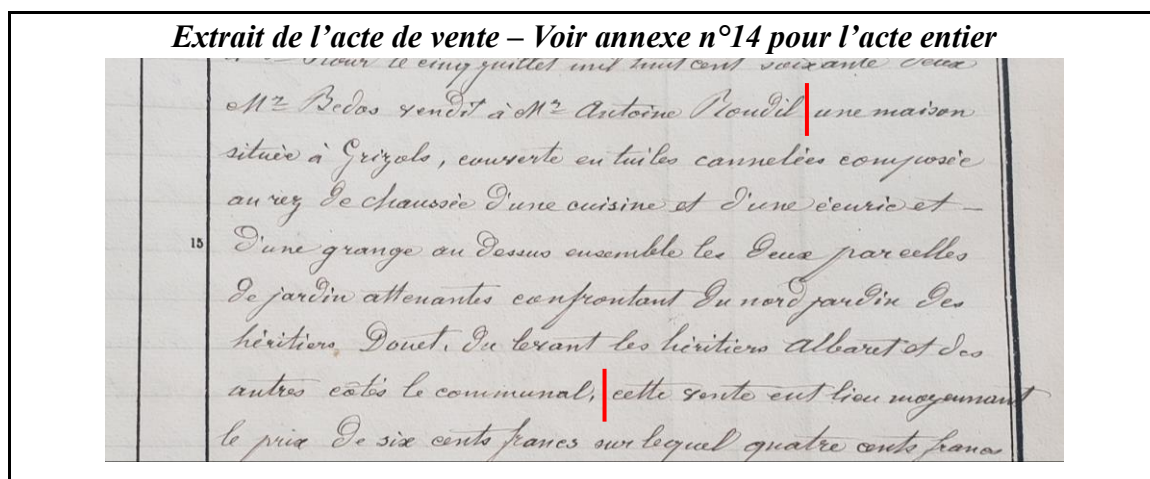
- **Catherine** meurt le 21 janvier 1917<sup>213</sup> à Saint-Flour à presque 80 ans.

*Il n'y a pas eu de déclaration de succession à son décès, seulement un certificat daté du 11 avril 1918 indiqué dans les tables de successions et absences<sup>214</sup> : je n'ai pas pu vérifier sa descendance.*

*De plus, pour Jean BESSE, dans les tables de successions et absences<sup>215</sup>, sa mère est désignée comme héritière. Il n'est pas mentionné d'enfants.*

*Dans les registres des transcriptions, je retrouve un acte, daté de 1871<sup>216</sup>, dans lequel une maison à Grizols, achetée par Catherine LOMBARD et son premier époux, Antoine ROUDIL, en 1862, est revendue à son propriétaire d'origine, M. BEDOS : dans cette transcription, les deux filles de Catherine sont désignées avec leur numéro de case. La case<sup>217</sup> de « Marie Roudil, fille mineure à défunt Antoine Roudil et à Catherine Lombard, épouse en secondes noces de Jean Flour Besse, tisserand à Saint-Flour » donne d'autres transcriptions... Je suis alors presque convaincue de pouvoir retrouver Marie ! Mais en regardant un complément dans la case, je lis « Marie Jeanne femme Roudil » d'un certain « Victor Roudil, du lieu-dit Vernières, commune de Talizat (15) ». J'ai retrouvé leur acte de mariage<sup>218</sup> : Marie Jeanne ROUDIL est née le 31 mai 1876 à Andelat, elle est la fille de Jean ROUDIL et Jeanne MONIER. Ce n'est pas la jeune femme que je recherche... !*

*Cependant, l'acte de vente me renseigne sur la maison située à Grizols, commune où travaillent des potiers. Et je me souviens avoir lu un fait divers dans l'ouvrage de Jean-Claude Roc<sup>219</sup> concernant un certain Antoine ROUDIL dont je n'avais aucune preuve qu'il était celui de mon mémoire.*



<sup>213</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 737/2 ; vue 380 ; acte n°6.

<sup>214</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9446 ; vue 107 ; ordre n°74.

<sup>215</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9441 ; vue 28 ; ordre n°20.

<sup>216</sup> Arch. dép. du Cantal – Répertoire des hypothèques du bureau de Saint-Flour ; cote 4 Q 5896 ; vol. 268 ; art. 6.

<sup>217</sup> Arch. dép. du Cantal – Registre des formalités hyp. ; bureau de St-Flour ; cote 4 Q 5315 ; vol 106 ; case 80.

<sup>218</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Andelat ; cote 5 Mi 10/3 ; vue 325 ; acte n°2.

<sup>219</sup> D'après l'ouvrage de Jean-Claude ROC, *Grizols, Saint-Flour. La terre, l'eau et le feu des potiers et des tuiliers.*



### Transcription

[12] [...] une maison

[13] située à Grizols, couverte en tuiles cannelées, composée,

[14] au rez-de-chaussée d'une cuisine et d'une écurie, et

[15] d'une grange au -dessus, ensemble les deux parcelles

[16] de jardin attenantes, confrontant du nord jardin des

[17] héritiers Douet, du levant les héritiers Albaret, et des

[18] autres côtés le communal, [...]

### Zizanie à Grizols, terre de potiers et tuiliers

Jean Douët, et son épouse, résidents de Saint-Flour, veulent installer un four à poteries dans le jardin qu'ils possèdent à Grizols. Les habitants du hameau s'opposent à cette construction et entament une procédure en 1864<sup>220</sup>. Dans une lettre au préfet, ils se plaignent de la gêne que va provoquer ce four et évoquent un préjudice à cause du risque d'incendie, de la fumée dégagée et de l'odeur. Le plus proche voisin de Jean Douët, Antoine Roudil, lui apporte son soutien dans une lettre envoyée également au préfet.

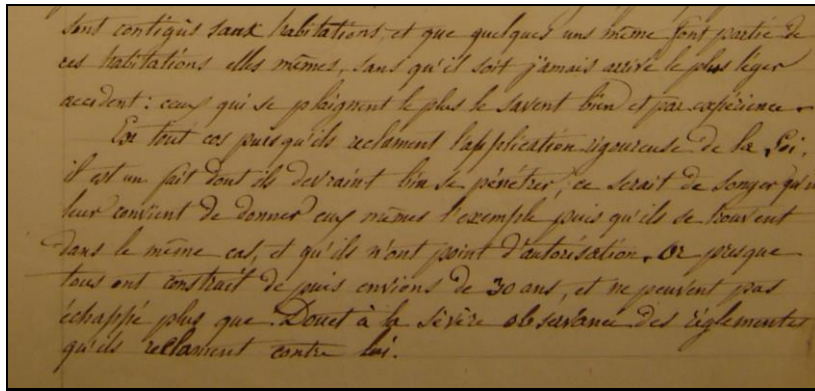
~~N° 4046~~ A Monsieur le Préfet  
Du Département du Cantal.

Le sous-signé Roudil Antoine propriétaire du  
hameau de Grizols commune de St George Exposant  
Grizols le 2 novembre 1864

Monsieur le Préfet.

Le nommé Douët, propriétaire en ce même village à Grizols,  
l'autorisation de construire une fabrique de poterie dans un jardin situé  
à 12 mètres environ de sa maison. Tous habitants du lieu semblent  
s'opposer à cet établissement sous le prétexte que la fumée les incommoderait  
et de plus que cette construction présenterait un danger pour le feu. Le sieur  
Douët, invoque mon témoignage je ne puis le lui refuser. Or, je suis  
sans plus près voisin et ma maison d'habitation, n'est qu'à 18 mètres du  
four projeté: cependant, je n'ai métré aucune opposition et n'y vois aucun  
danger, et les motifs qui m'amenent à penser ainsi sont les suivants:  
il existe dans l'intérieur de ce hameau plusieurs fabriques de même genre  
c'est une industrie spéciale à ce village qui s'a toujours pratiquée en toute  
liberté, si bien que tous ces fours se trouvent pour la plus part dans des  
positions autrement incommodes, si incommodes qu'il y a plus que plusieurs

<sup>220</sup> Archives départementales du Cantal ; cote 91 M 2.

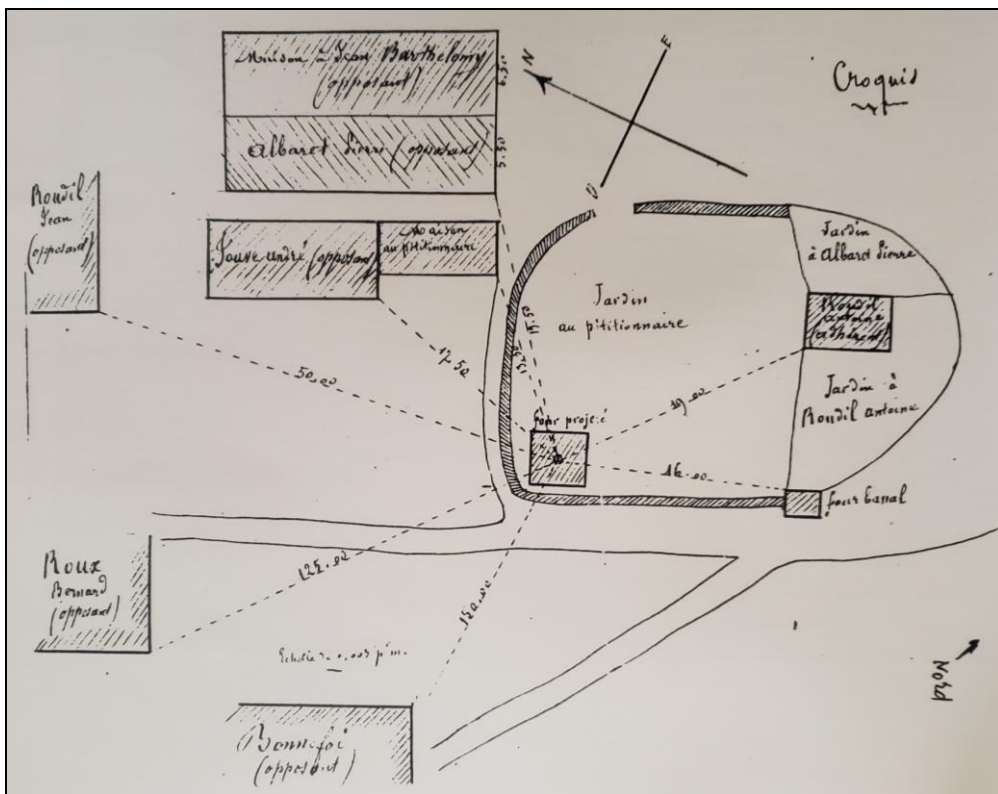


### Transcription

- [1] À Monsieur le Préfet  
[2] du département du Cantal.
- [3] Le soussigné, Roudil Antoine, propriétaire du  
[4] hameau de Grizole, commune de Saint George, Exposant.  
[5] Grizols le 9 novembre 1864,
- [6] Monsieur le Préfet,
- [7] Le nommé Douet, propriétaire en ce même village a sollicité  
[8] l'autorisation de construire une fabrique de poterie, dans un jardin situé  
[9] à 12 mètres environ de sa maison. Trois habitants du lieu semblent  
[10] s'opposer à cet établissement, sous le prétexte que la fumée les incommodent  
[11] et de plus, que cette position présenterait un danger pour le feu. Le sieur  
[12] Douet invoque mon témoignage ; je ne puis le lui refuser. Or, je suis  
[13] son plus près voisin, et ma maison d'habitation n'est qu'à 15 mètres du  
[14] four projeté : cependant, je n'y mets aucune opposition et n'y voit aucun  
[15] danger, et les motifs qui m'amènent à penser ainsi sont les suivants :  
[16] il existe dans l'intérieur de ce hameau dix autres fabriques du même genre,  
[17] c'est une industrie spéciale à ce village, qui l'a toujours pratiquée en toute  
[18] liberté, si bien que tous ces fours se trouvent pour la plus part dans des  
[19] positions autrement incommodes, si incommodités il y a, puisque plusieurs  
[20] sont contigus aux habitations, et que quelques-uns même font partie de  
[21] ces habitations elles-mêmes, sans qu'il soit jamais arrivé le moindre  
[22] accident ; ceux qui se plaignent le plus le savent bien et, par expérience,  
[23] en tout cas, puisqu'ils réclament l'application rigoureuse de la loi,  
[24] il est un fait dont ils devraient bien se pénétrer ; ce serait de songer qu'il  
[25] leur convient de donner eux-mêmes l'exemple puisqu'ils se trouvent

[26] dans le même cas, et qu'ils n'ont point d'autorisation, et presque  
 [27] tous ont construit depuis environ de 30 ans, et ne peuvent pas  
 [28] échappé plus que Douet à la sévère observance des règlements  
 [29] qu'ils réclament contre lui.

Un croquis accompagne la lettre et il confirme qu'il s'agit bien d'Antoine Roudil, époux de Catherine Lombard : en effet, sur le plan, au nord de la maison Roudil, il y a le jardin « des héritiers Douet », à l'est, se trouve le jardin « des héritiers Albaret » et sur les autres côtés, les chemins communaux.



L'histoire conclut en disant que le préfet donne son accord à la construction du four à deux conditions : l'autorisation sera périmée si les permissionnaires n'en font pas usage dans un délai d'un an suivant la notification ; la cheminée du four devra avoir une hauteur de deux mètres à partir du sommet de la voûte du four.

Antoine attendait peut-être un emploi de tuilier en apportant son soutien à M. Douët. Mais avec la lettre envoyée au préfet, il ne s'est pas fait que des amis auprès de ses voisins ! Il meurt un an plus tard, le 24 décembre 1865, sans tirer bénéfice de sa démarche.

## C. La benjamine : Jeanne ROUDIL

### 1. Sa vie de famille dans le Cantal

- **Jeanne ROUDIL** naît le 2 août 1839 à Courtilles, commune de Saint-Flour, hameau limitrophe de Saint-Georges. Elle a 14 ans quand sa mère, **Antoinette SEGUY**, décède. *Pourtant, sans les recensements de Saint-Georges ni ceux de Saint-Flour, ni acte de tutelle, il est difficile de savoir où elle vit de 1853 à 1861.*
- **Jeanne ROUDIL**, « domestique à Rancillac » lieu-dit de la commune de Chalinargues (15), épouse **Pierre André LÈBRE** le 27 novembre 1861<sup>221</sup> dans cette commune. Pierre André LÈBRE est né le 3 août 1837<sup>222</sup> à Auvert, commune de Nozeyrolles (43) ; il est le fils de **Pierre LÈBRE** et **Marie MAURANNE**, cultivateurs en Haute-Loire. Il est « ouvrier menuisier » domicilié au village de Nuits, commune de Chalinargues. *Le recensement de 1856 à Chalinargues est parfois illisible. Dans celui de 1861, qui date d'avant leur mariage, je ne les repère pas : ni Jeanne, ni Pierre André. Les recensements de 1866 et 1872 manquent pour cette commune.*
- Le couple LÈBRE – ROUDIL a deux enfants entre 1861 et 1865 :
  - 1/ **Jean LÈBRE** naît le 4 décembre 1862<sup>223</sup> à Chalinargues.
  - 2/ **Jeanne LÈBRE** naît le 10 août 1866<sup>224</sup> au village de Muret, commune de Chalinargues.

*Dans les tables annuelles de Chalinargues, il n'y a plus d'enfants nés de ce couple à partir de 1866. Je ne trouve pas non plus les décès : ni celui du père, ni celui de la mère, ni d'enfant mort-né, ni des enfants Jean et Jeanne. Sans les recensements, je reste bloquée. Je consulte alors les tables de successions et absences en espérant trouver un décès : dans le bureau de Murat, dont dépend la commune de Chalinargues, puis celui de Saint-Flour, en me disant que, peut-être, le couple s'est rapproché de sa famille maternelle. Je recherche aussi en Haute-Loire, lieu de naissance du mari. Aucun résultat. La recherche de la fiche matricule de Pierre, classe 1857, ne donne rien : les registres matricules commencent en 1859. Je ne trouve pas non plus celle du fils, Jean LÈBRE, classe 1886.*

*En cherchant un décès avec Jeanne ROUDIL ou Pierre André LÈBRE, Filae<sup>225</sup> me propose près de 1000 résultats ; ensemble, le moteur de recherche ne trouve rien ... sauf leur mariage à*

---

<sup>221</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Chalinargues ; cote 5 Mi 83/4 ; vue 331 ; acte n°12.

<sup>222</sup> Archives départementales de Haute-Loire ; État civil de Nozeyrolles ; cote 6 E 164/6 ; vue 26 ; acte n°3.

<sup>223</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Chalinargues ; cote 5 Mi 83/1 ; vue 107 ; acte n°23.

<sup>224</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Chalinargues ; cote 5 Mi 83/1 ; vue 147 ; acte n°24.

<sup>225</sup> Consultation le 12 avril 2023.

*Chalinargues ... Je fais alors la même recherche sur Geneanet<sup>226</sup> qui m'offre un résultat inattendu... le décès daté du 23 avril 1886 de Jeanne LÈBRE, fille de Pierre LÈBRE et Jeanne ROUDIL, épouse de Jean ROCHE, instituteur à Faucigny, au lieu d'Aïn Abessa en Algérie. À partir de cette information, je sais où chercher.*

## 2. L'émigration en Algérie

*Sur le site des archives nationales d'Outre-Mer, je commence par trouver la fiche matricule du fils, Jean LÈBRE<sup>227</sup>, qui me donne une adresse du couple LÈBRE – ROUDIL.*

- D'après cette fiche matricule de Jean, on apprend que son père, **Pierre André LÈBRE**, est décédé avant 1882 et que ses parents habitaient la commune de Beni-Fouda, appelée Sillègue pendant la colonisation française, canton de Sétif, département de Constantine. Jean LÈBRE a plusieurs fois été condamné pour abus de confiance, vols qualifiés, vagabondage. Il décède le 11 mai 1890 à Sillègue<sup>228</sup>.
- **Pierre André LÈBRE**, le mari de **Jeanne ROUDIL**, est décédé le 3 septembre 1877<sup>229</sup> : on retrouve l'acte de décès à Rhiras, commune mixte d'Algérie regroupant une population algérienne et une population européenne. Pierre André est « colon à Beni-Foudha ».
- **Jeanne ROUDIL**, veuve depuis 1877, se remarie le 26 décembre 1878<sup>230</sup> à Rhiras avec **Joseph ROGER**, né le 3 septembre 1825<sup>231</sup> à Draguignan (83) de parents inconnus. Le jour de leur mariage, ils reconnaissent et légitiment leur fille, **Denise ROGER**, née le 8 octobre 1878<sup>232</sup>. Le même jour, Jeanne ROUDIL et Joseph ROGER ont établi un contrat de mariage chez maître BERNARD, notaire à Sétif. Jeanne sera à nouveau veuve le 26 août 1891<sup>233</sup> lorsque Joseph décède à l'hôpital militaire de Sétif.

---

<sup>226</sup> Consultation le 12 avril 2023.

<sup>227</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – Registre matricule ; cote FR ANOM 3 RM 16 ; classe 1882 ; matricule 126.

<sup>228</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sillègue ; décès ; année 1890 ; vue 1 ; acte n°2.

<sup>229</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Rhiras ; décès ; année 1877 ; vue 3 ; acte n°5.

<sup>230</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Rhiras ; mariage ; année 1878 ; vue 2 ; acte n°2.

<sup>231</sup> Archives départementales du Var – État civil de Draguignan ; cote 7 E 53/50 ; vue 107 ; acte n°149.

<sup>232</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Rhiras ; naissance ; année 1878 ; vue 4 ; acte n°8.

<sup>233</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sétif ; décès ; année 1891 ; vue 26 ; acte n°99.



- **Jeanne LÈBRE**, fille de Jeanne ROUDIL et Pierre André LÈBRE, née le 10 août 1866, d'après son acte de naissance, se marie le 7 novembre 1880<sup>234</sup> à Sillègue avec **Jean ROCHE**, instituteur à Saint-Arnaud, ville d'Algérie appelée ainsi entre 1862 et 1962, nommée sinon El Eulma. *Dans l'acte de mariage, il y a des confusions à propos de la naissance de Jeanne : le 10 avril 1855, puis rectifiée en 10 avril 1865, date toujours fausse.* De leur union naît **Élisabeth Berthe Augustine ROCHE** le 28 août 1882<sup>235</sup> à Sillègue. Puis le 19 avril 1886<sup>236</sup>, **Jeanne** accouche d'un enfant mort-né et décède quatre jours après, le 23 avril 1886<sup>237</sup>. Quelques mois plus tard décèderont, à l'hôpital militaire de Sétif, son mari, **Jean ROCHE**, le 25 septembre 1887<sup>238</sup> et leur fille, **Élisabeth Berthe Augustine**, le 10 novembre 1888<sup>239</sup>.
- **Denise ROGER** se marie avec **Antonin RIVIÈRE** le 8 avril 1896<sup>240</sup> à Sillègue en présence de sa mère, **Jeanne ROUDIL**.
- **Jeanne ROUDIL** décède le 27 mars 1909<sup>241</sup> à Sétif en laissant comme descendance celle de sa fille **Denise ROGER**.



Carte de 1897 des environs de Sétif, BnF Gallica.

*La famille LÈBRE – ROUDIL a donc émigrée en Algérie vers les années 1860/1870. Pourquoi ? Comment ? Beaucoup de questions se posent et j'ai peu de réponses encore à ce jour.*

<sup>234</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sillègue ; mariage ; année 1880 ; vue 26 ; acte n°99.

<sup>235</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sillègue ; naissance ; année 1882 ; vue 3 ; acte n°6.

<sup>236</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Aïn Abessa ; décès ; année 1886 ; vue 2 ; acte n°7.

<sup>237</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Aïn Abessa ; décès ; année 1886 ; vue 2 ; acte n°8.

<sup>238</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sétif ; décès ; année 1887 ; vue 31 ; acte n°116.

<sup>239</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sétif ; décès ; année 1888 ; vue 34 ; acte n°133.

<sup>240</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sillègue ; mariage ; année 1896 ; vue 1 ; acte n°1.

<sup>241</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Sétif ; décès ; année 1909 ; vue 13 ; acte n°47.



*Aux archives municipales de Saint-Flour, sur les conseils de l'archiviste, je consulte deux articles de La Revue de la Haute-Auvergne, l'un de 1969 et l'autre de 1997. Ces articles expliquent comment s'est déroulée l'émigration cantalienne en Algérie.*

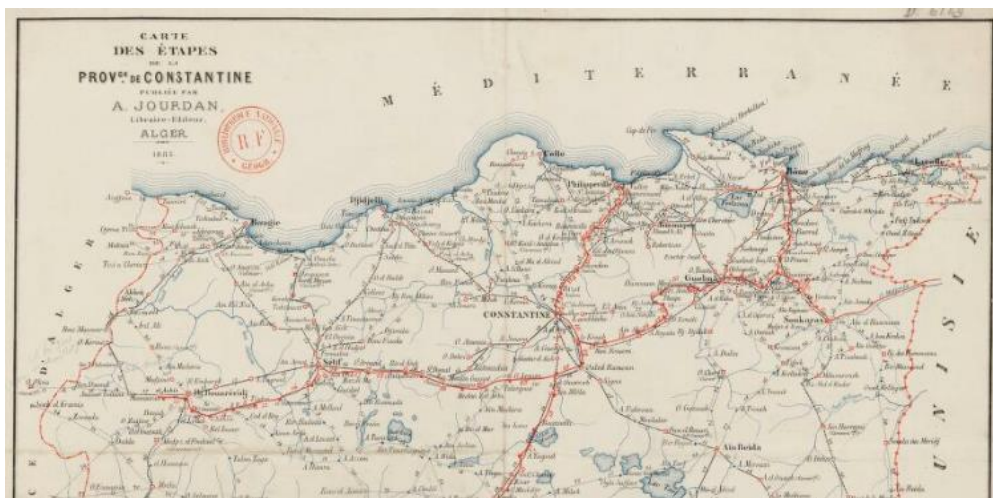
---

## **Du Cantal à l'Algérie**

En 1830, l'armée française débarque en Algérie et la prise d'Alger marque le début de la colonisation française. La « pacification » (terme employé par l'armée française) de l'Algérie dure jusqu'en 1871 avec la fin de la résistance algérienne.

L'émigration cantalienne commence vraisemblablement à la fin des années 1830 puisque l'on retrouve le décès d'un cantalien dans l'état civil d'Alger en 1839.

Elle s'accélère à partir de 1856 avec des cultivateurs, des ouvriers, des anciens militaires. Il fallait être jeune, valide et capable de participer activement au peuplement de cette nouvelle colonie. Les cantaliens s'établissent majoritairement autour de Sétif, dans une région montagneuse des hauts plateaux algériens. Ils devaient avoir des ressources suffisantes, être marié, savoir travailler la terre pour demander une concession, mais aussi avoir une « bonne moralité ». Certains sont partis sans autorisation. D'autres sont revenus au bout de quelques mois après une expérience malheureuse. Beaucoup d'entre eux se sont établis même si cela n'a concerné que quelques centaines de cantaliens au début.



*Carte de la province de Constantine de 1883, BnF Gallica.*

---

*Aux archives départementales d'Aurillac, le dossier coté 99 M 3 m'a permis de retrouver des documents intéressants comme<sup>242</sup> :*

- *Le décret de Louis-Napoléon du 23 avril 1852 expliquant les modalités d'obtention des actes de notoriété exigés aux demandeurs de concession de terres.*
- *Un courrier daté de 1877 adressé à un cantalien l'autorisant à émigrer avec un titre provisoire d'attribution de terres.*

---

<sup>242</sup> Voir annexe n°15.

- *Le courrier de Louis Lépine, alors gouverneur général d'Algérie entre 1897 et 1898, au préfet du Cantal lui demandant de bien vouloir envoyer au chef-lieu d'arrondissement des affiches annonçant des ventes de terres dans les colonies.*
- *Des affiches pour informer les populations de ventes de terres agricoles en Algérie.*

*Dans la presse, on peut lire un article dans le journal « L'écho du Cantal » daté du 21 juin 1856<sup>243</sup>, n°25, dans la rubrique « actes administratifs » dans lequel le préfet communique aux sous-préfets, maires et commissaires de police du département. Il est précisé qu'une Société Genevoise a acquis 20 000 hectares dans la région de Sétif à la condition qu'elle y construise « 10 villages de 50 feux dans les 10 ans et de pourvoir à leur peuplement ». On encourage les habitants à obtenir des concessions en Algérie : ceux-ci reçoivent une maison de trois pièces et 20 hectares de terrain. Ils doivent verser 3 000 francs : 1 000 francs pour la maison et 2 000 francs « transportés en Algérie par le Gouvernement français qui les rembourse aux colons en trois paiements échelonnés » afin de « s'assurer que les migrants possèdent les fons indispensables à une exploitation agricole ».*

*Je n'ai pas trouvé précisément de documents concernant la famille LÈBRE – ROUDIL et les raisons de son émigration. Sur les conseils de membres de l'Aprogemere, j'ai cherché des ventes ou bien des testaments que le couple aurait pu faire avant de partir. À ce jour, la recherche n'a pas abouti.*

---

<sup>243</sup> Archives départementales du Cantal – Presse numérisée ; L'écho du Cantal ; n°25 du 21 juin 1856 ; page 2.

### III. La descendance de Jeanne ROUDIL, fille d'Antoine

- **Jeanne ROUDIL**, fille d'**Antoine** et de **Catherine LOMBARD**, naît le 15 septembre 1864 au lieu-dit de Grisols, commune de Saint-Georges.

*Une mention marginale, dans l'acte de naissance, indique qu'elle s'est mariée le 16 mars 1898 à Saint-Flour avec Jean BOYER. En effet, depuis le 17 août 1897 (article 76 du Code Civil), il est obligatoire de porter mention du mariage sur les actes de naissance des époux. Mais, en lisant cet acte de mariage, il s'avère que Jeanne ROUDIL est veuve d'Alexandre CELLIER. Je recherche alors dans les tables décennales un mariage sur Saint-Flour, lieu de vie de sa mère, entre 1883 et 1892.*

#### A. Ses unions et ses enfants

##### 1. Le premier mariage avec Antoine CELLIER

- **Jeanne**, habite avec sa mère, **Catherine LOMBARD** à Saint-Flour, quand elle y épouse **Alexandre CELLIER** le 6 février 1886<sup>244</sup> ; elle est âgée de 21 ans et elle est journalière.

---

#### Étymologie des noms de famille<sup>245</sup>

##### CELLIER

Nom qui provient de CÉLERIER, CELLERIER, CÉLARIÉ ou CÉLLARIER et qui désigne « le préposé au cellier dans un château ou une abbaye ». On a des formes variées comme CEILLIER, CELER, CELIÉ ou CELERY.

---

- **Alexandre CELLIER** est le fils de **Pierre CELLIER**, cultivateur à Fressanges de Neuvéglise, né le 5 avril 1811<sup>246</sup> à Clavières et décédé le 16 septembre 1883<sup>247</sup> à Neuvéglise, et d'**Elisabeth COUDERC**, née le 12 mars 1817<sup>248</sup> et décédée le 12 décembre 1875<sup>249</sup> à Chambernon, hameau de Neuvéglise, mariés le 7 février 1839<sup>250</sup> à Neuvéglise. Alexandre est le dernier né d'une fratrie de neuf enfants. Voici ses frères et sœurs tous nés à Chambernon :

---

<sup>244</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 349/4 ; vue 346 ; acte n°4.

<sup>245</sup> D'après le dictionnaire des noms de famille de Marie-Thérèse Morlet.

<sup>246</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Clavières ; cote 5 Mi 108/4 ; vue 66.

<sup>247</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 259/5 ; vue 42 ; acte n°30.

<sup>248</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/3 ; vue 117 ; acte n°26.

<sup>249</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 259/4 ; vue 204 ; acte n°47.

<sup>250</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 257/5 ; vue 150 ; acte n°1.

1/ **Millette CELLIER** nait le 3 janvier 1840<sup>251</sup>. Elle se marie avec **Jacques OLIVIER** le 19 mai 1864<sup>252</sup> à Bordeaux et meurt le 17 janvier 1914<sup>253</sup> dans cette même ville.

2/ **Dorothée CELLIER** nait le 29 novembre 1841<sup>254</sup>. Elle épouse **Louis Auguste LECARDONNEL** le 30 juin 1888<sup>255</sup> à Paris, 20<sup>e</sup> arrondissement. Elle décède le 12 septembre 1889<sup>256</sup> à Paris, 12<sup>e</sup> arrondissement.

3/ **Antoinette CELLIER** nait le 15 février 1844<sup>257</sup>. Elle s'unit à **Étienne TUFFÉRY** le 5 octobre 1867<sup>258</sup> à Virargues (15), près de Murat. Elle meurt le 5 mai 1930<sup>259</sup> dans cette même commune.

4/ **Pierre CELLIER** nait le 6 avril 1846<sup>260</sup>. Il se marie avec **Françoise Marie DELCHER** le 7 septembre 1870<sup>261</sup> à Paulhac (15). Il meurt le 3 mai 1918<sup>262</sup> à Chambernon.

5/ **Bertrand CELLIER** voit le jour le 29 juillet 1848<sup>263</sup>. Il épouse **Marguerite VALENTIN** le 30 juin 1875<sup>264</sup> à Lavastrie (15) où il décède le 24 février 1913<sup>265</sup>.

6/ **Pierre CELLIER** nait le 16 septembre 1850<sup>266</sup>. Pierre et **Marie RAYMOND** se marient le 15 novembre 1883<sup>267</sup> à Neussargues (15) et ils légitiment, par leur mariage un enfant, nommé **Jean**, né le 13 décembre 1879<sup>268</sup> à Celles (15). Pierre, alors veuf, meurt le 9 août 1924<sup>269</sup> à Paris, 11<sup>e</sup> arrondissement.

7/ **Rosalie CELLIER** nait le 15 août 1853<sup>270</sup>. Elle épouse **Antoine COUTAREL** le 29 février 1876<sup>271</sup> à Neuvéglise. Elle décède le 23 juillet 1929<sup>272</sup> à Saint-Flour.

---

<sup>251</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/4 ; vue 181 ; acte n°2.

<sup>252</sup> Archives de Bordeaux-Métropole – État civil de Bordeaux ; cote 3 E 226 ; vue 74 ; acte n°208.

<sup>253</sup> Archives de Bordeaux-Métropole – État civil de Bordeaux ; cote 3 E 383 ; vue 16 ; acte n°92.

<sup>254</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/4 ; vue 210 ; acte n°44.

<sup>255</sup> Archives de Paris ; État civil de Paris, 20<sup>e</sup> ; cote V4 E 7938 ; vue 3 ; acte 504.

<sup>256</sup> Archives de Paris ; État civil de Paris, 12<sup>e</sup> ; cote V4 E 6810 ; vue 10 ; acte 3222.

<sup>257</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/4 ; vue 247 ; acte n°8.

<sup>258</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Virargues ; cote 5 Mi 471/4 ; vue 113.

<sup>259</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Virargues ; cote 5 Mi 759/1 ; vue 7 ; acte n°2.

<sup>260</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/4 ; vue 286 ; acte n°18.

<sup>261</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Paulhac ; cote 5 Mi 268/3 ; vue 347 ; acte n°6.

<sup>262</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 722/3 ; vue 211 ; acte n°16.

<sup>263</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/5 ; vue 31 ; acte n°30.

<sup>264</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Lavastrie ; cote 5 Mi 179/4 ; vue 71 ; acte n°1.

<sup>265</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Lavastrie ; cote 5 Mi 707/3-C ; vue 41 ; acte n°4.

<sup>266</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/5 ; vue 68 ; acte n°34.

<sup>267</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neussargues ; cote 5 Mi 255/2 ; vue 89 ; acte n°4.

<sup>268</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Celles ; cote 5 Mi 76/6 ; vue 307 ; acte n°10.

<sup>269</sup> Archives de Paris ; État civil de Paris, 12<sup>e</sup> ; cote 11 D 299 ; vue 27 ; acte 2329.

<sup>270</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/5 ; vue 115 ; acte n°34.

<sup>271</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 258/3 ; vue 12 ; acte n°9.

<sup>272</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 737/4 ; vue 198 ; acte n°72.

**8/ Antoinette CELLIER** nait le 19 avril 1857<sup>273</sup>. Elle n'apparaît pas dans la succession de son père en 1886. Elle est donc décédée avant 1886.

**9/ Alexandre CELLIER** nait le 18 mai 1861<sup>274</sup> : il épouse Jeanne et fonde sa famille à Saint-Flour.

*J'ai consulté les tables décennales des naissances et des décès de la commune de Neuvéglise pour reconstituer cette fratrie. Je n'ai pu la vérifier avec les recensements numérisés car ils ne commencent qu'en 1901. Les tables de successions et absences mentionnent deux déclarations de succession<sup>275</sup> pour Pierre CELLIER : une première datée du 1<sup>er</sup> mars 1884 et une seconde du 8 mai 1886. Elles confirment la fratrie et donnent des renseignements sur les lieux de vie des enfants.*

- **Jeanne ROUDIL** et **Alexandre CELLIER**, journalier, vivent à Saint-Flour, rue des Tuiles bas, et ont deux enfants entre 1886, date de leur mariage, et 1890, date du décès d'Alexandre :

**1/ Antoine CELLIER** nait le 30 juin 1888<sup>276</sup> à Saint-Flour. La descendance d'Antoine est à suivre dans le paragraphe III. C.

**2/ Jean CELLIER** nait 18 juillet 1890<sup>277</sup> à Saint-Flour, un mois après le décès de son père, **Alexandre**, mort le 19 juin 1890<sup>278</sup>. En mention marginale, on apprend qu'il s'est marié le 14 février 1914<sup>279</sup> à Tanavelle (15) avec **Victorine Marguerite ROYER** et qu'il meurt le 1<sup>er</sup> juin 1968 à Andelat (15).

## 2. Sa vie de veuve entre 1890 et 1898

*Avec les recensements de la ville de Saint-Flour, disponibles à partir de 1891, j'ai pu retracer le parcours de Jeanne ROUDIL, qui vit avec sa mère, Catherine LOMBARD, jusqu'en 1898.*

- En 1891<sup>280</sup>, **Jeanne ROUDIL** habite avec **Catherine LOMBARD**, sa mère, et ses deux enfants, **Antoine et Jean**.

<sup>273</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/5 ; vue 170 ; acte n°12.

<sup>274</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Neuvéglise ; cote 5 Mi 256/5 ; vue 227 ; acte n°18.

<sup>275</sup> Archives départementales du Cantal – Registre des déclarations de mutations par décès ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 8979 ; n°35 et cote 3 Q 8982 n°125.

<sup>276</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 346/1 ; vue 293 ; acte n°85.

<sup>277</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 346/2 ; vue 23 ; acte n°84.

<sup>278</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 353/2 ; vue 288 ; acte n°88.

<sup>279</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Tanavelle ; cote 5 Mi 750/4-B ; vue 56 ; acte n°1.

<sup>280</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour Nord de 1891 ; cote 3NUM190 ; vues 31/32.

- Cinq ans plus tard<sup>281</sup>, Jeanne, 32 ans, est « chef de ménage » : elle réside rue des Tuiles bas avec Antoine et Jean, mais aussi **Michel ROUDIL**, 4 ans, **Pierre ROUDIL**, 1 an, « ses enfants », Catherine LOMBARD, 64 ans, « mère » et **Charles PORTAL**, 52 ans, fileur, mentionné « père » : père des deux enfants « naturels » ou « conjoint » de Catherine ?
- **Jeanne ROUDIL** a donc eu deux enfants nés en 1893 et 1895 :

1/ **Michel ROUDIL** naît le 4 février 1893<sup>282</sup> à Saint-Flour ; il est reconnu par sa mère le 14 février<sup>283</sup> de la même année.

D'après sa fiche matricule<sup>284</sup>, en 1913, il est domestique à Paris. *D'autres informations sont données :*

**Une partie de la fiche matricule numéro 2212 – Classe 1913**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.	
Classé dans la 5 <sup>e</sup> partie de la liste en 1913.	
Classé dans la 1 <sup>e</sup> partie de la liste en 1914.	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.	
Inscrit sous le n° 73 de la liste du canton de S. Flour (nord)	
Ajourné, faiblesse. Bon pour le service armé en 1914.	
("Absent") Décédé à Paris (XV <sup>e</sup> ) arr[ondissement] le 14 mai 1914.	

**Transcription**

**DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.**

*Classé dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste en 1913.*

*Classé dans la 1<sup>e</sup> partie de la liste en 1914.*

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**

*Inscrit sous le n°73 de la liste du canton de S[ain]t Flour (nord)*

*Ajourné, faiblesse. Bon pour le service armé en 1914.*

*(« Absent ») Décédé à Paris (XV<sup>e</sup>) arr[ondissement] le 14 mai 1914.*

<sup>281</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour Nord de 1896 ; cote 3NUM190 ; vue 21.

<sup>282</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 346/2 ; vue 110 ; acte n° 10.

<sup>283</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 346/2 ; vue 110 ; acte n° 13.

<sup>284</sup> Archives départementales du Cantal – Registres matricules ; cote 1 R 1713 ; classe 1913 ; numéro 2212.



Après avoir été ajourné, il est finalement déclaré apte en 1914. Il ne participera pas à la Première Guerre Mondiale car il meurt, célibataire, le 14 mai 1914 à Paris<sup>285</sup>, 151 rue de Sèvres : il s'agit de l'adresse de l'hôpital Necker.



**2/ Pierre ROUDIL** naît le 30 janvier 1895<sup>286</sup> à Saint-Flour mais il est reconnu par sa mère plus d'un an après le 18 mars 1896<sup>287</sup>.

Là encore, sa fiche matricule<sup>288</sup> nous renseigne sur des faits importants qui ont marqué sa vie : il est incorporé à compter du 16 décembre 1914 et il arrive le 17 au 122<sup>e</sup> régiment d'infanterie, basé à Rodez dans l'Aveyron, engagé contre l'Allemagne. Il passe caporal le 23 juillet 1915. Dans la rubrique « BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC. », on peut lire qu'il a été cité « à l'[ordre] du régiment du 22 juin 1916 ». Il est « cassé de son grade et remis soldat de 2<sup>e</sup> classe par décision du 22 septembre 1916 ». Malgré cela, il est décoré de la croix de guerre : « Mitrailleur d'élite ». Il est « coutumier des actes de bravoure ». Il a « fait l'admiration de tous le 20 août 1917 par son courage et son sang-froid, a pénétré le premier dans un tunnel fortement occupé, a ramené 5 prisonniers, ce qui a permis la reddition du reste de la garnison et la prise d'un important matériel ». Il est « trois fois cité à l'ordre ».

*Les médailles et titres ont été demandés à Pau le 2 juin 2023, sans nouvelles à ce jour.*

<sup>285</sup> Archives de Paris ; État civil de Paris, 15<sup>e</sup> ; cote 15 D 247 ; vue 11 ; acte n°2166.

<sup>286</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 346/2 ; vue 177 ; acte n°9.

<sup>287</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 346/2 ; vue 218 ; acte n°26.

<sup>288</sup> Archives départementales du Cantal – Registres matricules ; cote 1 R 1720 ; classe 1915 ; numéro 348.

Intriguée par cette journée du 20 août 1917, je retrouve, sur le site « Mémoires des Hommes », le journal des marches et opérations<sup>289</sup> du 122<sup>e</sup> régiment d'infanterie dans lequel on peut lire le récit du lieutenant colonel GRACY et dont voici un extrait :

**Extrait de la journée du 20 août 1917 – 122<sup>e</sup> régiment d'infanterie**

20 août 1917 Conformément au plan d'engagement les bataillons étaient sur leurs emplacements de départ le 20, à l'heure H, dans les conditions ci-après :

[...]

Les pertes sont sensibles - actuellement ont été mis hors de combat :

17 officiers dont 4 tués et 1 disparu,  
347 hommes dont 54 tués et 65 disparus.

Le Régiment s'est emparé de 15 à 16 mitrailleurs maxims, de 8 minims, et d'un butin considérable consistant en fusils, fusils mitrailleurs, cartouches, grenades, etc.....

Le nombre de prisonniers s'élève à ce jour à environ 400 dont 6 officiers.

Le terrain conquis s'étend sur une profondeur de 1.800 mètres à compter de notre ancienne première ligne et sur une largeur de 1.000 mètres environ couvrant une superficie de 1 Km<sup>2</sup> carré 800.

Les hommes ont été admirables d'entrain, la plus grande part du succès leur revient, mais une partie revient également à l'aide puissante et magistrale donnée par l'artillerie, avant, pendant et après l'opération.

Le 22 août 1917  
Le Lieut-Colonel Edt le 122<sup>e</sup> R.I.  
Signé: Gracy.

**Transcription**

[1] 20 août 1917

Conformément au plan d'engagement, les

[2] bataillons étaient sur leurs emplacements

<sup>289</sup> Site « Mémoires des Hommes » – Première Guerre Mondiale ; J.M.O. ; cote 26 N 684/5 ; vues 6 à 8. Voir l'annexe n°16.

[3] de départ le 20, à l'heure H, dans les  
[4] conditions ci-après :  
[...]  
[5] Nos pertes sont sensibles : actuellement,  
[6] ont été mis hors de combat :  
[7] 17 officiers dont 4 tués et 1 disparu  
[8] 347 hommes dont 54 tués et 65 disparus.  
[9] Le régiment s'est emparé de 15 à 16  
[10] mitrailleuses Maxim, de 8 minens<sup>290</sup> et d'un  
[11] butin considérable consistant en fusils, fusils  
[12] mitrailleurs, cartouches, grenades, etc.  
[13] Le nombre de prisonniers s'élève à ce  
[14] jour à environ 400 dont 6 officiers.  
[15] Le terrain conquis s'étend sur une  
[16] profondeur de 1 800 mètres à compter de  
[17] notre ancienne première ligne et sur une  
[18] largeur de 1 000 mètres environ couvrant  
[19] une superficie de 1 km carré 800.  
[20] Les hommes ont été admirables d'  
[21] entrain, la plus grande part du succès  
[22] leur revient, mais une grande partie revient égale  
[23] ment à l'aide puissante et magistrale  
[24] donnée par l'artillerie avant, pendant  
[25] et après l'opération.  
[26] Le 22 août 1917  
[27] Le lieut[enan]t-colonel c[omman]d[an]t le 122 R.I.  
[28] Signé : Gracy.

---

### **Bataille du 20 août 1917<sup>291</sup>**

« Lorsque la bataille de Verdun s'achève, en décembre 1916, l'armée française n'a pas reconquis tout le terrain perdu lors des attaques allemandes. Quand le général Pétain est nommé à la tête des armées françaises, après le désastre du Chemin des Dames, il doit

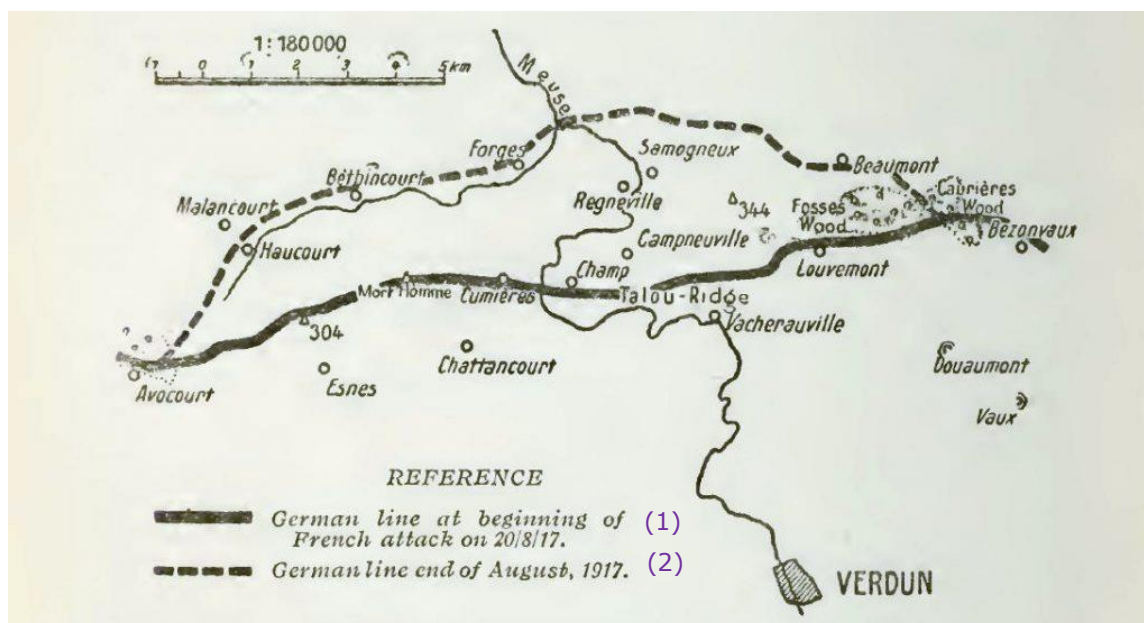
---

<sup>290</sup> Mines en allemand.

<sup>291</sup> Résumé tiré du livre de Buffetaut Y. (2017). *Verdun 1917, la reconquête*. Éd. Ysec (Première Guerre Mondiale).

avant tout redresser le moral de la troupe, épuisée par les échecs sanglants. Il monte alors des offensives à objectifs limités, avec des moyens matériels énormes. L'un des sites choisis est le front de Verdun, car il est symbolique.

L'offensive française est lancée le 20 août 1917, de part et d'autre de la Meuse, avec quatre corps d'armée soutenus par une très puissante artillerie. Dès le premier jour, presque tous les objectifs sont conquis, même si le succès est parfois coûteux. Seule la cote 304 résiste, mais elle tombe dès le 24 août. Il s'agit de la première grande victoire française depuis les échecs du Chemin des Dames et son retentissement est énorme, aussi bien pour la population française que pour l'armée, qui reprend confiance en sa valeur, en son armement, en ses chefs. »



Carte de l'avance française à Verdun en août 1917.

(1) Ligne allemande au début de l'attaque française du 20 août 1917.

(2) Ligne allemande à la fin du mois d'août 1917.

*Une mention marginale sur l'acte de naissance de Pierre ROUDIL m'informe de son mariage avec Maria BRIOUDE.*

**Pierre ROUDIL** et **Maria BRIOUDE**, née le 20 septembre 1894<sup>292</sup> à Andelat, se marient le 15 octobre 1918<sup>293</sup> à Boulogne (92) (ville appelée Boulogne-Billancourt depuis 1926). **Pierre** meurt le 14 décembre 1923 à son domicile de Saint-Flour, 48 rue du Pont-Vieux où il réside avec sa mère, **Jeanne ROUDIL**. Sa femme, Maria BRIOUDE, marchande

<sup>292</sup> Archives départementales du Cantal – État civil d'Andelat ; cote 5 Mi 9/5 ; vue 158 ; acte n°12.

<sup>293</sup> Archives municipales – Boulogne-Billancourt ; cote 3 E 125 ; vue 258 ; acte n°499.

d'épicerie, est présente bien que résidente au 13 boulevard Chauvelot à Paris 15<sup>e</sup>. Son frère utérin, **Jean CELLIER**, signe également l'acte de décès ; il est camionneur, domicilié au 19 rue Etienne Dolet à Saint-Etienne. Il est rappelé que « le défunt était décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre ».

D'après les tables de successions et absences<sup>294</sup>, les tables décennales de naissance et de décès, le couple ROUDIL – BRIOUDE n'a pas eu de descendance.

*J'ai également retrouvé dans le recensement de Paris de 1926<sup>295</sup>, boulevard Chauvelot, Maria BRIOUDE avec son second époux, Valentin LASPUIS, mariés depuis 1925, et sans enfants.*

### 3. Le second mariage avec Jean BOYER

- **Jeanne ROUDIL** se remarie le 16 mars 1898<sup>296</sup> à Saint-Flour avec **Jean BOYER**, cultivateur au hameau d'Alloziers, commune de Roffiac. Il est veuf en premières noces de **Louise CATALAN** avec qui il a eu des enfants qui habitent avec le couple à partir de 1898. Jeanne et Jean ont passé un contrat de mariage chez maître CHADEL à Saint-Flour le 20 février 1898.

*Le registre, trouvé aux archives départementales du Cantal, contient le numéro d'ordre (n°352) avec la mention « Mariage entre Jean Boyer d'Allozier, commune de Roffiac, et Jeanne Roudil, veuve Cellier, du faubourg de Saint-Flour ». Mais les minutes de ce notaire ne sont pas conservées aux archives.*

- En 1901<sup>297</sup>, **Catherine LOMBARD**, la mère de Jeanne, habite à Saint-Flour, rue des Tuiles Bas, avec Antoine CELLIER (13 ans), Ernest Michel (7 ans) et Pierre (5 ans), ses petit-enfants. *Jean CELLIER (11 ans) habite-t-il avec sa mère ?*  
Mais, en 1901<sup>298</sup>, **Jeanne ROUDIL** réside à Cussac, commune proche de Saint-Flour, avec son mari, **Jean BOYER**, les enfants de celui-ci et Célestine (3 ans), leur fille.

- Les enfants de **Jeanne ROUDIL** et **Jean BOYER** sont :

---

<sup>294</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9447 ; vue 159 ; ordre n°173.

<sup>295</sup> Archives de Paris – Recensement de Paris 15<sup>e</sup> arr. quartier Saint-Lambert de 1926 ; cote D2M8 273 ; vue 305.

<sup>296</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 350/2 ; vue 52 ; acte n°13.

<sup>297</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour Nord de 1901 ; cote 3NUM190 ; vue 29.

<sup>298</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Cussac de 1901 ; cote 3NUM59 ; vues 12 et 13.

**1/ Léontine BOYER** appelée « Célestine » dans les recensements, naît le 26 novembre 1898<sup>299</sup> à Lascols, hameau de la commune de Cussac. Elle épouse **André FEYBESSE** à Saint-Flour le 16 août 1919<sup>300</sup>. Elle meurt le 2 novembre 1974 à Clermont-Ferrand (63).

**2/ Léontine Antoinette BOYER** naît le 7 avril 1902<sup>301</sup> à Fridières, hameau de Saint-Flour. Le père a déclaré la naissance et a ajouté « *que cet enfant est né jumeau et qu'il est sorti le premier du sein de sa mère* ». Léontine et **Jean BOURDIOL** se marient le 11 février 1922<sup>302</sup> à Saint-Flour. Léontine décède le 4 mars 1976 à Paris, 12<sup>e</sup> arrondissement.

**3/ Céline Catherine BOYER** naît le 7 avril 1902<sup>303</sup> : « *cet enfant est né jumeau et est sorti le second du sein de sa mère* ». Elle épouse **Pierre CHAUBARD** le 29 avril 1922<sup>304</sup> à Saint-Flour. Elle meurt le 4 mars 1978 à Sauvian (34).

- En 1906<sup>305</sup>, on retrouve la famille BOYER – ROUDIL sur la commune d'Anglards-de-Saint-Flour puis en 1911<sup>306</sup> à Roffiac.
- La famille habite ensuite à Saint-Flour : **Jean BOYER** meurt le 1<sup>er</sup> février 1921<sup>307</sup> à son domicile, 46 rue du Pont-Vieux. Dans le registre cadastral<sup>308</sup> de la commune de Saint-Flour, on retrouve la maison de **Jean BOYER**, case 960, section I, numéro 255 sur le plan, rue du Pont-Vieux (quartier de la Tannerie). Jean BOYER a acheté cette maison à **Joseph MEYRONNENC**, case 600, en 1920 selon le cadastre. *Après une recherche dans les registres hypothèques, je retrouve la transcription de la vente : c'est l'article 79 dans le volume 700 entre Joseph MEYRONNENC et Jean BOYER daté du 23 juillet 1918<sup>309</sup>.*
- Dans les tables de successions et absences, est indiquée une donation qui a été enregistrée le 8 avril 1921 en Actes Civils Publics : l'acte a été rédigé par maître René FOLLOPPE, notaire à Saint-Flour, le 23 mai 1919<sup>310</sup>. *Les archives départementales du Cantal conservent les minutes de ce notaire jusqu'en 1907.*

---

<sup>299</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Cussac ; cote 5 MI 123/2 ; vue 354 ; acte n°12.

<sup>300</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 MI 736/6 ; vue 136 ; acte n°19.

<sup>301</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 MI 346/2 ; vue 433 ; acte n°32.

<sup>302</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 736/6 ; vue 234 ; acte n°5.

<sup>303</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 346/2 ; vue 433 ; acte n°33.

<sup>304</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 736/6 ; vue 240 ; acte n°14.

<sup>305</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement d'Anglards-de-Saint-Flour de 1906 ; cote 3NUM5 ; vue 9.

<sup>306</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Roffiac de 1911 ; cote 3 NUM 165 ; vue 6.

<sup>307</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 737/3 ; vue 183 ; acte n°10.

<sup>308</sup> Voir l'annexe n°17.

<sup>309</sup> Arch. dép. du Cantal – Répertoire des hypothèques du bureau de Saint-Flour ; cote 4 Q 6327 ; vol. 700 ; art. 79.

<sup>310</sup> Voir l'annexe n°18.



- Avec le recensement de 1921<sup>311</sup>, on constate que **Jeanne ROUDIL**, veuve à nouveau, habite rue du Pont-Vieux avec ses deux filles jumelles, Léontine et Céline ; sa fille aînée, *Célestine*, s'est mariée avec **André FEYBESSE** ; ils ont eu deux filles, **Célestine** (née en 1919) et **Lucienne** (née en 1920), confiées à leur grand-mère maternelle, Jeanne.
- En 1926<sup>312</sup>, **Jeanne** réside toujours à Saint-Flour avec sa petite-fille **Lucienne FEYBESSE**. Sa fille, Céline, mariée à Pierre CHAUBARD, habite la même adresse, 46ter rue du Pont-Vieux, avec son époux et leur fils **Jean**.
- Le recensement de 1931<sup>313</sup> confirme que Jeanne est toujours logée rue du Pont-Vieux à Saint-Flour.
- **Jeanne ROUDIL** meurt le 13 mars 1933<sup>314</sup> à Saint-Flour. *Les tables de successions et absences indiquent juste un certificat « constatant que le défunt ne possédait aucun actif » daté du 24 octobre 1933<sup>315</sup>.*

---

<sup>311</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour Nord de 1921 ; cote 3 NUM 190 ; vue 31.

<sup>312</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour Nord de 1926 ; cote 3NUM190 ; vue 30.

<sup>313</sup> Archives départementales du Cantal – Recensement de Saint-Flour Nord de 1931 ; cote 3NUM190 ; vue 32.

<sup>314</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Saint-Flour ; cote 5 Mi 737/5 ; vue 11 ; acte n°28.

<sup>315</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9449 ; vue 158 ; ordre n°28.

## B. Antoine CELLIER, son fils aîné

- **Antoine CELLIER** naît le 30 juin 1888 à Saint-Flour, il est le fils d'**Alexandre CELLIER** et de **Jeanne ROUDIL**.

*Une mention marginale, sur l'acte de naissance, signale son mariage avec Henriette Léonie MASSEBOEUF à Saint-Etienne.*

### 1. La vie à Saint-Etienne

- **Antoine CELLIER** et **Henriette Léonie MASSEBOEUF** convolent en justes noces le 14 octobre 1911<sup>316</sup> à Saint-Etienne (42). Ils habitent tous les deux au 33 rue du Coin à Saint-Etienne. Antoine est manoeuvre et Henriette est ménagère. Parmi les témoins à la cérémonie, il y a **Antoine MASSEBOEUF**, frère de l'épouse, et **Pierre Jean PERONON**, beau-frère de l'épouse. Les parents d'Henriette et la mère d'Antoine, non présents, ont envoyé par courrier leurs consentements au mariage. Il n'a pas été fait de contrat de mariage.

---

### Étymologie des noms de famille<sup>317</sup>

#### **MASSEBOEUF ou MASSEBEUF**

Forme francisée de MASSABUAU, MASSABUOU, MASSEBIOU qui signifie « tue-boeuf ». Celui qui « tue boeuf, veau et mouton » est le boucher au XVII<sup>e</sup> siècle.

---

- **Henriette Léonie MASSEBOEUF** est la fille d'**Antoine MASSEBOEUF** (né le 23 février 1845<sup>318</sup> à Moulergues, hameau de Chastel (43) et décédé le 20 mars 1927<sup>319</sup> à Védrières-Saint-Loup) et de **Catherine PALADE** (née le 15 août 1848<sup>320</sup> à la Veisseyre, hameau de Védrières-Saint-Loup (15) et décédée le 30 avril 1928<sup>321</sup> à Montchamp) mariés le 24 octobre 1866<sup>322</sup> dans la commune de la future. Antoine et Catherine ont eu 16 enfants :

1/ **Marguerite MASSEBOEUF** naît le 16 janvier 1867<sup>323</sup> à la Veisseyre.

2/ **Enfant mort-né** le 1<sup>er</sup> novembre 1868<sup>324</sup> à Moulergues, commune de Chastel.

---

<sup>316</sup> Archives municipales de Saint-Etienne – État civil ; cote 3 E 133 ; vue 348 ; acte n°1038.

<sup>317</sup> D'après le dictionnaire des noms de famille de Marie-Thérèse Morlet.

<sup>318</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/7 ; vue 54 ; acte n°7.

<sup>319</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrières-Saint-Loup ; cote 5 Mi 756/1 ; vue 108 ; acte n°4.

<sup>320</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrières-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/5 ; vue 21 ; acte n°10.

<sup>321</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Montchamp ; cote 718/1-C ; vue 86 ; acte n°4.

<sup>322</sup> Archives départementales du Cantal – État civil du Védrières-Saint-Loup ; cote 5 Mi 454/2 ; vue 195 ; acte n°3.

<sup>323</sup> Archives départementales du Cantal – État civil du Védrières-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/5 ; vue 127 ; acte n°1.

<sup>324</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/9 ; vue 132 ; acte n°18.

3/ **Jean François Régis** naît le 9 octobre 1870<sup>325</sup> à Moulergues et meurt 4 jours plus tard, le 13 octobre<sup>326</sup>.

4/ **Elisabeth MASSEBOEUF** naît le 9 octobre 1870<sup>327</sup>, sœur jumelle de Jean François, et meurt 20 jours plus tard, le 29 octobre<sup>328</sup>.

5/ **Bertrand MASSEBOEUF** naît le 16 décembre 1871<sup>329</sup> à Moulergues et meurt le 24 décembre 1874<sup>330</sup> au même lieu.

6/ **Jeanne Marie MASSEBOEUF** naît le 1873<sup>331</sup> à Moulergues et meurt le 7 septembre 1957<sup>332</sup> à Saint-Georges (*indication du décès en mention marginale de l'acte de naissance*). Elle s'est mariée avec **Vital REYNAUD** le 7 juillet 1892<sup>333</sup> à Védrières-Saint-Loup.

7/ **Jacques Joseph MASSEBOEUF** naît le 26 août 1875<sup>334</sup> à Moulergues. Il se marie une première fois avec **Philomène PIGNOL**, puis le 13 juillet 1911 à Aurillac avec **Marie RABAT** (*indication du mariage en mention marginale de l'acte de naissance*). Il meurt le 14 février 1950<sup>335</sup> à Talizat.

8/ **Martial MASSEBOEUF** naît le 15 juin 1877<sup>336</sup> à Moulergues. Il épouse **Louise POINSON** le 19 septembre 1903<sup>337</sup> à Allanche (*indication du mariage en mention marginale de l'acte de naissance*). Il meurt le 30 novembre 1968<sup>338</sup> à Allanche en laissant cinq enfants à sa succession.

*Dans les tables de successions et absences, je découvre qu'il est veuf de « 1/ Louise POINSON puis de 2/ Louise GENEST ». En recherchant le second mariage de Martial MASSEBOEUF à Allanche, je lis un acte de mariage daté du 19 octobre 1929 concernant « Louis MASSEBOEUF, fils de Martial et Louise POINSON, décédée » et « Françoise Antoinette GAILLARD, fille de défunt Barthélémy et de Louise GENEST, sa veuve, épouse Martial MASSEBOEUF ». Antoinette GAILLARD étant née sur la commune de Vernols, j'en déduis que sa mère est peut-être originaire de ce village. Je retrouve alors le mariage de Martial MASSEBOEUF et Louise GENEST à Vernols.*

<sup>325</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/9 ; vue 169 ; acte n°23.

<sup>326</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/9 ; vue 188 ; acte n°13.

<sup>327</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/9 ; vue 169 ; acte n°24.

<sup>328</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/9 ; vue 188 ; acte n°14.

<sup>329</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/9 ; vue 194 ; acte n°10.

<sup>330</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/10 ; vue 164 ; acte n°13.

<sup>331</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/10 ; vue 5 ; acte n°18.

<sup>332</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9452 ; vue 115 ; ordre n°171.

<sup>333</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrières-Saint-Loup ; cote 5 Mi 454/3 ; vue 116 ; acte n°2.

<sup>334</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/10 ; vue 16 ; acte n°16.

<sup>335</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9451 ; vue 128 ; ordre n°186.

<sup>336</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/10 ; vue 26 ; acte n°13.

<sup>337</sup> Archives départementales du Cantal – État civil d'Allanche ; cote 5 Mi 673/2 ; vue 12 ; acte n°14.

<sup>338</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9456 ; vue 107 ; ordre n°123.

**Martial** a donc épousé, en secondes noces, **Louise GENEST** le 15 novembre 1928<sup>339</sup> à Vernols, commune proche d'Allanche. *Onze mois plus tard, le 19 octobre 1929<sup>340</sup>, Louis, fils de Martial, épouse Françoise, fille de Louise. Cette union est proclamée car « aucune opposition » n'existe alors que les parents sont liés par un mariage depuis un an. Il s'agit de « quasi-frères/sœurs » : c'est-à-dire d'enfants issus de parents différents mais élevés ensemble dans le cadre d'une famille recomposée.*

**9/ Gabriel MASSEBOEUF** naît le 16 février 1879<sup>341</sup> à Moulergues et se marie le 6 octobre 1906 à Vabres avec **Élisa Marie VIVIER** (*indication du mariage en mention marginale de l'acte de naissance*).

**10/ Marie Marguerite MASSEBOEUF** naît le 2 septembre 1881<sup>342</sup> à Moulergues ; elle se marie une première fois le 2 septembre 1903 à Saint-Etienne avec **Pierre Jean PERONON**, qui décède le 24 novembre 1918<sup>343</sup>, puis une seconde fois, le 19 janvier 1920<sup>344</sup> à Saint-Pal-de-Chalencon (43) avec **Claudius ROUX**. Elle décède le 16 juin 1937<sup>345</sup> à Lyon, 3<sup>ème</sup> arrondissement.

**11/ Bertrand MASSEBOEUF** naît le 22 mai 1884 à Moulergues. Il se marie à Montchamp (15) le 22 septembre 1910 avec **Jeanne Françoise BONNET**. Il meurt le 11 janvier 1959<sup>346</sup> à Chastel (43).

*Le couple MASSEBOEUF-PALADE part s'installer sur la commune de Védrines-Saint-Loup, d'où est originaire Catherine PALADE, et habite dans le hameau de la Salesse. Antoine, le père, est charron et Catherine, la mère, est ménagère.*

**12/ Henriette Léonie MASSEBOEUF** naît le 15 février 1886<sup>347</sup> à la Salesse.

**13/ Elisabeth MASSEBOEUF** naît le 30 novembre 1887<sup>348</sup> à la Salesse et meurt 6 jours plus tard le 5 décembre 1887<sup>349</sup>.

**14/ Antoine Clovis MASSEBOEUF** naît le 8 juin 1889<sup>350</sup> à la Salesse. Il est « mort pour la France » le 20 juillet 1916<sup>351</sup> à Curlu dans la Somme « des suites de blessures de guerre, titulaire de la croix de guerre avec étoile de bronze ».

<sup>339</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Vernols ; cote 5 Mi 756/3-A ; vue 152 ; acte n°3.

<sup>340</sup> Archives départementales du Cantal – État civil d'Allanche ; cote 5 Mi 673/2 ; vue 303 ; acte n°7.

<sup>341</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/10 ; vue 35 ; acte n°3.

<sup>342</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/10 ; vue 47 ; acte n°14.

<sup>343</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Tiranges ; cote 1925 W 970 ; vue 7 ; acte n°34.

<sup>344</sup> Archives dép. de Haute-Loire – État civil de Saint-Pal-de-Chalencon ; cote 1925 W 845 ; vue 226 ; acte n°3.

<sup>345</sup> Archives municipales de Lyon – État civil ; cote 2 E 2979 ; vue 176 ; acte n°1324.

<sup>346</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9453 ; vue 98 ; ordre n°20.

<sup>347</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/5 ; vue 247 ; acte n°1.

<sup>348</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/5 ; vue 257 ; acte n°12.

<sup>349</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 454/5 ; vue 119 ; acte n°8.

<sup>350</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/5 ; vue 264 ; acte n°10.

<sup>351</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 756/1 ; vue 56 ; acte n°11.

**15/ Bertrand François MASSEBOEUF** naît le 26 juillet 1891<sup>352</sup> à la Salesse. Il épouse **Léonie VECHAMBRE** le 26 avril 1913<sup>353</sup> à Landeyrat, commune du Cantal dans le Cézallier. Il décède le 7 janvier 1967<sup>354</sup> dans cette même commune.

**16/ Marie Julie MASSEBOEUF** naît le 28 juin 1893<sup>355</sup> à la Salesse et meurt dans la même commune le 7 février 1902<sup>356</sup>.

- Le mariage du 14 octobre 1911 permet à **Antoine CELLIER** et **Henriette Léonie MASSEBOEUF** de légitimer leur enfant, **Marius Pierre Antonin**. *Avec les tables décennales de Saint-Etienne, je reconstitue la fratrie composée de 2 enfants nés dans cette commune :*

**1/ Marius Pierre Antonin MASSEBOEUF** naît le 27 mai 1910<sup>357</sup> à Saint-Etienne. *Voir paragraphe III. C.*

Il est reconnu par son père et sa mère le 6 juin 1910<sup>358</sup> et, de fait, est appelé **Marius Pierre Antonin CELLIER**.

**2/ Jean François Louis CELLIER** naît le 14 septembre 1912<sup>359</sup> à Saint-Etienne. Il se marie le 19 octobre 1946<sup>360</sup> à Paris, 11<sup>e</sup> arrondissement, avec **Sophie PRUSEK (ou PRUSCK)**. Dans l'acte de mariage, on peut lire que Jean François Louis CELLIER est « chauffeur à la Société National des Chemins de Fer ». Jean et Sophie sont domiciliés à Paris, 2, Cité Lesage Bullourde : *c'est un îlot, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement près de la place de la Bastille, insalubre, déclaré impropre en 1917 qui sera détruit en 1957*. Sophie est née le 14 mars 1917 en Pologne, à Tarnawa ; ses parents **Paul PRUSEK** et **Thècle MACKIEWICZ** sont décédés avant 1946. *On apprend aussi qu'Henriette Léonie MASSEBOEUF, la mère de Jean, réside à Fontainebleau en 1946.*

**Sophie PRUSEK** meurt le 9 juin 1947<sup>361</sup> à l'hôpital Saint-Antoine situé 184 Boulevard Saint-Antoine, Paris 12<sup>e</sup>.

**Jean François Louis CELLIER** meurt le 31 janvier 1971<sup>362</sup> à Saint-Brévin-les-Pins (44) à 58 ans, sans s'être remarié depuis 1947.

---

<sup>352</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/5 ; vue 276 ; acte n°10.

<sup>353</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Landeyrat ; cote 5 MI 704/6-A ; vue 132 ; acte n°1.

<sup>354</sup> Archives départementales du Cantal – TSA ; Bureau de Saint-Flour ; cote 3 Q 9456 ; vue 95 ; ordre n°10.

<sup>355</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/5 ; vue 291 ; acte n°14.

<sup>356</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrines-Saint-Loup ; cote 5 Mi 454/5 ; vue 192 ; acte n°1.

<sup>357</sup> Archives municipales de Saint-Etienne – État civil ; cote 3 E 149 ; vue 144 ; acte n°1377.

<sup>358</sup> Archives municipales de Saint-Etienne – État civil ; cote 3 E 149 ; vue 153 ; acte n°1453.

<sup>359</sup> Archives municipales de Saint-Etienne – État civil ; cote 3 E 154 ; vue 75 ; acte n°2171.

<sup>360</sup> Archives de Paris – État civil de Paris, 11<sup>e</sup> ; cote 11 M 599 ; vue 2 ; acte n°2592.

<sup>361</sup> Archives de Paris – État civil de Paris, 12<sup>e</sup> ; cote 12 D 428 ; vue 9 ; acte n°2084.

<sup>362</sup> Voir annexe n°19.

## 2. Son décès lors de la Première Guerre Mondiale

- D'après sa fiche matricule<sup>363</sup>, **Antoine CELLIER**, matricule **878**, classe **1908**, est incorporé le 7 octobre 1909 dans le 12<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied, puis envoyé en disponibilité le 2 septembre 1911 ; il est rappelé par la mobilisation générale du 2 août 1914 et tué à l'ennemi le 3 novembre 1914 à Hohrodberg (68). Le déroulé de la bataille du 3 novembre est expliqué dans le Journal des Marches et Opérations<sup>364</sup> du 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs sur le site « Mémoires des hommes ». On peut lire son nom dans « l'état nominatif des officiers, sous-officiers et chasseurs tués, blessés, faits prisonniers ou disparus au combat de Hohrodberg le 3 novembre 1914 »<sup>365</sup> : cette journée de combat aura fait 17 morts et 26 blessés dans le 12<sup>e</sup> bataillon. La fiche récapitulative<sup>366</sup> dans la base des morts de la Première Guerre Mondiale nous renseigne sur la date et le lieu de transcription du décès : le 15 février 1915<sup>367</sup> à Saint-Etienne.
- Dans le registre des décès militaires lors de la Première Guerre Mondiale aux archives municipales de Saint-Etienne (cote 8 E 37 ; vue 25), le décès d'Antoine n'a pas été annoncé à sa femme, Henriette Léonie MASSEBOEUF, mais à sa belle-sœur :

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS du militaire décédé	Grade, régiment, etc.	DATE ET LIEU DE DÉCÈS	Date de réception de l'avis à la Mairie
346	Cellier Antoine	Soldat au 12 <sup>e</sup> Bataillon de Chas. 21 <sup>e</sup> Cie	le 3 Novembre 1914 à Hohrodberg	15 Février 1915

Nom et adresse de la personne qui a reçu communication et date de la communication	Date de l'accusé de réception au corps	Date de réception de l'acte de décès	Renseignements concernant la situation du militaire avant la guerre et OBSERVATIONS
Mme Cellier, sa belle-sœur, rue de Montcaud, 44, le 2 Février 1915		le 30 en 1915	

### Transcription

**N° d'ordre 346.**

**NOM et PRÉNOMS du militaire décédé Cellier Antoine.**

**Grade, régiment, etc. soldat au 12<sup>e</sup> b[at]aill[on] de chas[eur] 21 c[ompagn]ie.**

<sup>363</sup> Archives départementales du Cantal – Registre matricule ; classe 1908 ; cote 1 R 1678 ; vue 67.

<sup>364</sup> Site « Mémoires des Hommes » – Première Guerre Mondiale ; J.M.O. ; cote 26 N 820/5 ; vues 63 à 65.

<sup>365</sup> Voir annexe n°20.

<sup>366</sup> Voir annexe n°20.

<sup>367</sup> Archives municipales de Saint-Etienne – État civil ; cote 3 E 123 ; vue 239 ; acte n°51.



**DATE ET LIEU DE DÉCÈS** le 3 novembre 1914 à Hohrodberg.

**Date de réception de l'avis à la Mairie** 13 décembre 1914.

**Nom et adresse de la personne qui a reçu communication et date de la communication** Mme Cellier, sa belle-sœur, rue de Montaud, 44, le 2 décembre 1914.

**Date de l'accusé de réception du corps**

**Date de réception de l'acte de décès** tr[anscription] 50 en 1915

**Renseignements concernant la situation du militaire avant la guerre et OBSERVATIONS**

- Bien que vivant à Saint-Etienne, **Antoine CELLIER** est né à Saint-Flour : on retrouve donc son nom sur le monument dédié aux poilus de la Première Guerre Mondiale dans la capitale de la Haute-Auvergne érigé en 1921 sur la place d'Armes :



*Pour valider la fratrie, je recherche dans les tables de successions et absences.*

- Dans le registre<sup>368</sup>, **Antoine CELLIER** est qualifié « célibataire » et « sans actif apparent ». Pourtant, il est marié avec **Henriette Léonie MASSEBOEUF** et a deux enfants qui seront « adoptés par la Nation par jugement du tribunal civil de Saint-Etienne du 22 août 1918 », d'après les mentions marginales des actes de naissance de Marius et Jean. Antoine n'est donc pas célibataire mais l'absence de déclaration de succession empêche la validation de la fratrie.

<sup>368</sup> Archives dép. de la Loire – TSA ; Bureau de Saint-Etienne ; cote 3 Q 11805 ; vue 49 ; ordre n°287bis.

*Je contacte les archives départementales de la Loire afin de demander ces jugements d'adoption par la nation du 22 août 1918. Mais, l'archiviste me répond que le fonds du tribunal de Saint-Etienne est lacunaire et qu'ils ne conservent aucun jugement par la nation pour l'année 1918. Elle m'informe aussi qu'elle a consulté le fonds du service des Anciens combattants sans succès également. En revanche, elle a trouvé les fiches individuelles de pupille<sup>369</sup>, certes très succinctes mais qui révèlent une information importante pour la validation de la fratrie.*

*D'après ces fiches, chaque enfant, Marius et Jean, a « 2 frères et sœurs ». Un autre enfant est donc né entre 1910 et 1915 ... ? J'ai recherché dans les tables décennales et annuelles de Saint-Etienne mais aussi de Védrines-Saint-Loup, commune des parents d'Henriette Léonie ainsi que dans les recensements. Mais je n'ai rien trouvé. J'ai alors recontacté la personne des archives départementales de la Loire qui m'avait envoyé les fiches individuelles afin qu'elle vérifie s'il n'y avait pas une autre fiche « CELLIER ». Elle a recherché en vain un autre enfant, pupille de la Nation, de père Antoine CELLIER. Selon elle, la personne, qui a rempli les fiches, a peut-être indiqué le chiffre « 2 » pour dire qu'il y avait 2 membres dans la fratrie.*

*J'ai pu retrouver les adresses de la famille avec les fiches matricules du père, Antoine, et des 2 fils, Marius et Jean. Malheureusement, je n'ai pu les confirmer avec les recensements de la ville de Saint-Etienne malgré mes recherches : en sachant que la rue de Montaud a changé de nom pour devenir la rue Jules Ledin (député socialiste de la Loire né et décédé à Saint-Etienne, 1867 – 1914) le 29 février 1920, cette rue redevient rue de Montaud le 21 janvier 1941, puis à nouveau rue Jules Ledin à partir du 9 novembre 1944.*

- Au recensement de 1911<sup>370</sup>, **Marius**, 11 mois, vit avec sa tante, **Marie MASSEBOEUF**, son oncle **Pierre Jean PERONON** et son cousin, **Roger PERONON**, au 33 rue du Coin. Avec la fiche matricule d'Antoine CELLIER, le père, on peut supposer que le couple CELLIER – MASSEBOEUF habite le 30 octobre 1911 au 33 rue du Coin puis, à partir du 21 novembre 1912, le 41 rue de Montaud. Le 2 décembre 1914, l'oncle et la tante résident au 44 rue de Montaud (d'après le registre des décès militaire transcrit). *Pierre Jean PERONON, étant décédé en 1918, sa femme, Marie MASSEBOEUF, repart en Haute-Loire où elle se remarie en 1920.*

---

<sup>369</sup> Voir annexe n°21.

<sup>370</sup> Archives de Saint-Etienne – Recensement de 1911 ; canton Nord-Ouest ; cote 1 F 38 ; vues 110/111.

- La fiche matricule de **Marius**<sup>371</sup>, créée le 24 janvier 1929, indique qu'il demeure au 41 rue Jules Ledin et celle de Jean<sup>372</sup>, créée le 1<sup>er</sup> août 1933, donne toujours la même adresse : le 41 rue Jules Ledin.
- **Jean CELLIER** retourne dans ses foyers le 15 octobre 1935, au 41 rue Jules Ledin. Le 13 septembre 1937, son adresse de résidence est le 16 rue Neyron toujours à Saint-Etienne. Le 19 octobre 1946, pour son mariage avec Sophie PRUSEK, il habite à Paris et sa mère, Henriette Léonie MASSEBOEUF, ménagère à Fontainebleau, au 45 Boulevard Joffre, est présente. Après s'être réengagé dans l'armée en 1952, il revient à nouveau à la même adresse, 41 rue Jules Ledin, en 1955. On trouve enfin une adresse à Colmar en 1959.

*J'ai ensuite recherché dans les recensements de Fontainebleau mais ils ne sont numérisés que jusqu'en 1936. Puis j'ai consulté les tables de successions et absences du bureau de Fontainebleau et de celui de Saint-Flour à partir de 1946 pour déterminer le décès et peut-être la succession d'Henriette Léonie MASSEBOEUF. Avec les fichiers des décès de l'Insee à partir de 1970, je ne l'ai pas trouvée non plus. Henriette est donc décédée entre 1946 et 1970.*

*L'acte de décès ainsi qu'une éventuelle déclaration de succession m'auraient permis de valider la fratrie.*

---

<sup>371</sup> Arch. dép. de la Loire – Registres matricules ; cote 1 R 1909 ; classe 1930 ; matricule 1775. Voir annexe n°22.

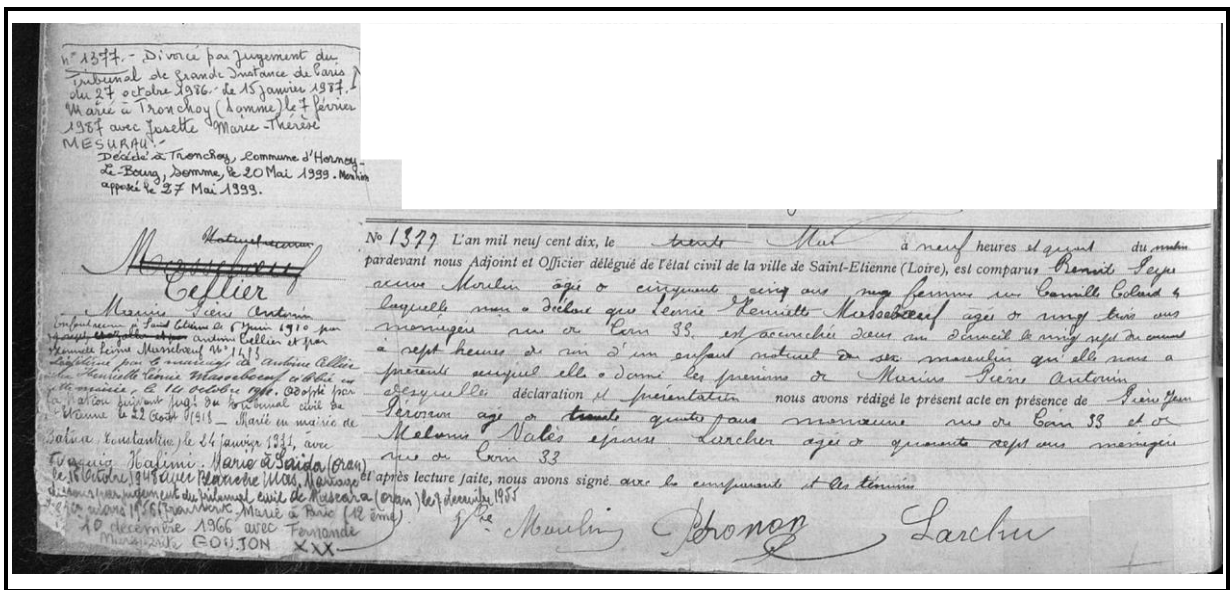
<sup>372</sup> Arch. dép. de la Loire – Registres matricules ; cote 1 R 1933 ; classe 1932 ; matricule 2290. Voir annexe n°23.

## C. Marius Pierre Antonin CELLIER, le petit-fils de Jeanne

- L'acte de naissance de **Marius Pierre Antonin CELLIER**, daté du le 30 mai 1910, contient dix mentions marginales supplémentaires.

*L'acte a été réécrit avec toutes les mentions marginales : sur le premier acte, visiblement la place manquait pour tout noter. Cela m'a quelque peu intriguée d'avoir autant de mentions marginales. Mais les dates étant récentes, je n'ai pu obtenir tous les actes. Avec les actes de mariage, j'aurais pu aussi retrouver la trace de sa mère, Henriette Léonie MASSEBOEUF, en particulier son lieu de vie et/ou son décès.*

- Voici l'acte de naissance de Marius :



### Transcription

[Naturel reconnu.

Masseboeuf

Cellier

Marius Pierre Antonin.]<sup>373</sup>

[1] N°1377. L'an mil neuf cent dix, le trente mai à neuf heures et quart du matin,

[2] par devant nous Adjoint et Officier délégué de l'état civil de la ville de Saint-Etienne (Loire), est comparue Benoîte Peyre

[3] veuve Moulin, âgée de cinquante-cinq ans, sage-femme rue Camille Colard 4,

[4] laquelle nous a déclaré que Léonie Henriette Masseboeuf, âgée de vingt trois ans,

[5] ménagère rue du Coin, 33, est accouchée, dans son domicile le vingt-sept du courant

<sup>373</sup> Mention marginale.

[6] à sept heures du soir, d'un enfant naturel du sexe masculin, qu'elle nous a

[7] présenté, auquel elle a donné les prénoms de Marius Pierre Antonin.

[8] Lesquelles déclaration et présentation, nous avons rédigé le présent acte en présence de Pierre

[9] Jean Péronon, âgé de trente-quatre ans, manœuvre rue du Coin 33, et de

[10] Mélanie Vallès épouse Larcher, âgée de quarante sept ans, ménagère

[11] rue du Coin, 33.

[12] et après lecture faite, nous avons signé avec la comparante et les témoins.

[13] V[eu]ve Moulin. Péronon. Larcher.

[Enfant reconnu à Saint-Etienne le 6 juin 1910 par

~~Jacques Chazelle et par~~ Antoine Cellier et par

Henriette Léonie Masseboeuf n°1453.]<sup>374</sup>

[Légitimé par le mariage de Antoine Cellier

avec Henriette Léonie Masseboeuf célébré en

cette mairie, le 14 octobre 1911.]<sup>375</sup>

[Adopté par

la Nation suivant jug[emen]t du tribunal civil de

S[ain]t-Etienne le 22 août 1918.]<sup>376</sup>

[Marié en mairie de Batna (Constantine) le 24 janvier 1931, avec

Turquia Halimi.]<sup>377</sup>

[Marié à Saïda (Oran)

le 16 octobre 1948 avec Blanche Mas.]<sup>378</sup>

[Mariage

dissous par jugement du tribunal civil de Mascara

(Oran) le 7 décembre 1955.

Le 1<sup>er</sup> mars 1956 (transcrit).]<sup>379</sup>

[Marié à Paris (12<sup>ème</sup>)

le 10 décembre 1966 avec Fernande

Marguerite GOUJON.]<sup>380</sup> (XXX avec une flèche vers le haut pour indiquer la suite des mentions.)

[N°1377. Divorcé par jugement du

tribunal de grande instance de Paris

du 27 octobre 1986. Le 15

---

<sup>374</sup> Mention marginale n°1.

<sup>375</sup> Mention marginale n°2.

<sup>376</sup> Mention marginale n°3.

<sup>377</sup> Mention marginale n°4.

<sup>378</sup> Mention marginale n°5.

<sup>379</sup> Mention marginale n°6.

<sup>380</sup> Mention marginale n°7.

janvier 1987.]<sup>381</sup>

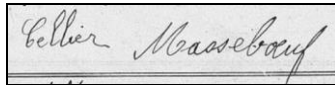
[Marié à Tronchoy (Somme) le 7 février

1987 avec Josette Marie-Thérèse

MESURAU.]<sup>382</sup>

[Décédé à Tronchoy, commune d'Hornoy-Le-Bourg, Somme, le 20 mai 1999. Mention apposée le 27 mai 1999.]<sup>383</sup>

- Sur l'acte de reconnaissance de Marius, sont apposées les signatures d'Antoine CELLIER et d'Henriette Léonie MASSEBOEUF, ses parents.

A rectangular box containing a handwritten signature in cursive script. The signature appears to read "Cellier Masseboeuf".

- Sa fiche matricule<sup>384</sup> donne des précisions sur ses lieux de vie mais aussi des informations médicales le concernant.
- Il vit à Saint-Etienne où il exerce le métier de plâtrier-peintre jusqu'au début de l'année 1929, quand il est « engagé volontaire » dans l'armée pour trois ans. Il part alors en Algérie où il épouse **Turquia HALIMI** le 24 janvier 1931<sup>385</sup>. Le service médical de l'Armée lui détecte une hyperopie de + 6 de dioptrie à l'œil gauche et droit. Il est « renvoyé dans ses foyers le 22 janvier 1932 à l'expiration de son engagement ». Il est réformé une deuxième fois à cause « d'une ancienne fracture ouverte à la jambe gauche » en 1937. Il se remarie le 16 octobre 1948 à Saïda avec **Blanche MAS**. Mais ce second mariage est dissous en 1955. Dix ans plus tard, il épouse **Fernande Marguerite GOUJON** à Paris. Enfin, après avoir divorcé en 1986, il convole en justes noces une dernière fois avec **Josette Marie-Thérèse MESURAU** le 3 février 1987 dans la Somme à Tronchoy, commune de Hornoy-le-Bourg où il décède le 20 mai 1999 quelques jours avant de fêter ses 89 ans. *D'après son acte de décès, demandé à la mairie de Hornoy-le-Bourg, sa dernière épouse se nomme **Josette Marie-Thérèse MESUREUR** et non MESURAU.*

<sup>381</sup> Mention marginale n°8.

<sup>382</sup> Mention marginale n°9.

<sup>383</sup> Mention marginale n°10.

<sup>384</sup> Voir annexe n°22. Arch. dép. de la Loire – Registres matricules ; cote 1 R 1909 ; classe 1930 ; matricule 1775.

<sup>385</sup> Acte de mariage demandé au Service Central de l'état civil de Nantes le 4 juin 2023, non reçu à ce jour.



- Sa première épouse, **Turquia HALIMI** est née le 12 juin 1906<sup>386</sup> à Batna (Algérie) : elle est la fille de **David HALIMI**, garçon de café, né le 4 décembre 1858<sup>387</sup>, et de **Beïa GUEDJ**, sans profession, née le 19 septembre 1868<sup>388</sup> et décédée (d'après une mention marginale de l'acte de naissance) le 17 septembre 1939. **David** et **Beïa** se sont mariés le 1<sup>er</sup> février 1888<sup>389</sup> ; ils sont les parents des enfants suivants, tous nés à Batna :

1/ **Makloul HALIMI** né le 20 décembre 1890<sup>390</sup> et décédé le 11 juillet 1891<sup>391</sup> dans cette même commune à l'âge de 6 mois.

2/ **Jacob HALIMI** né le 7 juin 1897<sup>392</sup> ; d'après l'acte de naissance, il se marie le 10 juin 1925 avec **Ymouna GUEDJ** puis le 14 août 1935 avec **Louisa GUEDJ**.

3/ **Rachel HALIMI** née le 8 juillet 1899<sup>393</sup> ; d'après l'acte de naissance, elle épouse **Joseph HALIMI** le 5 décembre 1923.

4/ **Sarah HALIMI** née le 5 octobre 1901<sup>394</sup>.

5/ **Mickaël HALIMI** né le 25 janvier 1904<sup>395</sup> et décédé le 25 juillet 1905<sup>396</sup> à 18 mois.

6/ **Turquia HALIMI** née le 12 juin 1906 et, d'après l'acte de naissance, décédée le 12 juillet 1948 dans cette même commune.

*La fratrie est peut-être incomplète car les registres de 1888, 1892 et 1894 pour les naissances sont manquants et s'arrêtent en 1912. Les registres de décès, consultables en ligne jusqu'en 1906, ne contiennent pas d'autres décès que ceux mentionnés.*

*En utilisant l'application <https://arbre.app/insee>, avec le nom **CELLIER** et une naissance en Algérie entre 1930 et 1956, j'ai déterminé trois personnes dont j'ai demandé les actes de décès. Avec les actes de décès reçus, je n'ai validé qu'un seul enfant de **Marius** et **Turquia**.*

- **Marius CELLIER** et **Turquia HALIMI** sont les parents de **Robert Jean Antoine CELLIER**, né le 4 août 1932 à Batna en Algérie et décédé le 18 octobre 1996<sup>397</sup> à Nice. Il est célibataire à son décès. *En 1996, sa mère **Turquia HALIMI** est décédée, son père, **Marius CELLIER**, est retraité et domicilié à Boulogne-Billancourt.*

<sup>386</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1906 ; vue 17 ; acte n°62.

<sup>387</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1858 ; vue 27 ; acte n°105.

<sup>388</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1868 ; vue 12 ; acte n°60.

<sup>389</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; mariage ; année 1888 ; vue 3 ; acte n°3.

<sup>390</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1890 ; vue 14 ; acte n°78.

<sup>391</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; décès ; année 1891 ; vue 12 ; acte n°63.

<sup>392</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1897 ; vue 9 ; acte n°44.

<sup>393</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1899 ; vue 17 ; acte n°50.

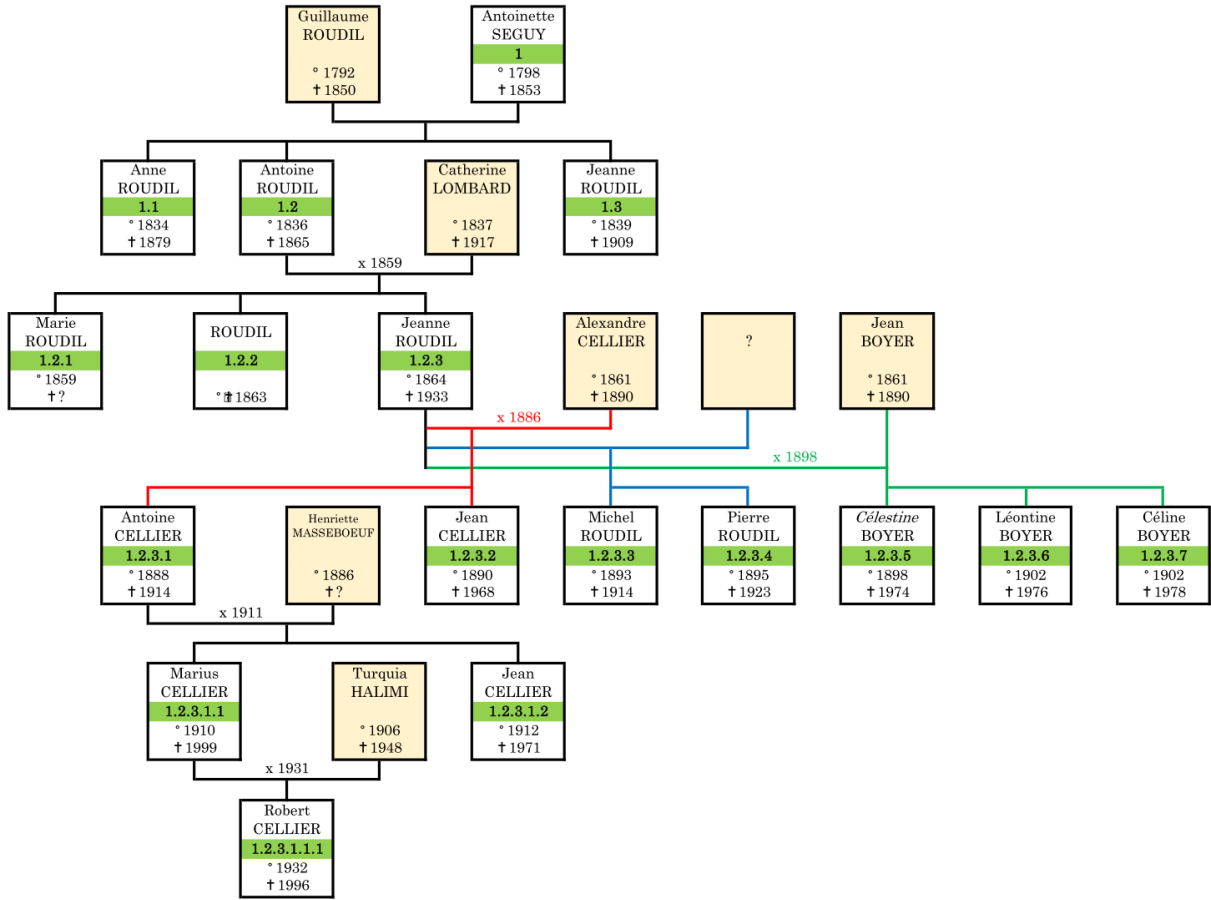
<sup>394</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1901 ; vue 22 ; acte n°83.

<sup>395</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; naissance ; année 1904 ; vue 4 ; acte n°10.

<sup>396</sup> Archives nationales d'Outre-Mer – État civil de Batna ; décès ; année 1905 ; vue 9 ; acte n°43.

<sup>397</sup> Acte de décès reçu par courrier de la commune de Nice. Voir annexe n°24.

*Arbre de la descendance d'Antoinette SEGUY avec la numérotation d'Aboville*



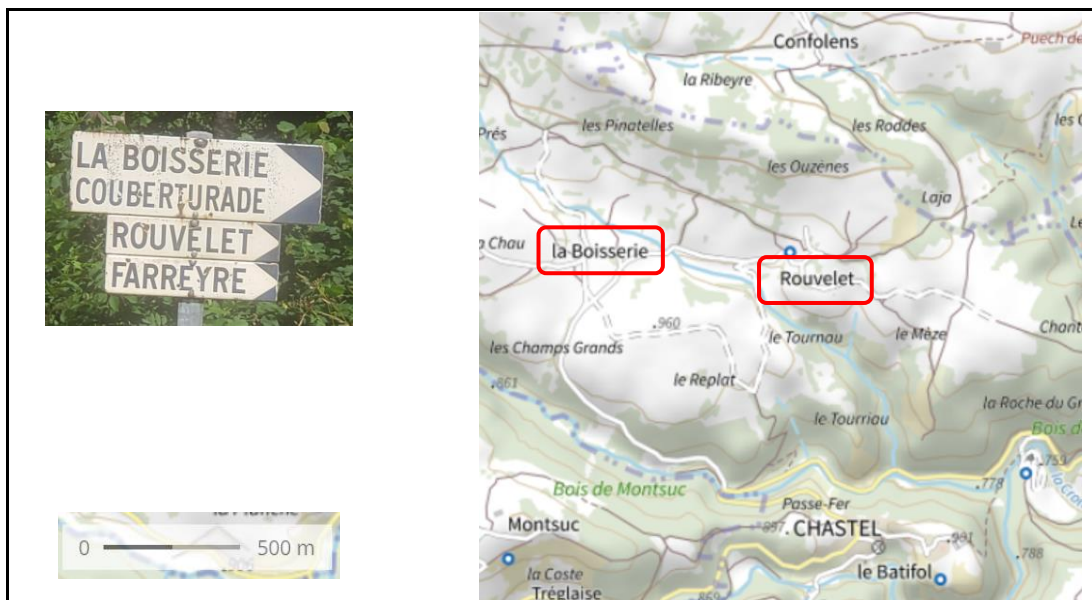
## IV. L'ascendance d'Antoinette SEGUY

*Je me suis intéressée plus particulièrement à Antoinette SEGUY afin de déterminer s'il existait une filiation entre nous.*

*J'utiliserai la numérotation SOSA en partant d'Antoinette (SOSA 1) pour son ascendance.*

### A. Jean SEGUY et Anne GOUDARD, ses parents

- **Jean SEGUY (SOSA 2) et Anne GOUDARD (SOSA 3)**, les parents d'Antoinette, sont originaires de la paroisse de Chastel, plus précisément des hameaux de la Boisserie pour Jean et du Rouvelet pour Anne, distants de quelques centaines de mètres.



*Les registres d'état civil de la commune de Chastel en Haute-Loire présentent des lacunes entre 1793 et 1799 sur le site des archives de Haute-Loire. J'ai interrogé directement la mairie de Chastel qui m'a indiqué qu'ils n'avaient pas de registres de cette période.*

### 1. La famille d'Anne GOUDARD

---

#### Étymologie des noms de famille<sup>398</sup>

##### **GOUDARD variante de GODARD**

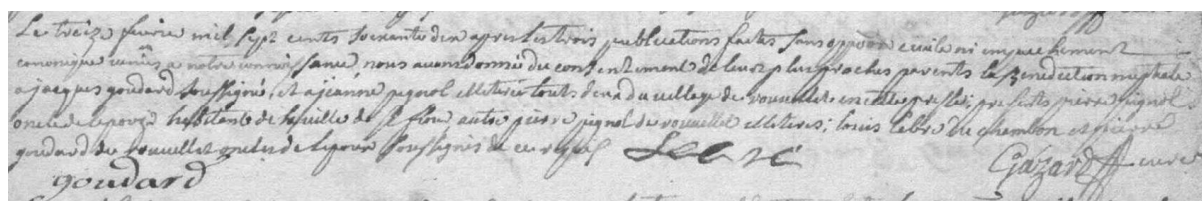
GODARD ou GODHARD est un nom d'origine germanique. « GOD » signifie « dieu » et « HARD », « fort » ou « dur ».

---

<sup>398</sup> D'après le dictionnaire des noms de famille de Marie-Thérèse Morlet.

- **Anne GOUDARD** est la fille aînée de **Jacques (SOSA 6)** et **Jeanne PIGNOL (SOSA 7)**.
- **Jeanne PIGNOL**, fille de **Pierre PIGNOL (SOSA 14)** et de **Marguerite HUGOND (SOSA 15)**, naît et est baptisée le 18 janvier 1747<sup>399</sup> au Rouvelet. Elle épouse **Jacques GOUDARD**, fils de **Antoine GOUDARD (SOSA 12)** et de **Antoinette LÈBRE (SOSA 13)**, lui aussi originaire du Rouvelet, le 13 février 1770<sup>400</sup> à Chastel.

### *Acte de mariage de Jeanne PIGNOL et Jacques GOUDARD*



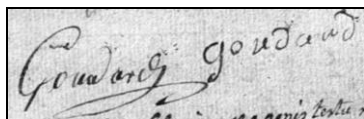
### *Transcription*

- [1] Le treize février mil sept cents soixante dix, après les trois publications faites sans oppo[siti]on civile ni empêchement
- [2] canonique remis à notre connaissance, nous avons donné, du consentement de leurs plus proches parents, la bénédiction nuptiale
- [3] à Jacques Goudard, soussigné, et à Jeanne Pignol, illétreée, tous deux du village du Rouvellet en cette paroisse ; présents Pierre Pignol,
- [4] oncle de l'épouse, habitant de la ville de S[ain]t-Flour, autre Pierre Pignol du Rouvellet, illétrés, Louis Lèbre du Chambon et Pierre
- [5] Goudard du Rouvellet, oncles de l'époux, soussignés de ce requis.
- [6] Goudard. Lèbre. Gazard, curé.

- **Jacques et Jeanne** ont 3 enfants nés au lieu-dit du Rouvelet, paroisse de Chastel :

1/ **Anne GOUDARD** est née et baptisée le 27 avril 1772<sup>401</sup>.

Dans l'acte de naissance, il y a deux signatures : celle de son parrain, Antoine GOUDARD, son aïeul, et celle de Pierre GOUDARD, son oncle.



<sup>399</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 184.

<sup>400</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 139.

<sup>401</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 15.

2/ **Antoinette GOUDARD**, née et baptisée le 16 novembre 1774<sup>402</sup>, se marie le 8 février 1804<sup>403</sup> avec **Jeammes PORTE** à Chastel et meurt le 23 décembre 1833<sup>404</sup> au même hameau du Rouvelet.

3/ **Pierre GOUDARD**, né et baptisé le 1<sup>er</sup> octobre 1778<sup>405</sup>, épouse **Anne VERGONZAT** à Saint-Austremoine (43) le 20 mai 1813<sup>406</sup> ; il devient veuf le 31 août 1830<sup>407</sup>, au décès de sa femme.

*J'ai été très étonnée de ne constater que trois enfants pour le couple GOUDARD – PIGNOL : j'ai « épiluché » les registres et j'ai trouvé d'autres enfants de Pierre GOUDARD, un frère de Jacques. J'ai pensé que le couple avait vécu dans une autre commune : pourtant, Jeanne PIGNOL décède au Rouvelet le 6 février 1806<sup>408</sup>. Sont-ils partis ? Jeanne est-elle revenue dans la commune suite à son veuvage ? Je n'ai pas trouvé le décès de Jacques GOUDARD, décédé avant sa femme : ni entre 1778 et 1793, ni entre 1800 et 1806 (lacunes entre 1793 et 1799).*

## 2. La famille de Jean SEGUY

- **Jean SEGUY** est le fils d'**Antoine SEGUY (SOSA 4)** et de **Catherine FAGHEON (ou FAGHON) (SOSA 5)**. **Catherine Caton FAGHEON**, fille de **François FAGHEON (SOSA 10)** et de **Marguerite MAURANNE (SOSA 11)**, naît le 17 mai 1741<sup>409</sup> au village de Montchauvel, paroisse de Chastel. **Antoine SEGUY**, fils d'**Antoine SEGUY (SOSA 8)** et de **Delphine MAURANNE (SOSA 9)** du hameau de la Boisserie, naît le 26 mars 1737<sup>410</sup>. *À ce jour, je n'ai pas établi de filiation entre Marguerite et Delphine MAURANNE.*
- **Antoine SEGUY** et **Catherine FAGHON** se marient le 31 janvier 1758<sup>411</sup> à Chastel après seulement une publication de mariage et après avoir obtenu « *en bonne forme la dispense des autres bans et celle du quatrième degré de consanguinité* ». Quatorze enfants, tous nés à la Boisserie, paroisse de Chastel, sont issus de leur union :

<sup>402</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 160.

<sup>403</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 22.

<sup>404</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/6 ; vue 21 ; acte n°18.

<sup>405</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 191.

<sup>406</sup> Archives dép. de Haute-Loire – État civil de Saint-Austremoine ; cote E-dépôt 383/1 ; vue 194 ; acte n°6.

<sup>407</sup> Archives dép. de Haute-Loire – État civil de Saint-Austremoine ; cote E-dépôt 383/1 ; vue 357.

<sup>408</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 43 ; acte n°7.

<sup>409</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 18.

<sup>410</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 125.

<sup>411</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 37.

**1/ Marguerite SEGUY** est née et baptisée le 12 septembre 1760<sup>412</sup>. *Son parrain est Antoine SEGUY, son aïeul, et sa marraine est Marguerite MAURANNE de Montchauvel.*

**2/ Jean SEGUY** est né et baptisé le 24 août 1761<sup>413</sup>. *Il épouse Anne GOUDARD en 1788 et meurt en 1810.*

**3/ Catherine SEGUY (ou SEGUI)** est née et baptisée le 6 février 1763<sup>414</sup>. Elle épouse **Georges BONNET**, originaire de Moulergues de la commune de Chastel, le 20 prairial de l'an II<sup>415</sup> (soit le 8 juin 1794) et meurt à Moulergues le 14 mai 1823<sup>416</sup>.

**4/ Jean SEGUY**, le 2<sup>nd</sup>, né et baptisé le 11 février 1765, meurt le 4 août 1790<sup>417</sup> au même lieu, en étant célibataire.

**5/ Pierre SEGUY**, né le 31 juillet 1767, est baptisé le lendemain. Il épouse **Jeanne CHASTANG** le 23 pluviôse de l'an II (soit le 11 février 1794<sup>418</sup>) à Chastel. *Jeanne se remarie le 12 octobre 1800, veuve de Pierre SEGUY. Il est donc décédé entre 1794 et 1800 mais les lacunes dans les registres de Chastel m'empêchent de déterminer la date exacte du décès.*

**6/ Sébastien SEGUY**, né et baptisé le 23 août 1769<sup>419</sup>, meurt le 2 avril 1774<sup>420</sup> âgé de 4 ans.

**7/ François SEGUY**, né et baptisé le 11 mars 1772<sup>421</sup>, décède le 15 mars 1774<sup>422</sup>.

**8/ Elisabeth SEGUY** est née et baptisée le 28 avril 1774<sup>423</sup>. Elle se marie avec **Cirgues SERVANT** avant 1800 ; elle décède le 4 fructidor de l'an XIII<sup>424</sup> (soit le 22 août 1805).

**9/ Antoinette SEGUY**, née le 5 mai 1776<sup>425</sup>, est baptisée le lendemain. Elle meurt le 20 mai 1852<sup>426</sup> à deux heures du matin « en la maison de sa naissance au lieu de la Boisserie ». *Il n'est pas mentionné de mari.*

**10/ Jeanne SEGUY** née et baptisée le 27 mars 1778<sup>427</sup>. Elle décède le 18 juillet 1779<sup>428</sup>.

---

<sup>412</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 55.

<sup>413</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 65.

<sup>414</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 85.

<sup>415</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 194.

<sup>416</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/5 ; vue 7 ; acte n°20.

<sup>417</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 151.

<sup>418</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 190.

<sup>419</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 134.

<sup>420</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 167.

<sup>421</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 14.

<sup>422</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 167.

<sup>423</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 159.

<sup>424</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/3 ; vue 39 ; acte n°31.

<sup>425</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 174.

<sup>426</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/7 ; vue 225 ; acte n°8.

<sup>427</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 190.

<sup>428</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 63.



**11/ et 12/ Deux filles jumelles** naissent le 20 janvier 1780<sup>429</sup> et meurent 5 jours<sup>430</sup> plus tard. Elles sont prénommées « Catherines ».

**13/ Catherine SEGUY** est née et baptisée le 19 mai 1781<sup>431</sup>. *Son parrain est Jean, son frère, et Catherine, sa sœur, est sa marraine.* Elle décède le 8 janvier 1791<sup>432</sup> à l'âge de 9 ans.

**14/ Catherine SEGUY** née et baptisée le 29 octobre 1784<sup>433</sup>. *Son parrain est Pierre, son frère.*

- Après avoir eu 14 enfants, **Catherine FAGHEON** meurt le 17 fructidor de l'an X de la République<sup>434</sup> (soit le 4 septembre 1802) à la Boisserie « *âgée de 62 ans, née à Montchauvel* » vers 1740 : son gendre, **Cirgues SERVANT**, et son beau-frère, **Pierre CASTELAT** (époux de **Marie SEGUY**, sœur d'Antoine) déclarent son décès.
  
- Son époux, **Antoine SEGUY**, lui survit quelques années sans se remarier et décède le 1<sup>er</sup> janvier 1819<sup>435</sup> à la Boisserie.

---

<sup>429</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 201.

<sup>430</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 202.

<sup>431</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 208.

<sup>432</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/2 ; vue 158.

<sup>433</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 231.

<sup>434</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/2 ; vue 45 ; acte n°16.

<sup>435</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/4 ; vue 93 ; acte n°1.

## **B. Catherine FAGHEON et Antoine SEGUY, ses grands-parents paternels**

*L'état des registres de la commune de Chastel, cotés E-dépôt 170/1 et 6 E 70/1-B, ne m'a pas permis de retrouver tous les actes et individus. De plus, ces registres ont des lacunes et certaines parties ne sont consultables qu'en salle de lecture au Puy-en-Velay.*

### **1. La famille de Catherine FAGHEON**

- **Catherine Caton FAGHEON (SOSA 5)** est la fille de **François FAGHEON (SOSA 10)** et de **Marguerite MAURANNE (SOSA 11)** mariés au début des années 1730.

*La fratrie de Catherine est peut-être incomplète, en particulier entre 1748 et 1755, période pendant laquelle je n'ai pas trouvé de naissance. (Lacune des registres entre 1750 et 1753).*

*Les naissances et décès des parents, François et Marguerite, ne sont pas déterminés à ce jour.*

- **François et Marguerite** sont les parents des enfants suivants :

**1/ Jean FAGHEON** est né et baptisé le 25 mars 1735<sup>436</sup> au village de Montchauvel. *Sa marraine est du village de la Besseyre.* Il meurt le 11 ventôse de l'An IX (soit le 2 mars 1801)<sup>437</sup> au même village de Montchauvel.

**2/ Catherine FAGHEON** est née en ? et décédée le 20 août 1739<sup>438</sup>.

**3/ Jacques FAGHEON** est né et baptisé le 5 février 1739<sup>439</sup>. *Sa marraine est du village de la Bouquellerie.*

**4/ Catherine Caton FAGHEON (SOSA 5)** est née et baptisée le 18 mai 1841<sup>440</sup> du village de Montchauvel. *Son parrain est Louis MAURANNE de la Besseyre et sa marraine, Caton FAGHEON de la Bouquellerie.*

**5/ Antoine FAGHEON** est né et baptisé le 1<sup>er</sup> août 1742<sup>441</sup> au village de Montchauvel. *Son parrain est Antoine MERRIER de la Bouquellerie, sa marraine, Marguerite MAURANNE du Rouvelet.*

---

<sup>436</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 116.

<sup>437</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/2 ; vue 22 ; acte n°6.

<sup>438</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 133.

<sup>439</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 132.

<sup>440</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 18.

<sup>441</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 151.

6/ **Catherine Estienne** FAGHEON, née le 27 juillet 1745<sup>442</sup>, est baptisée le lendemain. *Son parrain est Estienne MAURANNE de la Besseyre, sa marraine, Catherine TOURETTE de la Bouquelerie.*

7/ **Estienne** FAGHEON est né et baptisé le 19 février 1748<sup>443</sup>. *Son parrain est Estienne FAGHEON de la Bouquelerie et sa marraine, Marguerite MAURANNE.*

8/ **Gabriel** FAGHEON est né et baptisé en juin 1755<sup>444</sup>.

## 2. La famille d'Antoine SEGUY

- **Antoine SEGUY (SOSA 4)** est le fils d'**Antoine SEGUY (SOSA 8)** et de **Delphine MAURANNE (SOSA 9)** mariés au début des années 1730 de la Boisserie.

*Là encore, la fratrie d'Antoine est très incomplète.*

- **Antoine**, père, et **Delphine** sont les parents de :

1/ **Antoine SEGUY** est né et baptisé le 26 mars 1737<sup>445</sup>. *Son parrain est Antoine SEGUY son aïeul, sa marraine, Toinette PIGNOL, son aïeule. Il est l'époux de Catherine FAGHEON.*

2/ **Antoine SEGUY** est né et baptisé le 14 juin 1740<sup>446</sup>. *Son parrain est Antoine SEGUY, son oncle, sa marraine, Claudia SEGUY, sa tante, tous deux de la Boisserie.* Il meurt le 17 avril 1809<sup>447</sup> à Védrières-Saint-Loup (15) à l'âge de 70 ans. Il s'est marié à **Marie RASTOUL** le 3 mai 1789<sup>448</sup> dans cette commune du Cantal.

3/ **Agnès SEGUY** est née et baptisée le 4 avril 1747<sup>449</sup> à la Boisserie.

- **Antoine SEGUY (SOSA 8)**, père, meurt le 2 février 1761<sup>450</sup>, âgé « d'entour 52 ans ». Il est donc né autour de 1710.

---

<sup>442</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 167.

<sup>443</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 194

<sup>444</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 205.

<sup>445</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 125.

<sup>446</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 70/1-B ; vue 14.

<sup>447</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrières-Saint-Loup ; cote 5 Mi 454/4 ; vue 84.

<sup>448</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Védrières-Saint-Loup ; cote 5 Mi 453/3 ; vue 359.

<sup>449</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 185.

<sup>450</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 234.

## C. L'ascendance d'Antoine SEGUY

D'après les actes de naissance précédents, j'en déduis que « Antoine SEGUY » et « Claudia SEGUY » sont un frère et une sœur d'Antoine (SOSA 8). En retrouvant l'acte de naissance de Claudia, née le 22 avril 1718, je lis qu'elle est fille de « Antoine et Toinette PIGNIOL, mariés de la Boisserie ». Les parents d'Antoine sont donc Antoine (SOSA 16) et Toinette PIGNOL (SOSA 17).

Je retrouve quelques enfants du couple SEGUY – PIGNOL avec leurs parrains et marraines qui sont sûrement des parents du couple.

- Antoine SEGUY (SOSA 16) et Toinette PIGNOL (SOSA 17) « mariés de la Boisserie » sont les parents de :

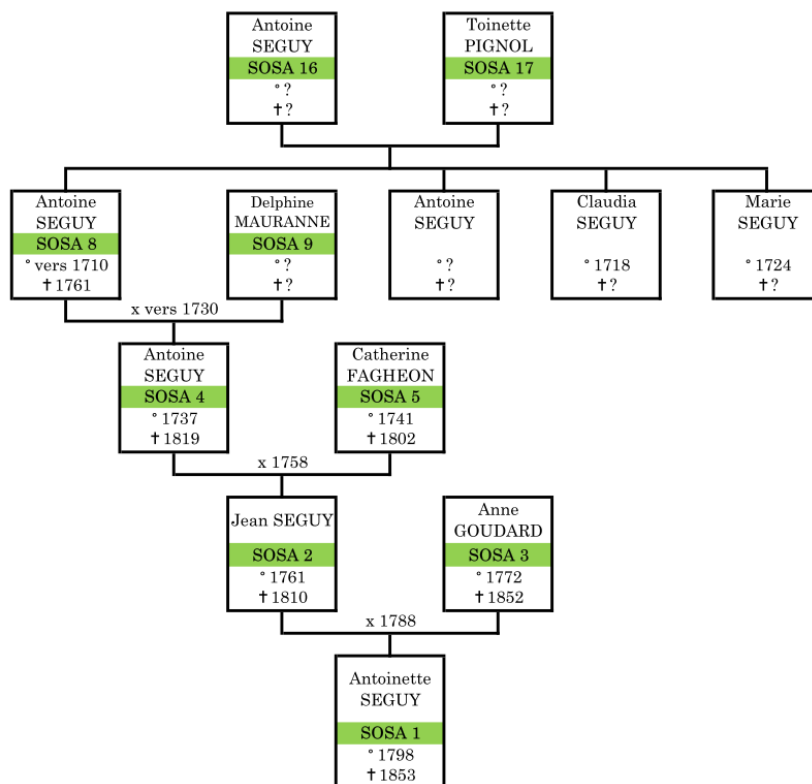
1/ Antoine SEGUY (SOSA 8) né vers 1710, est marié à Delphine MAURANNE.

2/ Autre Antoine SEGUY.

3/ Claudia SEGUY est née et baptisée le 22 avril 1718<sup>451</sup>. Son parrain est Antoine SEGUY du hameau de Tréglayse, sa marraine, Claudia PIGNIOL de la Besseyre.

4/ Marie SEGUY est née et baptisée le 9 janvier 1724<sup>452</sup>. Son parrain est Jacques SEGUY de Tréglayse, paroisse de Soulages, sa marraine, Marie PIGNIOL de la Boisserie.

### Arbre agnatique de l'ascendance d'Antoinette SEGUY



<sup>451</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 86.

<sup>452</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 98.

## Conclusion et Remerciements

Ce travail s'achève avec quelques frustrations : à ce jour, je n'ai pas fait le lien entre Antoinette SEGUY, mariée à Saint-Georges en 1833 avec Guillaume ROUDIL, originaire de Chastel du hameau du Rouvelet, et ma famille, originaire des hameaux de la Besseyre et de la Bouquelerie de la même commune de Chastel, bien que ces hameaux soient cités dans l'ascendance d'Antoinette.

Malgré tout, j'ai pris beaucoup de plaisir à faire revivre toutes les personnes rencontrées dans cette généalogie qui m'ont réservé quelques surprises !

J'ai également redécouvert ma région et plus particulièrement les villes de Saint-Georges et Saint-Flour avec leurs richesses historiques et géologiques.

Je terminerai enfin par remercier vivement :

- L'ensemble des professeurs du Diplôme Universitaire de Généalogie et Histoire des familles, de l'université de Nîmes, pour leur disponibilité et la transmission de leurs connaissances.
- Le directeur du mémoire, M. Cosson, pour ses conseils éclairants.
- Le personnel des archives départementales de tous les lieux rencontrés dans le mémoire, en particulier celui du Cantal, ainsi que les membres de l'APROGEMERE (Association pour la PRomotion de la GENéalogie et la MEmoire REgionale) que j'ai souvent sollicités quand je ne pouvais pas me déplacer à Aurillac.
- À Saint-Flour, Pascale Moulher, des archives diocésaines et Lydia Lucchi, des archives municipales, pour leur aide précieuse dans toutes mes recherches.
- Mes amis et collègues pour leurs encouragements lors de cette année riche et intense.
- Enfin et surtout ma famille pour la relecture de ce mémoire, son soutien et sa grande patience !



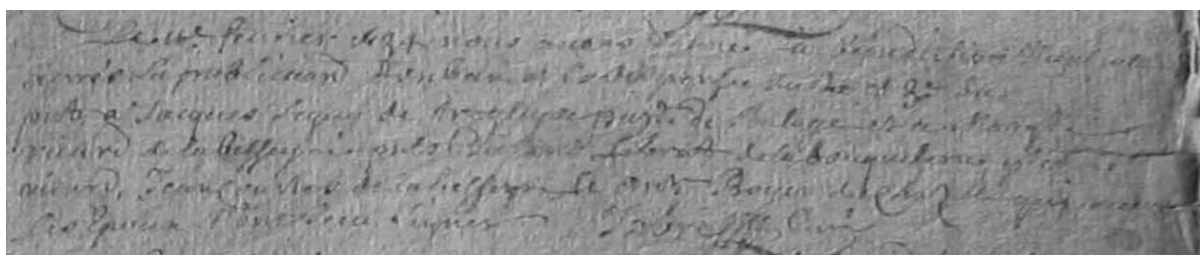


## Épilogue

*Le 4 août 2023, je croyais avoir terminé mon mémoire que je relisais une dernière fois ... Et puis, je regarde à nouveau l'acte de mariage de mon aïeul au 7<sup>e</sup> degré, Jacques SEGUY.*

- **Jacques SEGUY** a épousé **Marguerite VICARD** le 11 février 1734<sup>453</sup> à Chastel ; il meurt à la Besseyre le 7 octobre 1768<sup>454</sup> « à l'âge de 64 ans environ ».

### *Acte de mariage de Marguerite VICARD et Jacques SEGUY*



#### **Transcription**

[1] Le 11<sup>e</sup> février 1734, nous avons donné la bénédiction nuptiale  
[2] après publication des bans et la dispense du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré  
[3] [...] à Jacques Seguy de Tréglaise, par[ois]se de Soulages et à Marg[ueri]te  
[4] Vicard de la Besseyre. Pr[ésen]ts [...] Lebrat de la Bouquellerie [...]

*Je repère un détail qui m'avait échappé : Jacques est originaire du lieu-dit Tréglaise paroisse de Soulages (15), limitrophe de Chastel.*



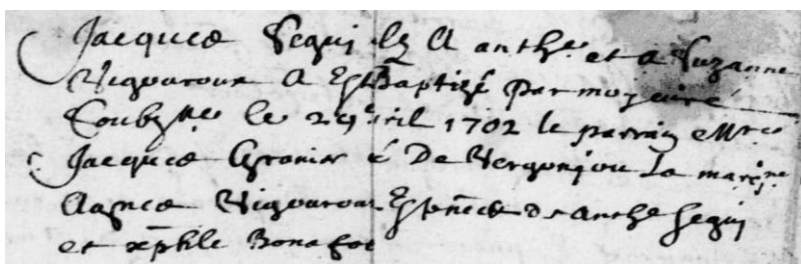
*Carte de Cassini du XVIII<sup>e</sup> siècle*

<sup>453</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote E-dépôt 170/1 ; vue 113.

<sup>454</sup> Archives départementales de Haute-Loire – État civil de Chastel ; cote 6 E 70/1-B ; vue 130.

Je retrouve alors son acte de baptême daté du 29 avril 1702<sup>455</sup> à Soulages (15) :

### Acte de baptême de Jacques SEGUY



Jacques Seguy filz à Anth[oin]e et à Suzanne  
Vigouroux a esté baptizé par moy curé  
Soulages le 29<sup>e</sup> avril 1702 le parrain M<sup>r</sup>cs  
Jacques Granier c<sup>de</sup> Vergonjon La marr[ai]ne  
Agnès Vigouroux. En p[ré]sences de Anth[oin]e Seguy  
et Christophle Bonafoi

### Transcription

- [1] Jacques Seguy, filz à Anth[oin]e et à Suzanne
- [2] Vigouroux a esté baptizé par moy curé
- [3] soubz[sig]né le 29<sup>e</sup> avril 1702 ; le parrain m[ait]re
- [4] Jacques Granier [...] <sup>456</sup> de Vergonjon, la marr[ai]ne
- [5] Agnès Vigouroux. En p[ré]sences de Anth[oin]e Seguy
- [6] et [Christo]phle Bonafoi.

*Jacques SEGUY, mon aïeul, originaire de Tréglaise, aurait donc 22 ans quand il devient le parrain de Marie SEGUY, baptisée le 9 janvier 1724, fille d'Antoine (SOSA 16), aïeul d'Antoinette SEGUY ! Cela paraît tout à fait plausible. Le lien entre Antoinette et ma famille serait donc avéré ?!*

*Il me reste maintenant à essayer de trouver quel lien filial s'établit entre Jacques et Marie : son parrain pourrait-il être son oncle ? Affaire à suivre ...*

<sup>455</sup> Archives départementales du Cantal – État civil de Soulages ; cote 5 Mi 761/3-D ; vue 15.

<sup>456</sup> Mot illisible du fait de la pliure de la feuille.

## Bibliographie

Buat N. et Van den Neste E. (2022). *Dictionnaire de paléographie française, découvrir et comprendre les textes anciens (XV<sup>e</sup> -XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Paris : Éd. Les belles lettres (Sources).

Chassang P. (2011). *Saint-Flour, Histoire d'une forteresse, Histoire d'une cité, Des origines au début du XXI<sup>e</sup> siècle*. Brioude : Éd. CREER.

De Chazelles P. (1978). *Saint-Flour*. Dictionnaire statistique du département du Cantal de 1855, troisième volume, p. 297-432 et p. 449-454.

Laroche-Gisserot F. (1988). *Pratiques de la dot en France au XIX<sup>e</sup> siècle*. In : *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*. 43<sup>e</sup> année, N. 6, pp. 1433-1452.  
[https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1988\\_num\\_43\\_6\\_283565](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1988_num_43_6_283565)

Milliot V. et Minard Ph. (2018). *La France d'Ancien Régime*. Malakoff : Éd. Armand Collin (Cursus Histoire)

Morlet M-T. (1991). *Dictionnaire étymologique des noms de famille*. Paris : Éd. Perrin.

Nozières, Ch. et L. (Janvier-Mars 1997). *À propos de l'émigration cantalienne en Algérie*. Revue de la Haute-Auvergne, n°59, p. 107-121.

Pastoureau M. (2013). *Figures de l'héraldique*. Paris : Éd. Découvertes Gallimard (Culture et Société).

Roc J-C. (2010). *Grizols, Saint-Flour. La terre, l'eau et le feu des potiers et des tuiliers*. Saint-Flour : Éd. de l'association Histoire et Patrimoine.

Travail collectif du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures de l'Université Clermont Auvergne. *L'Atlas historique « Auvergne, Bourbonnais, Velay »*, en ligne sur le site <https://atlas-historique-auvergne.msh.uca.fr/front>, consulté en mai et juin 2023.

Trin, A. (Janvier-Mars 1969). *L'émigration cantalienne en Algérie*. Revue de la Haute-Auvergne, n°41, p. 416-424.

